TOME V. N° 6 PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e) 15 JUIN 1921

# la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

## Examen de « Kiel et Tanger » ou la République française devant l'Europe

POUR affronter une édition définitive de ce vieux livre (1), il a bien fallu le relire. J'ai revécu les inquiétudes qui le firent germer.

Je l'avais conçu et écrit, publié en articles et préparé pour le libraire, puis replongé dans le tiroir, puis décidément imprimé, avec ce sentiment d'hésitation violente que doivent connaître tous ceux qui se sont sentis déchirés entre l'amour et l'horreur d'une vérité claire et sombre, entre les espérances que suscite le seul nom de notre patrie et l'alarme que donne son gouvernement détestable. Bien que le lecteur et l'auteur, alors ne faisant qu'un, pût retrouver à chaque page sa très haute idée de la France, il s'en voulait de la voir et de la montrer exposée à ce risque constant né d'une faiblesse politique essentielle. Assurément cette faiblesse n'avait

(1) Cette nouvelle édition de *Kiel et Tanger*, premier volume de l'*Œuvre de Charles Maurras*, va paraître prochainement.

rien de spécifiquement français, mais elle était liée aux organes capitaux de la vie de la France. Ces organes n'étaient-ils pas d'un type indigne d'elle? Inaptes à la diriger, incapables de pourvoir à sa sûreté, n'auraient-ils pas perdu une nation moins bien douée? Ne lui infligent-ils pas, quand ils ne lui font point d'autre tort, une diminution certaine?

Le patriotisme sincère ne peut fermer les yeux. Mais de semblables inquiétudes sont bien dures à exprimer! En réimprimant aujourd'hui question et réponse, je voudrais pouvoir n'en rien dire de plus et me contenter d'une adjuration sommaire aux Français, à l'allié, au civilisé, à cet homme pensant qui est intéressé à la vie de la France :

« Prenez! lisez! voyez! N'est-ce pas l'évidence même? »

Petit traité en 1905, livre de moyenne grandeur en 1910, gros tome en 1913, il n'est plus nécessaire de le bourrer de preuves nouvelles. Après l'immense démonstration de la guerre, c'est au public de dire si, oui ou non, le thème central est acquis.

Oui ou non, la République peut-elle avoir une politique extérieure? Oui ou non, sa nature de gouvernement d'opinion, de gouvernement de partis, de gouvernement divisé, fatalement diviseur de lui-même, l'a-t-elle mise en état d'infériorité dans les négociations qui ont précédé, accompagné, suivi cette guerre?

Le 23 juillet 1913, presque un an, jour pour jour, avant le carnage, avons-nous eu tort d'appeler la République « un gouvernement inhumain » et de dire que ses erreurs ou ses lacunes offraient à notre esprit cette effroyable image : « Cinq cent mille jeunes Français couchés froids et sanglants sur leur terre mal défendue »? Il y en a le triple, hélas! dans les cimetières du front. Devant la vérification de cris de terreur trop justifiés, on voudrait pouvoir douter. Comment faire?

Nous ne disons pas : « Crois et meurs », bien qu'on nous en accuse par un paradoxe artificieux et violent. Nous passons notre vie à conjurer le lecteur d'examiner et de réfléchir avec nous. Puis, des années ayant coulé, nous revenons à lui pour le prier de comparer ce qu'il a vu à ce que nous disions, nous revenons pour insister et pour demander s'il ne convient pas de conclure ainsi que nous avions conclu. Conclure, la voilà notre tyrannie. Mais il y aurait contrainte supérieure à interdire ou à négliger de conclure. Ceux qui affectent cette

abstention du jugement final sont-ils toujours de simples rhéteurs soigneux de discrète élégance? Il est difficile de ne pas rechercher jusqu'à quel point ils sont désintéressés de l'inertie et du silence qu'ils prescrivent à la raison. Pareille insouciance des conditions de notre vie et de notre mort est-elle naturelle? Et ne se peut-il pas qu'elle serve un profit caché? Dans tous les cas, de tels Français sont bien cruels! C'est contre eux, c'est aussi pour eux, c'est tout au moins pour leurs enfants que je n'hésite pas à redire : « Prenez! lisez! »

L'effort naturel de la vie emporte, meut et renouvelle, mais il a beau tout remettre en perpétuelle question et encourager de la sorte les moins raisonnables des espérances, quand les résultats apparaissent, quand les comptes se font, quand l'épreuve du réel vient confirmer la somme des opérations théoriques et coïncider avec elle, les idées éternelles, les lois qui durent dans l'écoulement des êtres sont plus fortes que l'illusion, et l'on n'a plus le droit d'aventurer le commun avenir sur ce qui vient d'échouer à fond.

Avant notre crise de 1905, qui fut le point de départ des réflexions de ce livre, la mémoire des Français de ma génération peut se représenter plus d'une heure critique.

Nous sommes nés un peu en avant de 1870, nous nous rappelons l'abandon de la Revanche, la défaite du boulangisme, l'alliance russe... Dans ma petite ville, aux vacances de 1893, j'entends encore le pharmacien républicain, fier de la venue d'Avellane et des marins du tsar, me demander narquoisement ce que je pense du savoir-faire des diplomates de son parti. Trois ans plus tard, dans le cabinet de M. Édouard Hervé, directeur du *Soleil*, je me revois avec Urbain Gohier et Frédéric Amouretti, protestant tous les trois que nous ne ferions pas d'articles sur le tsar ni sur la tsarine à Paris, étant fermement résolus à ne pas mystifier nos concitoyens (1). Je revois les dures années de la tragique Affaire qui acheva de nous livrer et de nous désarmer, mais là, nous pouvons nous souvenir d'avoir témoigné pour la France et pris date pour l'avenir. Dès ce moment, nous avons été quelques-uns à sentir, à voir venir cette guerre, à la souffrir dans notre

(1) J'ai raconté l'historiette dans la *Revue d'action française* du 1er septembre 1905.

esprit. La guerre inévitable! La guerre impréparable! Car les meneurs de l'opinion publique haïssaient et faisaient haïr toute prévoyance. Rien n'était plus naturel alors que d'entendre un ministre de la Guerre nier que la conflagration fût possible. Essaiera-t-on d'en rejeter la faute sur le peuple français? Non, non, nous avons vu, de nos yeux, qui trompait ce peuple pour avoir ses suffrages, et qui vivait, et qui prospérait de l'erreur. Comme dit le personnage d'Anatole France, même en histoire contemporaine « ne soyons donc pas de mauvaise foi... ».

Un écrivain du parti qui gouverne a dit : « La cause de la guerre, c'est, il ne faut pas s'y méprendre, le renvoi de M. Delcassé. Ce jour-là l'Allemagne a cru qu'elle pouvait tout se permettre à notre égard; et cette conviction a dominé les dix années de politique pangermaniste, a déterminé la transformation de la mentalité de Guillaume II, l'explosion chauvine des élections au Reichstag, etc. La guerre et tous ses ravages sont issus des premiers jours d'avril 1905 (1). » Mais la capitulation d'avril 1905 résultait de l'état où les auteurs de l'affaire Dreyfus avaient jeté les forces militaires, maritimes, politiques et morales du pays légal. Cela ne s'est pas fait tout seul.

Ce livre de pitié n'est pas un écrit de guerre civile. Il a la dureté du vrai. Je n'en ôte rien. Des fautes et des crimes ont été réparés. Absolvons les acteurs, n'oublions pas les actes. Mes jugements sont soumis, comme il est naturel, à ceux de la raison et de l'intelligence, de la réflexion et de l'avenir, mais se rient des vaines paroles, qu'elles soient taillées en facéties ou qu'elles tournent à la pièce d'éloquence. Nous essayons de parler choses et idées, non de choquer des mots. Je redis au lecteur qu'il est simplement prié de se souvenir et de réfléchir.

*
* *

Le lecteur est particulièrement prié de donner un peu d'attention au vieux et bref chapitre sur la Russie. Le *Livre jaune* publié en 1918, treize années après nos remarques, a mis en lumière éclatante ce que nous avons dit sur le tour essentiellement allemand de la politique russe : c'était l'époque où la France entière prenait Saint-Pétersbourg

(1) Eugène Lautier, *l'Homme libre* du 28 mai 1921.

pour une position de défense et d'attaque contre Berlin !

Et cependant cette alliée qui nous unissait à Berlin est la même qui s'en sépara violemment : si la guerre franco-allemande a eu lieu quand elle a eu lieu, ç'a été par la Russie. Ce n'est pas Metz, ce n'est pas Strasbourg, c'est la fraternité des peuples slave et français qui a fourni son prétexte à Guillaume II.

On disait en levant les bras : « Nous ne ferons pas la guerre pour la Serbie ! »

C'est à propos de la Serbie qu'on nous l'a déclarée et il a bien fallu la faire. Mieux eût valu cent fois l'avoir faite pour notre compte et l'avoir déclarée à notre heure et à notre jour. Mieux eût valu cent fois profiter du fameux « recueillement » de 1871 pour nous organiser, guetter la première défaillance allemande et prendre l'initiative d'une revanche à bon marché. C'est Boulanger qui avait raison, et Déroulède, et tous ceux à qui le souvenir conseillait l'action ! On n'a rien empêché par l'inaction. On a simplement laissé grandir la force et le nombre des ennemis jusqu'à ce qu'ils eussent le choix du moment.

Cette faute historique du gouvernement républicain, cette immense faute commise contre la France doit être d'abord reconnue. Cela fait, il n'y aura point à chicaner sur les services de détail rendus par l'alliance de 1892. Son coup d'épaule à la première Marne en 1914 fut très précieux. Néanmoins, la balance des services reste cruellement boiteuse et la Russie fut, au total, une alliée longtemps incertaine, coûteuse, ouverte à l'ennemi par ses courtisans, ses intellectuels, ses révolutionnaires et ses juifs : la France l'a payé dès que le tsar loyal eut fait place à la « démocratie » et à l'Orient.

Nous avions également considéré sans illusion l'autre grande pensée de la République française et ce qu'un abus de langage appelle sa politique coloniale, car de politique suivie, elle n'en eut guère. Pourtant, je ne voudrais point comparer à la Russie cet empire d'Afrique et d'Asie qui, par ses chefs, ses soldats, ses produits, donna à notre guerre le plus magnifique renfort. Mais, il ne faut pas l'oublier, ce fut de ce côté que l'attaque allemande a cherché et trouvé ses prétextes en 1905, en 1908, en 1911. Elle les chercha du même côté en 1913, lors des incidents de la Légion. Preuve qu'une politique plus sage n'eût pas laissé traîner quarante

ans le problème de notre sécurité en Europe. Le mauvais équilibre de notre empire colonial paraît d'ailleurs devoir continuer dans le même sens. Mal connu et mal exploité des Français qui n'ont pas assez de bateaux pour le défendre et même pour le visiter, ce territoire d'outre-mer reste un objet d'envie passionnée ; ainsi il recèle des germes de graves périls. Que ces périls soient surmontés, il faut le désirer : mais ils ne pourront l'être qu'à la condition d'être vus et reconnus, non noyés dans une rhétorique d'officieux.

Cela suppose une marine. Les nouveaux lecteurs de *Kiel* verront ce que les anciens savaient à l'avance : pourquoi et comment l'organisation et la formation d'une marine sont particulièrement malaisées à une démocratie, qui ne peut trouver son juste milieu entre l'esprit de routine bureaucratique et l'esprit de révolution politique. Avec tous ses défauts, tous ses crimes, causés par la structure de l'Allemagne et par la nature de l'Allemand, l'improvisation maritime de Guillaume II a joué un très grand rôle pendant la guerre, et le sacrifice volontaire de Scapa-Flow semble réserver une promesse pour l'avenir. Pour nous qui étions les seconds sur toutes les mers du globe en 1870, nous n'avons même pas pu en 1914 réaliser notre modeste programme de tenir la Méditerranée, de suivre le *Gœben* et le *Breslau* à Constantinople, d'investir la Turquie et d'établir le contact méridional avec la Russie ! La guerre finie, n'ayant rien pu fabriquer que des obus et des canons, sans argent pour construire et acheter une flotte, nous voici descendus tout près du sixième rang. Ainsi l'absence de programme naval, l'ignorance du pouvoir politique, son incompétence dans la désignation des chefs, sa propre inexistence, faute d'autorité et faute de durée, ont produit le résultat qu'elles devaient produire. La jalousie anglaise y est-elle pour quelque chose? Cette fausse excuse supposerait toujours d'extrêmes faiblesses dans notre gouvernement.

Pendant la dernière année de la guerre, qui était celle où notre liaison avec l'Angleterre était le plus précieuse, une feuille révolutionnaire dévouée aux intérêts de l'anglophobe M. Caillaux affecta une anglophilie violente pour dénoncer toutes les pages de ce livre où l'Angleterre n'est pas adorée, où l'alliance anglaise, son allure, ses origines, ses effets, sont mis en libre discussion. La démocratie adore ou bafoue, mais

elle n'aime pas qu'on juge. Elle dispute à l'écrivain français le droit de dire qu'un pays comme le nôtre, placé physiquement entre l'Allemagne et l'Angleterre, n'a point à opter pour celle-ci ou celle-là, mais doit s'aimer lui-même d'abord. Oh ! l'alliance est *nécessaire*. Mais, cela dit, je conçois avec l'Angleterre une partie mieux liée, moins étroite, plus libre, fondée sur d'autres principes, telle enfin que le monde radical et judéo-socialiste de M. Lloyd George n'en soit pas la seule cheville ouvrière ; je désire en outre que le dogme démocratique ou libéral ne fasse pas payer à notre pays les frais d'une alliance plus « idéale » que productive. A l'époque à laquelle ces critiques nous étaient adressées, rien n'aurait été plus facile que de rétablir nos principes dans leur détail en réponse à des divagations malintentionnées. Cependant, contre ma coutume, je préférai laisser dire, me taire et prier le temps de courir : il s'est chargé de tout remettre en place. J'ai été dépassé et comme submergé par le murmure universel contre la plus grande alliance de la République.

Ce murmure hostile est exagéré. La véritable alliance anglaise, l'alliance qui a fonctionné n'est pas sortie de la volonté des hommes, mais de la force des choses. En 1905, Londres avait formellement offert son concours contre Berlin, et Paris l'avait refusé. En 1914, à deux jours de la déclaration de guerre, le roi George V faisait exactement la même réponse négative à l'appel au secours de M. Poincaré. Rien de décisif n'était donc réglé à l'heure tragique. Les hommes avaient échoué deux fois en neuf ans. Qu'est-ce qui emporta l'intervention anglaise? Une chose. Une chose qui ne dépendait ni de Londres, ni de Paris : l'invasion de la Belgique. Les Anglais n'ont réagi qu'ensuite. Comme nous, ils avaient subi l'événement. Or, si notre diplomatie (la plus intéressée des deux à l'effort) avait été assez ingénieuse, manœuvrière et puissante pour effacer les piteux souvenirs de 1905 et décider nos amis à proclamer leur alliance avec nous dès le 31 juillet, il y a gros à parier que la guerre n'eût pas éclaté. La guerre finie, leur butin maritime et colonial une fois prélevé par nos compagnons d'armes, nous avons accepté toutes leurs fantaisies sans parvenir à faire durer l'amitié entre nous. Ce que la force et la nécessité avaient fait, une autre nécessité, une autre force obscure et brute le défait donc. Et des hommes pensants le permettent ! Est-il rien de plus inhumain?

Devant l'Angleterre, plus encore que devant le reste du

monde, les vices publics de notre administration, conséquence d'un gouvernement faible et court, nous ont fait perdre l'autorité dérivée de notre prestige militaire, de notre expérience de l'Europe politique et jusqu'aux avantages de la vivacité d'esprit que nos alliés reconnaissent en contraste avec leur lenteur. Sauf en ce qui touche directement à l'économie de son empire maritime universel, l'Angleterre paraît insensible à tout ordre de fait qui n'est point perpendiculaire et tangent au bout de son nez. A ce signe on discerne un peuple gardé par la mer ! Nos risques naturels nous ont faits moins flegmatiques et plus prompts aux affaires d'Europe. Sur le continent, il nous appartenait de marcher en avant comme des éclaireurs et des guides. C'est le rôle naturel de la France. Il lui semble interdit tant qu'elle est enchaînée au chariot mérovingien de la démocratie.

On y perdra des deux côtés. En ce qui concerne notre pays, la réforme qui s'impose n'est pas douteuse : comme pour l'empire colonial, comme pour la marine, un changement de régime est le seul correctif capable de redresser nos rapports avec l'Angleterre. Le mal est immuable si l'institution qui le cause ne bouge pas.

*
* *

Mais la guerre et la paix ont porté des leçons plus topiques encore dans la ligne que nos considérations indiquaient.

D'abord, nos révolutionnaires n'ont cessé de le ressentir et de le dire, la victoire de la France a été due aux causes et aux moyens de la réaction. Des maîtres du régime aussi qualifiés que M. le professeur Aulard en sont tombés d'accord : « Chez toutes les nations victorieuses, la guerre a été gagnée par des procédés de dictature conservatrice... Partout, on a pour ainsi dire rétabli provisoirement et en vue de l'effort militaire l'ancien régime (1). » Assurément, tous les Français, tous les alliés sans distinction de parti, ont combattu pour vaincre, mais une seule doctrine française ou alliée a été appliquée jusqu'à la victoire : la doctrine qui s'opposait à la tradition de Danton et de Gambetta.

L'esprit démocratique a servi pendant la guerre à colorier des harangues inopérantes, puis à orienter des négociations

(1) *Le Pays* du 25 juillet 1919.

désastreuses. L'esprit contre-révolutionnaire a imposé la dictature d'un général en chef au moment de la Marne, la dictature d'un civil au moment de la grande péripétie décisive, et d'un bout à l'autre, la censure de la presse, le discrédit des assemblées, le travail à huis clos des commissions, les comités secrets, la suppression des réunions publiques, le silence méthodique et volontaire de l'opinion, l'autonomie presque exagérée du pouvoir militaire (mais l'incompétence du pouvoir politique y contraignait), parfois l'état de siège, souvent la suppression de la liberté individuelle. Contre-épreuves : quand un ministre trahissait comme Malvy, ou pataugeait comme Painlevé, il invoquait les directives démocratiques ; lorsqu'il s'appliquait au travail de la guerre et s'efforçait d'y rallier des citoyens récalcitrants, ce ministre, s'appelât-il Albert Thomas et fût-il mandaté par le parti socialiste unifié, ne craignait pas de déclarer qu'il n'y avait « pas d'égalité en temps de guerre » ; il abaissait le formulaire du désordre devant les besoins du pays.

L'intérêt national était d'un côté, le régime de l'autre. On admirera un jour ce partage. Eh ! quoi, pour que la République se pliât à l'essentiel du service de la nation, aux nécessités strictes de son salut vital, il a donc fallu lui donner les lois, les mœurs, les procédures du régime opposé ! Dans une crise de vie ou de mort, ce régime ne servait donc pas la nation par ses propres moyens ! A quoi sert-il alors? Et que sert-il? Nous nous sommes réjouis du très patriotique effort que des hommes tentèrent pour corriger et tempérer un principe naturellement vicieux. Le président de ce régime des partis, M. Poincaré, eut le sens, l'honneur, la vertu de proposer et de faire adopter dès le premier jour son système d'*union sacrée* par lequel tout parti s'oublia dans la France. Mais c'était désavouer l'esprit du régime. On ne pouvait mieux renverser la République dans les cerveaux.

Tout ce que la guerre eut d'heureux l'ayant été dans la mesure de l'influence de l'esprit réactionnaire, l'intervention et le dosage de l'élément républicain ou révolutionnaire ayant aussi mesuré exactement le revers, la même relation devait se retrouver dans l'heur et le malheur du traité de paix. Elle s'y retrouva en des proportions différentes ; si le bien y fut national et le mal démocratique, notre dose de fortune et d'infortune ne fut pas la même que sur les champs de bataille. Nous avions eu la gloire, nous oubliâmes le profit

pour des motifs qui tiennent soit à l'économie, soit à la théologie du régime. La langue française a perdu son vieux titre de langue de la diplomatie : le fait consacre l'affaiblissement de la France depuis cent trente ans d'évolution démocratique ; mais quand elle a réclamé son « privilège », il a été trop facile de lui répondre : « Eh ! quoi, y en a-t-il en démocratie? Que faites-vous de l'égalité des grands peuples? » L'échec de la paix séparée, celui des négociations du prince Sixte et des nobles ouvertures du roi d'Espagne relèvent aussi d'un préjugé anti-autrichien qui fait corps avec l'esprit de la République. Le respect de l'unité allemande porte le même caractère de même origine, reconnu aussi par M. Aulard (1). Pareillement, le goût des carnages désintéressés, de la guerre qui ne paie pas. Pareillement, et de façon plus générale, l'imprévision, l'inexpérience, le manque de suite et de lien entre les hommes et les idées : la consommation de ministres des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine n'a pas diminué devant le tapis vert des conférences. Mêmes causes, mêmes effets, mêmes noires erreurs maculées d'un beau sang : elles en demeurent avides puisqu'elles font les fières et ne regrettent rien.

Ainsi les adversaires de ces erreurs ont-ils le droit de rappeler que les monarchistes français ayant prévu « *la grande guerre de destruction en suspens, qui devait éclater un jour ou l'autre* (2) » et ayant déclaré, à la même date, qu'entre l'Angleterre et l'Allemagne « *il ne restait plus que nous dans la zone de la liberté dangereuse* (3) », les mêmes écrivains, dès la première victoire de septembre 1914 et même auparavant, avaient déjà tracé au jour le jour la ligne claire et nette de ce qu'il fallait faire : la dissociation de l'Allemagne, et de ce qu'il fallait éviter : le démembrement de l'Autriche. On ne les a pas écoutés. Le public le déplore. Parmi le personnel régnant, combien sont assez forts et sages pour penser comme le public?

On ne saurait porter à l'*avoir* du régime ni décompter de nos prévisions d'avant-guerre qu'un épisode heureux : l'intervention du royaume d'Italie. On avoue qu'elle s'est produite en dépit de l'opinion libérale et parlementaire de la

(1) *Le Pays* du 19 février 1920.
(2) *Kiel et Tanger*, p. 105.
(3) *Ibid.*, p. 105.

péninsule, qu'elle a résulté d'un recours au roi formé par l'instinct populaire, qu'elle traduisait une opinion nationaliste dont les chefs ont été longtemps comptés pour des amis, on disait même des « disciples » de l'*Action française* (mais ce qu'ils tenaient de nous venait uniquement de ce qu'ils étaient nés après nous, l'histoire de leur *Risorgimento* nous ayant beaucoup renseignés et aidés nous-mêmes). Tout cela n'ôte rien à l'importance et à la valeur de l'heureuse intervention inespérée. Le beau et long effort de M. Barrère demeure ce qu'il est. Tous les patriotes l'en loueront avec nous. Nous nous réjouissons de nous être trompés de ce côté-là. Nous eussions souhaité que le régime fût en état de nous faire un plus grand nombre de bonnes surprises pareilles et de nous donner beaucoup de démentis de ce poids. Ce fut le seul. Car l'affaire roumaine a été trop gâchée, avant, pendant et après : la République n'a pas lieu de s'en faire gloire.

Ici se pose la même question que pour la liaison avec l'Angleterre, mais en termes plus graves : comment ces alliances ont-elles si peu duré dans leur première forme amicale? On s'est séparé ou peu s'en faut ; on s'est fâché ou presque : alors qu'il aurait fallu donner de part et d'autre un exemple éclatant de fidélité, d'entr'aide, de magnificence. L'obstacle wilsonien? C'était une raison de plus.

Il ne serait pas équitable de supposer qu'on n'ait pas formé à Paris le rêve idyllique et pratique d'union latine perpétuelle : on n'a pas su et l'on n'a pas pu l'accomplir. Quant au vrai sentiment français, il ne s'est pas traduit, car nous étions en république, c'est-à-dire inorganisés. La preuve de cette assertion ressortira du simple fait qu'on ne s'est pas brouillé avec Rome pour Vienne ou pour Berlin, qui en eussent valu la peine : Fiume, quelle pitié !

Perdre après la victoire de telles amitiés et s'être assez trompé sur les inimitiés pour laisser démembrer l'Autriche et pour aider à resserrer l'unité de l'Allemagne du Nord, il semble qu'une telle politique extérieure se juge elle-même. La vie peut-elle évoluer avec assez de chance et de faveur pour permettre un redressement avant l'échéance de la catastrophe nouvelle?

*
* *

Il y a des pays où la faute a été rapidement suivie de la peine : ainsi la débâcle de l'œuvre de M. Wilson est complète dans sa patrie, lui-même n'y existe plus. En Europe, il avait été populaire en tant qu'ami et allié, bien entendu, mais aussi comme chef d'un formidable pouvoir personnel : c'était l'homme de qui tout dépendait, un pape-césar. Quel langage parlait aux imaginations ce professeur promu despote ! Comme les hommes de 1750, de 1799, de 1848, il a voulu utiliser le despotisme pour la liberté : toquade napoléonienne et raté napoléonien ! Cet autocrate libertaire aura sauvé l'Allemagne et tué la paix.

A peine eut-il le dos tourné qu'une œuvre de contre-révolution s'ébaucha spontanément partout où il avait agi, et c'est le mouvement qui ne cesse de gagner en force à l'heure où j'écris. L'Entente en est réduite à interdire aux peuples de disposer d'eux-mêmes en faveur de telle ou telle dynastie. Cela permettra un jour à Berlin d'affecter de se faire le centre d'une renaissance de l'ordre. Postés à Vienne et à Budapest, nous aurions dû empêcher le germanisme et la révolution qui avouaient leurs vieilles affinités, de prendre de nouveau le masque. On enrage de voir recommencer une comédie grossière. Mais vue de Sirius ou d'Orion, la Turquie est bien intéressante et la Hongrie l'est davantage. Le cycle est déjà achevé dans la Grèce constantinienne où, par la faute des Alliés, les oscillations avaient été plus courtes qu'ailleurs.

Chacun se rappelle cette série d'événements où l'attitude du gouvernement d'Athènes semblait contredire la doctrine d'après laquelle l'hérédité monarchique fait des rois les premiers patriotes de leur empire : les lettres de Sophie de Grèce semblaient en désaccord si vif avec l'intérêt et le sentiment d'une nation grecque ! Puis, le sang français répandu sur la colline des Nymphes et sous le monument de Philoppappos montra que la Prussienne n'était pas isolée là-bas. Elle n'y manquait certainement pas de soutiens. La situation s'étant embrouillée et tendue encore, l'hérédité fournit à ce curieux pays un moyen idéal de tout ménager : peuple, roi, dynastie, Entente même, de tout sauvegarder et de tout recouvrir, par un simple changement dans la succession

princière. Mais un coup de hasard ayant fait disparaître trop tôt le prête-nom commode, le roi Constantin en personne fut rappelé et M. Venizelos, dont le tour d'exil arrivait, se borna à présumer que Constantin, au pis aller, serait bien obligé de conserver tout ce dont le ministre déchu avait arrondi l'héritage national et royal. Cela était dit en termes si crus que l'interlocuteur français de l'illustre Crétois y reconnut loyalement le son même de nos idées (1).

Voilà donc qui boucle la boucle (2). On nous permettra de dédier l'historiette à un instable ami royaliste à qui chaque courrier d'Athènes donna du vague à l'âme tout le long de l'été de 1916. Il avait raison d'en souffrir pour la France. Il avait tort de douter des leçons de l'histoire et des analyses de la raison. Patience, que diable ! La même année, un grand poète patriote nous disait qu'une relecture de la *Réforme intellectuelle et morale* l'avait déçu. C'est qu'il cherchait à contretemps. Il y a moment pour observer et moment pour conclure : l'heure où les sorts se débattent n'est pas l'heure où se forment les décisions. La nature des choses comporte un commencement, un milieu et une fin. « Attendre la fin », c'est le conseil du fabuliste. Il faut, en la guettant, la discerner et la comprendre. Il y a des sujets sur lesquels, depuis des temps variables, on ne cesse de nous faire l'honneur de redire : « Combien vous avez eu raison ! » Sur les mêmes sujets, peu auparavant, l'on venait s'informer auprès de nous en grand mystère du degré de notre sérieux. Si, bien tâtés, nous résistions, on insinuait : « Tout de même, ne craignez-vous pas d'avoir fait quelque erreur? » Hé non, c'était trop difficile !

Le sceptique paresseux et intéressé dira qu'ainsi tourne la roue du monde. Mais ses révolutions se font en un sens qui ne tourne pas. Cette roue a des rayons stables, des crans d'arrêt cent fois notés. Naturellement, l'observateur est un homme faillible qui peut se méprendre. Encore faut-il distinguer entre les salubres vérifications de l'intelligence et l'instabilité des nerfs. On rectifie le faux. On enregistre le

(1) Venizelos. — Le roi, pressé par les intérêts du pays, n'a que rarement les idées du prétendant. Je l'ai bien vu avec Alexandre...

Émile Buré. — Prenez garde, monsieur le président, le fier démocrate que vous êtes vient d'apporter son témoignage au royaliste Maurras qui prétend que, sur le trône, les rois se nationalisent ! (*L'Éclair* du 8 février 1921.)

(2) Une victoire turque peut la déboucler. Mais ceci est une autre histoire.

vrai qui se confirme, mais surtout, on n'attend pas pour le confesser qu'il soit manifesté par des coups de foudre ou par des secousses sismiques. La vérité politique ressemble à la poudre explosive que le chimiste annonce et définit parce qu'il la connaît. Cependant elle dort et ne fait rien sauter. Le vulgaire badaud répète : « Non, voyez, ça ne saute pas... » Ne nous amusons pas à le faire sauter pour voir, car le malheureux saute plus souvent qu'à son tour.

* * *

Les politiques fanfarons qui décrétèrent en 1918 la chute des monarchies dans l'Europe centrale sont obligés de mesurer plus exactement ces forces de l'histoire et de la nature.

Guillaume II fut un souverain médiocre et funeste, qui a régné sur des peuples bien surfaits. Cependant l'organisation qu'il présidait engendra une somme énorme de puissance par le simple fait de l'unité, de l'hérédité et de la tradition du commandement.

On ne saurait exagérer le poids historique de ses fautes personnelles. La plupart ont été capitales. Ayant résisté vingt ans à la faction de guerre, il n'a pas su conserver un tel avantage. A peine l'avait-il perdu qu'il a fédéré l'univers contre lui dans des conditions qui ressemblent au suicide d'un État et d'une nation. Ainsi, défauts, travers, vices et crimes, l'empereur aura incarné tout son peuple. N'importe : dans l'égale abjection des personnes, sujets et chefs, cette pyramide de légitimisme prussien et de nationalisme germain portée par leurs vassaux austro-hongrois et turcs et les vassaux de leurs vassaux disposait des deux éléments essentiels de la résistance et de l'action : base équilibrée, pointe de convergence. Le ciment de cette barbarie armée et systématisée aura tenu quatre ans contre les forces du reste du monde, et dans le rapport d'un seul contre sept ou huit, peut-être neuf et dix adversaires. La guerre donne donc une idée très basse de l'esprit politique du peuple allemand, mais élève très haut la valeur organique de toute royauté, la valeur dynamique d'un sentiment national qu'elle discipline. Trois ans de fausse république allemande établissent que les bienfaits du nationalisme royal ont survécu là-bas à la révolution. Aussi travaille-t-on à liquider celle-ci. On

rêve de quelque régence éliminant le mauvais prince et ramenant le principat.

Telle est la vigueur monarchique. Il serait vain de prétendre la dénigrer au point de vue de la morale pure. L'honneur de la monarchie est intact. Ni l'abjection de Guillaume II, ni celle de Constantin ne fait pâlir la dignité chevaleresque d'Albert de Belgique, ce sauveur de l'Occident, ni la bonne grâce et la charité d'Alphonse d'Espagne, ni la bravoure d'Alexandre de Serbie et d'Emmanuel d'Italie. On ne peut oublier non plus l'amour de la paix qui guida les pensées de Charles d'Autriche, ni la foi de ce pauvre tsar qui nous fut toujours conservée.

Mais s'ils rendent justice à la couronne chez l'ennemi, chez l'allié et chez l'ami, les Français n'éviteront pas le souvenir de leurs propres rois, qui, pour être des morts, ont aussi combattu et agi en notre faveur. Nous devons à Louis-Philippe la constitution d'une Belgique, à Louis XVI l'amitié séculaire des États-Unis ; le lointain Louis XIV n'est pas étranger à notre sécurité du côté des Pyrénées. Cependant, il faut être simple citoyen pour dire cela des rois de France : nulle parole officielle ne leur a exprimé la moindre reconnaissance. Ceux qui y prendront garde ne s'en laisseront plus conter sur la valeur éthique du régime républicain : idéalisme, esprit de justice ou sentiment du droit, quelles simagrées !

Pourtant, ces morts royaux ont précisément un mérite qui a fait défaut au régime vivant. Leur ouvrage historique représente à peu près le seul concours extérieur qui ne nous ait pas été apporté par le jeu naturel de la force des choses ou de la sottise ennemie : le seul que des mains françaises aient véritablement formé et modelé en notre faveur. Royales mains défuntes, ensevelies et décharnées depuis longtemps ! Notre État sans cœur ni cerveau paraît avoir aussi perdu ces mains d'ouvriers habiles à tailler la figure d'une politique à long terme : il peut être agité au dedans, mais au dehors il est manchot.

Du temps où dix départements étaient envahis, quand nos armées tenaient et résistaient glorieusement, une obsession ne nous quittait guère :

*Cela va bien*, disions-nous et imprimions-nous sans relâche, *et cela ira bien ainsi, tant que nous serons attaqués et envahis, car l'agression contient en elle-même une direction, elle ne*

*permet pas de trop hésiter, ni de trop diviser l'effort; il suffit de vouloir; l'unité est fournie par la nécessité d'une riposte convergente à l'assaut ennemi : quand nous subissons ainsi l'autorité de l'envahisseur et la monarchie de sa guerre, c'est au fond le règne indirect de la monarchie de Guillaume II. La vraie difficulté commencera pour la République quand l'ennemi qui la dirige sera vaincu et que nous serons sur le Rhin. Car alors, il faudra qu'elle tire de son fond une pensée, une volonté, une direction. En a-t-elle? Ou la guerre offensive traduira une visée politique, ou, en pleine victoire et avant l'entière victoire, elle s'arrêtera d'elle-même sans rien finir.*

Ce ne sont pas là des supputations inventées après coup selon que tourne l'événement. On les a relevées sous notre plume à tous les moments de la guerre, chacun peut aller les relire. Nous ne tirons aucune gloriole de ces calculs élémentaires ! Ni la nature qui les vérifie, ni la raison qui les découvre, ne pouvaient s'y prendre autrement.

En effet, l'ennemi en retraite, un genre d'effort relativement simple était terminé. Du moment que l'envahisseur sortait du pays, il ne pouvait plus être question de se borner à répondre au choc par le choc réflexe. L'habileté des chefs militaires, la bravoure des troupes ne suffisaient plus. Il fallait au gouvernement civil une politique de guerre, un but autre que la défense, il lui fallait des desseins, un plan, des méthodes, pour mettre l'ennemi hors de cause et l'empêcher de nuire à l'avenir. Cela supposait une vue ferme de l'Europe et du monde, de mûres réponses aux problèmes posés par l'unité de l'Allemagne, les nationalités autrichiennes, le branlant trépied polonais. Il fallait dès 1914 ou 1915 avoir pensé là-dessus quelque chose de défini, de souple, et, dans la série des combinaisons possibles, avoir fait des choix motivés. Grave sujet, grave affaire ! Déploiement de pensée et de volonté prévoyante considérable ! L'opération requérait un pouvoir établi, ancien, unifié, fonctionnant à l'image d'un cerveau, capable de substituer à l'acte féminin et passif de la résistance un principe mâle d'initiative et d'action. Cette opération passait les ressources d'un gouvernement populaire et du régime des partis.

Pourquoi? Les partis sont divers, les peuples sont ignorants, les uns et les autres sont menés, ils ne mènent pas ; plusieurs hommes, plusieurs chefs, plusieurs plans n'en valent pas un, et leur politique toujours discutée, jamais continuée,

ne vise que le présent, mais avec ses passions, ses sentiments, plus qu'avec l'idée complète de son destin. Nous avons manqué d'une tradition et d'un chef, l'une nourrie de la sagesse du passé, l'autre pensant un avenir. Il n'y a point d'action humaine libre et heureuse sans ces deux guides. Vieilles vérités que l'esprit a toujours déduites de la connaissance des hommes et du jeu de leurs intérêts : vues et dites avant l'expérience, elles nous en reviennent aggravées d'affreux souvenirs.

C'est en 1896 que le raisonneur de M. Anatole France répondait au rêveur officiel : « Tu sais bien que nous n'en avons pas, nous ne pouvons pas en avoir, de politique extérieure. » En 1921, ces mots répercutent la plainte de ceux qui sont morts pour rien ou pour trop peu de chose. Puisse la vérité qu'elle enseigne suggérer la restauration nationale capable de les apaiser !

CHARLES MAURRAS.

# Réflexions sur Frédéric Nietzsche

La vaste étude d'ensemble que M. Charles Andler a commencé de publier sur Frédéric Nietzsche et où nous retrouvons l'érudition approfondie et l'intensité de sentiment qui distinguent les travaux de l'éminent professeur, menace d'affaiblir beaucoup l'intérêt qui s'attachait aux premiers ouvrages parus en France, voici une vingtaine d'années, sur l'auteur de *Zarathustra.* J'espère cependant que certaine *Morale de Nietzsche*, que je me plais à regarder comme mon réel début dans les lettres, ne semblera point pour cela indigne d'être lue. Comme on pourra trouver chez M. Andler un exposé complet des idées de Nietzsche, l'analyse la plus étendue et la plus poussée de son caractère, de sa formation, de ses origines intellectuelles et morales, on se sentira plus indulgent pour mon aperçu trop rapide et peut-être (je voudrais n'être pas jugé présomptueux) trouvera-t-on une certaine compensation à ses énormes lacunes dans la personnalité de l'accent qui l'anime et dans les tendances assez ardentes qu'il manifeste.

Je ne parlais pas de Nietzsche froidement, parce que je lui devais beaucoup. La connaissance de certains de ses écrits m'a rendu, à un moment de ma jeunesse, un service passager et limité, mais puissant et décisif. Quel service? Je ne l'expliquerai pas, car ce serait entrer dans l'histoire de mon esprit, sujet qui n'est décemment abordable que pour un esprit

qui a donné plus de fruits que moi. Au moins, qu'on n'aille pas, sur cet aveu, faire de moi un nietzschéen. Kant disait que Hume l'avait éveillé du sommeil dogmatique ; il n'avait pas adopté pour cela la philosophie de Hume. De Nietzsche, je pourrais dire aussi que, à certains égards, il m'a éveillé, il m'a aidé à entrer dans ma route, fort différente de la sienne.

L'essai que je lui consacrai n'a donc pas le ton calme et rassis qui convient à l'exposé critique d'un philosophe. Il s'anime d'accents de sympathie intellectuelle qui ont une apparence de recommandation. Il est, à la vérité, fort tendancieux. Il n'est pas inexact le moins du monde. Il ne fait pas dire autre chose à Nietzsche que ce que Nietzsche a dit réellement. Mais il laisse de côté toute une partie des idées nietzschéennes, celle qui m'intéressait le moins. Je n'ai pas donné le coup de pouce à mon auteur. J'ai seulement dégagé ce que je trouvais chez lui de bon. Une analyse plus complète ne contredira pas la mienne ; elle juxtaposera de nouveaux éléments à ceux que j'ai voulu mettre en lumière ; peut-être montrera-t-elle aussi que ce que j'ai pris dans la philosophie de Nietzsche en constitue bien le principal, qu'il en forme le centre d'inspiration et comme le cœur.

La matière de cet ouvrage, écrit en 1898, avait été publiée en 1899 par *l'Action française*, qui venait de naître sous la forme d'une petite revue. Elle avait été divisée en plusieurs articles qui portaient ce titre commun : *Nietzsche contre l'anarchisme*. Un écrivain, qui n'est plus de ce monde, s'y intéressa et me conseilla vivement d'en faire un volume. Comme j'étais sans crédit dans la librairie, il se chargeait des démarches. Je lui en fus et lui en demeure reconnaissant. Mais il gâta dans une certaine mesure et sans mauvaise intention, le service qu'il me rendait en me persuadant de rejeter le titre que j'avais choisi et qui, à ce qu'il m'affirmait, ne réussirait pas et en me proposant celui qui a été adopté. J'ai découvert depuis que le mot d'*anarchisme*, étalé sur la couverture, le chiffonnait. Il avait eu, dans son temps, quelques faiblesses (purement littéraires) pour l'anarchisme et s'il s'en était délivré, pour revenir, momentanément au moins, à des idées d'ordre, il n'aimait pas que le nom de son vieux péché fût étalé avec trop d'éclat. Ma formule lui apparaissait comme une espèce de vignette criarde où l'on voyait l'anarchisme rossé par le puissant jouteur qu'est Nietzsche. Cela ne lui plaisait qu'à demi. Je

n'ai d'ailleurs saisi ces nuances que plus tard. Dans ma naïveté, je pris ce conseil pour argent comptant. Je me disais que, dans un livre, c'est le contenu qui importe et non le titre. Je ne me suis pas, depuis ce temps, rallié à l'opinion contraire, bien que, sous une absurdité apparente, celle-ci cache une espèce de sagesse. Du moins ai-je reconnu qu'un titre qui forme contresens, qui va jusqu'à dénaturer l'objet et le genre du livre qu'il annonce, est chose fâcheuse. C'est, je l'avoue, le cas du mien. Il ne m'est plus possible d'en mettre un autre. Mais je prierai instamment mes lecteurs de faire en pensée la rectification. Je n'ai jamais pris Nietzsche pour un maître de morale, bien que je le considère comme un moraliste de grande pénétration, un de ceux qui peuvent le mieux nous aider à connaître et comprendre ses compatriotes. Ce sont deux caractères fort différents. On peut être un observateur aigu des mœurs et des âmes et manquer au degré le plus étonnant de bon sens, de sagesse et d'humanité dans la direction pratique des hommes. La « morale de Nietzsche » ne me dit rien qui vaille. Mais elle comprend tout au moins un article excellent : son étude de l'anarchisme. Je m'en tiens à *Nietzsche contre l'anarchisme.*

L'idée de l'anarchisme est une de ces idées trop étendues, trop compréhensives, qui se prêtent à des interprétations diverses et dont on ne saurait faire usage sans les définir et les limiter. On verra dans quel sens il convient à Nietzsche de la prendre et l'on renoncera à le quereller, comme à quereller son interprète, sur le mot lui-même. La question est de savoir si les choses désignées par ce mot sont expliquées clairement et avec vérité, si elles sont rapprochées les unes des autres et soumises à la même définition en vertu de rapports et de ressemblances réelles, si l'analyse qui en est proposée est exacte.

Ce qu'on peut dire, d'une manière générale, de l'anarchisme, c'est qu'il est la confiance en la nature sans règle. Tenir la règle pour mauvaise, comme règle, en quelque ordre de choses humaines que ce soit, voilà l'esprit anarchique. La doctrine affichée par les romantiques d'après laquelle les règles naturelles des arts ne seraient que des conventions bonnes à étouffer le génie et à comprimer l'individualité, mérite absolument ce rude qualificatif. Il convient à toute philosophie politique ou sociale qui, pour juger de la légitimité des

institutions publiques, adopte je ne dirai pas comme un des points de vue où il faut se placer, mais comme point de vue suprême le point de vue des droits individuels. Une telle philosophie présuppose une fausse notion de l'homme, car elle méconnaît cette vérité évidente : que dans ce qui fait la valeur intellectuelle et morale de l'individu, lui-même n'est que pour une part ; l'héritage national et religieux que le milieu et l'éducation lui ont transmis y est pour une part non moins essentielle. En faisant abstraction de cette dépendance profonde et vitale, on se flatte de grandir l'individu, de relever la dignité de l'individu, de le grandir, d'ouvrir à sa libre expansion un plus vaste espace ; mais toute pratique politique ou pédagogique inspirée de cette conception contre nature ne tend et n'aboutit en réalité qu'à l'appauvrir, à le rapetisser, à le désorienter, à le désemparer. Là est la source de toute anarchie. Proclamée au nom de l'individu, l'anarchie a sa dernière conséquence dans la ruine de l'individualité et l'abaissement du type humain. On n'est pas anarchiste parce qu'on s'attaque à une règle, à une autorité, à une discipline, à une tradition particulière. On l'est quand on s'y attaque dans un esprit de dédain, d'ironie ou d'amertume contre tout ce qui est règle, autorité et discipline en général.

Il s'est trouvé à certaines époques peu éloignées de nous d'éloquents sophistes pour prêter à l'anarchisme de réelles séductions. Ils n'y seraient point parvenus cependant s'ils n'avaient été servis par le manque de foi en elles-mêmes dont souffraient les autorités régnantes à ce moment-là. Un gouvernement qui gouverne sans que son droit de gouverner soit pour lui l'objet de la certitude la plus forte, des éducateurs qui éduquent sans avoir l'esprit vigoureusement fixé sur la meilleure orientation à imprimer aux sentiments de la jeunesse, sur les qualités constitutives du meilleur type d'homme à former, un professeur qui enseigne sans doctrine sur ce qu'il enseigne, un critique dont le goût est asservi à tout ce qu'il lit, tous ces dirigeants mal assurés de leur propre direction, ou incertains même s'il est nécessaire d'en avoir une quand on dirige, sont les premiers fauteurs de l'anarchie. Immédiatement après eux viennent les écrivains et les orateurs qui combattent l'anarchisme en plaidant pour l'autorité les circonstances atténuantes, en la représentant comme un pis-aller inglorieux, mais indispensable, pour

lequel l'indulgence des têtes libres, des hommes à tempérament et des personnes d'esprit est humblement sollicitée. Ceux-là font à l'anarchisme la part très belle et, s'ils le répudient quant à eux, c'est d'une manière qui ne nous invite que trop à mettre cette abstention sur le compte d'une timidité dont ils ont le modeste sentiment. Je crois qu'on donne quelquefois à cette façon de défendre l'ordre le nom de libéralisme. Mais c'est appliquer à une faiblesse un nom qui est trop beau pour ne pas mériter de désigner une force. Le véritable libéralisme, c'est la largeur, largeur des vues, largeur des sentiments, largeur de l'action. Et la largeur est le fait naturel de la grande intelligence. L'intelligence, loin d'être ennemie de la discipline, ne saurait avoir rien de plus cher, dans aucun genre, qu'une discipline réellement organisatrice et rayonnant d'assez haut pour envelopper sans violence l'action de toutes les forces spontanées qui relèvent d'elle.

L'esprit anarchique a tenu une grande place dans les mouvements d'idées français et européens du dix-neuvième siècle. Mais on peut dire que, pendant cette période, il n'a le plus souvent été combattu que par les molles armes du prétendu libéralisme. Il est arrivé aussi qu'il le fût d'une manière plus énergique et témoignant d'une autre vigueur de pensée. Il y avait malheureusement de graves désavantages à solidariser, comme le faisaient les théoriciens auxquels je songe, la cause de l'autorité et de l'ordre en général avec des croyances, vraies peut-être, vénérables assurément, mais qui se voyaient abandonnées par un trop grand nombre d'hommes modernes pour qu'on pût les faire accepter comme fondement commun des disciplines diverses de la France. L'esprit moderne, tout empreint de positivisme et d'observation (et je prends ici le positivisme dans un sens où il n'exclut pas les croyances religieuses) se rend compte qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher jusqu'au sein de la religion et de la métaphysique, jusqu'au sein de Dieu, la raison d'être et la justification (pratique tout au moins) des règles les plus propres à organiser la nation et la société, à diriger l'activité intellectuelle. Un sain empirisme sur les données duquel tous les hommes de bon sens pourraient s'accorder suffit pour nous les faire reconnaître.

C'est cette méthode qui a prévalu dans l'élite des intelligences françaises à partir de la seconde moitié du dix-neu-

vième siècle. Le débordement de chimères idéologiques qui précéda, provoqua et accompagna la révolution de 1848 dégoûta des séductions de l'anarchisme tout ce qui pensait. Sainte-Beuve, Renan, Taine enseignèrent le positivisme politique et rénovèrent avec éclat la tradition française de la pensée réglée, claire et méthodique. Mais ces grands esprits, dont l'influence domine toute la période littéraire qui s'étend de 1850 à 1890 environ et dont nous avons encore beaucoup à apprendre, étaient surtout des naturalistes et des historiens. Ils faisaient de la science comparée. Ils nous montraient des échantillons historiques d'où ressortaient, par démonstration expérimentale, les conditions qui font la prospérité et la décadence de la civilisation, celles qui font la force ou la faiblesse des États, la cohésion ou la décomposition des sociétés, la floraison ou le dépérissement des lettres et des arts. Ce qui leur manquait, c'était l'esprit d'action, l'esprit d'initiative, je dirais presque l'esprit de vie, la foi suffisante en l'immortelle jeunesse de leur patrie et de l'humanité. Ce caractère est très sensible chez Flaubert. Il parle comme si tout était fini. Certains de ces hommes se ressentaient du romantisme de leur première jeunesse. Ils avaient donné leur cœur aux chimères. Elles ne le leur rendirent pas entièrement. Ils ne reconquirent que leur raison. La connaissance des réalités n'eut pas chez eux pour compagnes les énergies de l'humeur, de l'enthousiasme et de l'amour, sans lesquelles on ne remédie efficacement à aucun mal et en particulier au mal de l'anarchisme révolutionnaire qui parfois procède d'un amour égaré. C'est pourquoi on pourrait les appeler eux-mêmes, dans un sens particulier et en ne donnant à ces mots que la portée d'une nuance, des « prophètes du passé ».

Beaucoup de jeunes gens d'aujourd'hui refusent leur confiance à cette grande génération de 1860, qui a donné en France la dernière en date de ses grandes écoles littéraires (car tout ce qui a paru depuis de plus important, dans l'ordre de la pensée, en relève). On supplie ces jeunes gens de distinguer. On convient que dans cette génération « de physiologistes et d'anatomistes », comme l'appelait Sainte-Beuve, le feu de l'âme ne fut pas en proportion des lumières et de l'étendue de l'intelligence. Il y eut insuffisance, atonie, parfois même corruption du sentiment. Mais les grandes maladies sont toujours suivies d'une période de débilité ;

et l'élite française venait de passer par cette grande maladie du sentiment qui a pour nom le romantisme ; de là une phase inévitable de débilité morale qui s'est prolongée jusqu'aux dernières années du dix-neuvième siècle. Au contraire, le réveil de l'intelligence fut complet, magnifique, et son œuvre admirable. Ce que nous avons à faire, ce n'est pas de répudier cette œuvre, mais de l'étudier, d'en retenir les leçons, de la continuer, d'en reprendre le fil. La jeunesse d'aujourd'hui a sur l'ensemble de ses aînés une supériorité de santé morale qu'elle a manifestée héroïquement. Mais ceux-là la trompent de la manière la plus irritante qui s'essaient à envelopper la raison elle-même dans le discrédit justement mérité par des vacillations de cœur, dont la raison ne fut nullement responsable. On avertit instamment cette jeunesse que les plus généreuses impulsions de « la vie » ne sauraient suppléer au défaut de pensée et de critique et que le plus sûr moyen de faire aboutir au néant les plus glorieuses inspirations de son cœur, c'est d'entretenir et de couver en elle — fût-ce sous le beau prétexte doctrinal d'anti-intellectualisme — la méfiance et la peur de l'intelligence.

Ai-je fait une digression? Un circuit tout au plus. La critique positiviste des tendances anarchiques manquait de mouvement ; elle faisait de la théorie plutôt que de l'offensive ; elle n'avait pas cette gaîté, cette allégresse de l'esprit qu'il faut, en France surtout, opposer à un ennemi qu'on veut vaincre. La critique libérale donnait à l'anarchisme le beau rôle, elle lui laissait le prestige qui s'attache à l'audace et aux mouvements d'une vie débordante. Une critique nouvelle et enfin bien inspirée a trouvé sa voie hors de ces deux erreurs. Elle salue le drapeau de l'ordre, car pour elle il ne porte pas des couleurs tristes, mais de vives et heureuses couleurs. Les règles, les disciplines, les institutions ne lui apparaissent pas comme des limites imposées du dehors à l'action et à l'essor des forces spontanées. Cette antinomie de nature admise entre les unes et les autres ne lui semble pas vraie. Elle estime que l'ordre est inhérent à tout ce qui mérite le nom de force et que toute force digne de ce nom est déjà pénétrée et imprégnée d'ordre, et que là où il n'y a pas présence et présence intime d'un ordre, il ne saurait y avoir que faiblesse et impuissance. Elle refuse d'opposer l'individu à la société, soit pour soumettre l'état social à la souveraineté du droit individuel, soit pour comprimer l'in-

dividu sous les exigences de l'état social. Il ne saurait être question de droits pour l'individu que s'il possède un minimum de valeur intellectuelle et morale et la société, avec ses institutions et ses traditions, est considérée, du point de vue que je définis ici, comme la source même où l'individu puise les éléments indispensables de sa valeur. C'est par une application du même principe que l'on ne consent pas à regarder, dans les travaux de l'esprit, l'inspiration et la règle comme deux forces de sens contraire qui, de leur propre mouvement, ne tendraient qu'à se diminuer l'une l'autre. Il n'y a qu'une inspiration pleine et vigoureuse qui puisse s'égaler aux exigences de la règle et elle y parvient, non en comprimant son souffle, mais en se donnant un souffle de plus. La règle exprime et pose des conditions d'ampleur, de puissance, d'harmonie. Elle ne gêne que l'artiste ou l'écrivain faible, incapable de remplir la carrière qu'elle lui trace. En définitive, la critique dont je parle a arraché à l'anarchie les prestiges de beauté et de vitalité, dont elle se parait faussement et qu'une certaine badauderie intellectuelle lui accordait, pour faire passer ces titres du côté de l'ordre. Elle montre dans l'anarchie le fond de misère, de pauvreté ou, comme disent les théologiens, de déficience essentielle.

Voilà le point sur lequel elle a rencontré le concours de Nietzsche. Psychologie et pathologie minutieusement fouillées des tendances anarchistes, voilà ce qu'il nous propose, voilà le point où il nous paraît utile à entendre.

*
* *

Prenne qui voudra connaissance de sa pensée ! Et que chacun la discute selon ses propres opinions ! Mais il existe, à l'égard de Nietzche, chez beaucoup de personnes, un état d'esprit violent et aveugle qui ne va pas à moins qu'à réprouver et condamner, sur le seul vu de son nom, toute idée prise chez lui, comme s'il y avait eu chez cet homme un fond de perversité tel que tout ce qu'il a conçu et écrit dût en être infecté. Je crois discerner de cet état d'esprit deux raisons : l'une tient aux attaques de Nietzsche contre le christianisme, l'autre (qui n'a, il est vrai, fait sentir ses effets que depuis la guerre) tient à sa qualité d'Allemand. Je m'expliquerai sur l'une et sur l'autre.

Il est très vrai que Nietzsche a manifesté à l'égard du christianisme l'animadversion la plus vive et qu'il l'a critiqué avec virulence. L'expression de cette passion est parsemée dans plusieurs de ses écrits. Elle est concentrée dans un petit livre intitulé *l'Antéchrist*, consacré à la personne du fondateur du christianisme. L'auteur y représente Jésus comme un malade et sa thèse a beaucoup d'analogie avec celle que soutenait Jules Soury dans un livre paru vers 1875 et qui n'éclipsa pas, malgré le grand talent de l'écrivain, la *Vie de Jésus* de Renan, dont l'esprit est d'ailleurs tout autre. Il ne peut y avoir pour les chrétiens de plus scandaleuse injure et l'on conçoit leur zèle à la flétrir. Cependant, celui qui s'en est rendu coupable peut avoir traité avec sagesse d'autres questions. Tout le monde l'admet pour Voltaire ; certains l'admettent pour Jules Soury. Pourquoi ne l'admettrait-on pas pour Nietzsche? Il a écrit des centaines de pages de critique littéraire, par exemple, qui sont d'ailleurs merveilleuses et qu'à quelques nuances près des esprits animés de tendances religieuses fort opposées aux siennes pourraient signer.

Ce qui achève de légitimer et de conseiller cette séparation, dont le principe est indiscutable en soi, c'est que la haine du christianisme tient certainement, chez Nietzsche, à un côté maladif de l'esprit.

En thèse générale, je ne crois pas que cette passion d'hostilité contre le christianisme soit la marque d'un esprit tout à fait maître de lui-même. Il me semble qu'elle implique une grosse part de méprise sur la nature de l'objet attaqué et qu'elle le voit, non tel qu'il est en lui-même, mais tel qu'il apparaît à travers un verre déformant (je parle ici d'un sentiment exprimé non contre telle ou telle confession chrétienne, mais contre le fond commun du christianisme).

Tout d'abord, si, pour le chrétien, le christianisme est la religion vraie, exclusivement vraie, le philosophe, qui ne lui attribue pas ce titre, est au moins obligé d'y reconnaître une forme particulière de ce fait humain universel qui s'appelle la religion. Et comme nos modernes antichrétiens, qui ne sont ni bouddhistes, ni mahométans, ne s'en prennent pas au christianisme au nom d'une autre religion, c'est, qu'ils y songent ou non, contre la religion en général que se déclare leur inimitié. Voilà ce que je ne trouve pas très philosophique. Qu'un esprit dans

son privé et pour la direction personnelle de ses sentiments et de sa vie n'éprouve le besoin d'aucune religion, c'est une autre affaire et je ne m'en occupe pas ici. Mais de là à s'irriter contre l'existence de la religion dans l'humanité, il y a un abîme qu'un homme en parfaite possession de son bon sens ne franchira pas. On ne montre pas le poing au mont Blanc. J'ai connu dans la personne de mon maître Victor Brochard un parfait païen. Il tenait la morale des sages anciens pour supérieure à la morale chrétienne. Il y puisait les inspirations de sa loyauté, de sa fermeté et de son courage, vertus qui furent grandes chez lui. Jamais il ne montra contre le christianisme d'intentions destructives ni même d'animosité. Il se fût fait l'effet d'un déclamateur.

Si Brochard eût vécu au temps de Celse ou de Lucien de Samosate, son sentiment et son attitude eussent sans doute été autres. Il se fût posé en adversaire de la religion nouvelle. Il eût essayé d'en empêcher l'établissement. Mais alors le sort du christianisme n'était pas décidé, il se jouait. De la part d'un homme qui en considérait les principes comme moins favorables à l'humanité que ceux de la vieille religion gréco-romaine, il était raisonnable de se livrer contre elle à la polémique. La question se présente aujourd'hui d'une tout autre manière. Il y a dix-neuf siècles ou, si l'on veut, seize siècles (en comptant à partir du moment où le pouvoir impérial l'adopta) que le christianisme règne dans le monde occidental. Cette longue durée constitue une expérience dont il serait bien difficile de soutenir que les résultats lui soient défavorables. L'évocation de ce qui se serait passé si... ne constitue pas un argument sérieux. On peut user de raisonnements hypothétiques à l'égard d'un fait local, dont les conséquences se limitent à un petit canton du monde. Mais l'application qu'on en voudrait faire à un mouvement historique d'une telle étendue et qui a eu un tel succès, ne serait qu'un amusement de l'esprit. Le christianisme n'est responsable ni de la dissolution de l'Empire romain ni de la période de barbarie européenne qui a commencé avec cet événement. Il a, bien au contraire, pendant cette triste période, pris, autant qu'il était possible, la suite de l'Empire romain comme mainteneur de la civilisation. Peut-on dire qu'à partir de la Renaissance, lorsqu'il n'a plus eu lieu d'exercer dans l'ordre profane ce rôle de tutelle universelle, il ait gêné

l'humanité dans son développement, diminué par son influence l'essor des lettres, des arts, des sciences, des institutions publiques? Il faudrait, pour pouvoir le soutenir, admettre que l'œuvre de l'humanité moderne, dans tous ces domaines, demeure au-dessous de celle que nous ont laissée les anciens. C'est le contraire qui est manifestement le vrai. Nous n'avons sur les anciens aucune supériorité de nature; mais nous avons cette supériorité de fait, qu'ils sont les anciens et que nous sommes les modernes. L'exemple même de leurs créations et la magnificence des inépuisables leçons qu'elles contiennent, comme aussi les leçons de leurs erreurs, nous ont permis de faire plus qu'eux. La politique des Romains est un chef-d'œuvre qui ne sera pas dépassé, mais qui a été plusieurs fois égalé. Et si, sans doute, les divines qualités de simplicité et de naturel de l'art grec n'ont jamais été atteintes, le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles ont été plusieurs fois approchées de bien près en Italie, en France et en Espagne. En revanche, combien le domaine d'expression embrassé par nos arts est plus étendu, plus varié, plus nuancé : nous avons plus vécu, plus senti, plus connu que les Grecs. Pour la philosophie et les sciences, la comparaison n'est pas possible : c'est le propre domaine du progrès. On pourra alléguer que la gloire de ces splendides travaux ne revient pas au christianisme puisqu'ils sont la continuation, et à plusieurs égards, l'imitation de travaux commencés et déjà poussés à un point merveilleux avant sa venue. Il suffit qu'il les ait accompagnés, que son règne ait été contemporain de leur accomplissement pour que la thèse qui consiste à le rendre coupable de je ne sais quel préjudice porté à la nature humaine soit foncièrement inconsistante.

Voici, je crois, comment cette illusion se forme dans un esprit. Les idées chrétiennes, comme toutes les idées religieuses ou morales imaginables d'ailleurs, prêtent à des interprétations, à des applications qui portent des marques de difformité, de laideur, de disgrâce, de désordre et contre lesquelles le bon sens, la saine nature protestent. Mais il n'est pas besoin de posséder la théologie et le dogme pour savoir que ces manières de comprendre et de mettre en pratique le christianisme ne peuvent constituer que des déviations, des abus, des excentricités : si elles avaient répondu aux exigences réelles de la doctrine, si elles avaient été dans le sens du grand courant, jamais le christianisme ne fût par-

venu à s'entendre avec l'Empire, non plus qu'avec aucun gouvernement civil, jamais il n'eût pu coexister avec la civilisation ; il y a longtemps qu'il eût péri comme tant d'autres sectes éphémères qui portaient à leur base quelque injure au sens commun. Il a pu advenir que des aberrations, qui se paraient du nom de christianisme, s'établissent et prévalussent un instant dans certains milieux chrétiens ; mais jamais, nulle part, les autorités religieuses n'ont failli à les désavouer à les condamner. Un non-chrétien pourra, augmentant la portée de cette observation et l'appliquant aux origines mêmes du christianisme, soutenir que les doctrines de l'Évangile et de saint Paul ont dû relâcher beaucoup de leur rigueur, consentir à bien des diminutions et des compromis pour se rendre acceptables à la société romaine et au pouvoir impérial. Mais cette thèse même prouverait que l'hostilité contre le christianisme manque de base. En se rendant acceptable, la religion de l'Évangile s'est rendue viable et ce compromis, ce *medius terminus*, c'est le christianisme tel qu'il a été, tel qu'il a duré, tel qu'il a vécu et agi dans les sociétés humaines. Or, quand on parle ou écrit pour ou contre le christianisme, la chose n'est intéressante et sérieuse que s'il s'agit de ce christianisme-là, du christianisme tel qu'il a été dans l'histoire et non tel que le construit et le déduit, d'après les documents littéraires, l'esprit raffiné, l'imagination morale subtile d'un homme de lettres.

La même distinction s'impose à l'égard d'autres malentendus. Les personnes qui pratiquent le christianisme avec dévotion ne sont pas plus exemptes que les autres des petitesses et des disgrâces morales de la nature. La mesquinerie d'esprit, le manque de générosité dans le sentiment, la niaiserie, la parcimonie, peuvent être leur fait. Qu'un homme très sensible à ces inélégances ait passé sa jeunesse, l'âge des impressions vives, dans un milieu dévot qui en était marqué et qu'il se soit ensuite affranchi de la foi religieuse, il tombera facilement dans l'erreur d'imputer à la dévotion ce qui était le fait des dévots eux-mêmes et ce qui eût très probablement, sans leur dévotion, atteint un degré plus désolant encore. Si pourtant la violence de ce premier dégoût ne lui a pas ôté la faculté d'observer, il s'apercevra que les mêmes misères sévissent avec de légères différences de nuances, mais qui ne leur donnent rien de plus sympathique, dans les milieux où règnent les idées d'émancipation religieuse ;

il lui arrivera de rencontrer la plus sincère piété chrétienne associée à une nature d'homme parfaitement vivante, ouverte, abondante et libérale. Il dira peut-être qu'elle doit ces qualités à ce qui subsiste en elle de la sagesse et de la civilisation antiques. Mais par cette interprétation même, il admettra que le christianisme fait très bon ménage avec la sagesse et la vertu des païens.

Pas plus qu'il n'est responsable de la tristesse de certaines personnes chrétiennes, pas plus le christianisme ne l'est de la tristesse de certaines époques chrétiennes. En de telles époques, il paraît lui-même revêtu des sombres aspects du milieu humain où il évolue, mais ce n'est pas lui qui les y apporte. Le dix-neuvième siècle aura été, au regard des artistes, un siècle trouble et désolé. Le bouleversement des anciennes classes sociales, l'augmentation énorme des populations, le développement des grandes villes, la formation d'immenses agglomérations ouvrières, la multiplication des moyens de bien-être matériel allant de pair avec la dureté croissante de la vie, toutes ces causes conjointes ont forcé les sociétés modernes à s'absorber dans des soins utilitaires, des « soins de ménage », comme disait Renan, et y ont beaucoup affaibli la préoccupation des lettres et des beaux-arts. Les institutions et plus encore l'esprit démocratique ont ruiné et rendu impossible le régime de protection dont jouissaient autrefois les hommes qu'une vocation réelle destinait à l'étude spéculative ou à la création du beau, régime dont les bienfaits leur étaient absolument nécessaires, s'il est vrai qu'il faille renoncer à la recherche de la perfection, seule raison d'être des travaux de l'esprit, quand on est obligé de demander à ces travaux un gain d'argent ou les applaudissements de la multitude ou la faveur de l'État. De telles conditions n'ont pas suffi pour tuer les arts. Du moins ne pouvaient-elles produire qu'un art tourmenté et plein de tares, ne remplissant pas la vraie et bienfaisante fonction de l'art, qui est de mettre de la beauté et de la douceur dans la vie. Les grands écrivains qui, en France et ailleurs, se sont faits les interprètes de la plainte générale dont je résume ici le sujet, un Stendhal, un Renan, un Flaubert, un Baudelaire, un Ruskin, un Nietzsche (sans oublier Richard Wagner, malgré ce qu'il a de confus dans les idées), un Musset, à ses heures, ont, je crois, exagéré la laideur du monde moderne qui, pris dans sa masse, n'était pas plus laid que ses aînés, s'il l'était

d'une manière différente. Mais ce qu'ils ont bien vu, c'est l'absence, au centre ou au-dessus de ce monde lourd et dispersé en tout sens, d'un foyer lumineux, d'un asile de l'esprit et du goût, d'un lieu où la contemplation et le génie pussent accomplir en sécurité leur œuvre pour le bien de tous et le rayonnement de toutes choses. Les âmes délicates qui ne sauraient vivre que de pensée et de fantaisie se sont senties comme des exilées dans cet âge de plomb. De là une tristesse maladive qui s'est si souvent ajoutée chez elle à la tristesse raisonnée, mais supportable, que la condition humaine considérée en elle-même peut en tout temps inspirer à la réflexion. De là la nuance sombre, languissante, désolée, qu'a pris chez elles le sentiment religieux chrétien qui n'est normalement appelé qu'à consoler l'homme des insuffisances générales de la vie terrestre, mais qui se mêlait ici au sentiment aigu et plus immédiat des maux particuliers à un siècle et à une certaine phase de l'état social. La maladie moderne a communiqué sa couleur au christianisme moderne. Le besoin chrétien est apparu lié à une oppression intérieure, à une déficience de la santé morale naturelle. Il est apparu solidaire des états romantiques de la sensibilité. Mais pour tirer de ces apparences un jugement général sur la nature du christianisme et en conclure qu'il porte en soi quelque chose de morbide, il a fallu généraliser de la manière la plus illégitime ces caractères tout accidentels, il a fallu oublier qu'il avait été la religion puissante et non discutée d'époques dont les hommes supérieurs et, comme on dit, « représentatifs », se distinguent par tous les signes d'une santé vigoureuse et d'un esprit fleurissant.

Imaginons toutes ces causes de confusion agissant sur un esprit particulièrement disposé et placé pour y céder. Imaginons une jeune nature d'élite, douée à la fois d'une magnifique intelligence et d'une sensibilité morale extraordinaire, anormale ; elle a reçu, avec une culture plus étendue, une éducation religieuse intensive ou dont l'action du moins a été rendue plus qu'intense, perturbatrice, par le manque de mesure de cette sensibilité. Nous n'avons pas affaire à un être tout à fait sain ; il y a du déséquilibre, des éléments ruineux dans cette personnalité ; elle porte le poids d'une de ces hérédités un peu onéreuses qui apparaissent souvent liées (nous ne disons pas du tout nécessairement) à l'extrême finesse des organes intellectuels, au génie de l'imagination.

Les souffrances qui naissent de là sont accrues par les milieux où elle vit et qui sont les plus faits pour offenser et insulter sa délicatesse maladive. Quelle va être, lorsqu'elle se sera émancipée de ses sentiments de la première jeunesse, sa disposition à l'égard des idées chrétiennes, des sentiments chrétiens, de ces idées et de ces sentiments qu'elle a pris dans un sens d'idéalisme dont le raffinement équivaut à un véritable fanatisme? Sûrement sa disposition ne sera pas le calme et la sérénité. Ou bien elle persistera dans sa direction religieuse et s'y jettera à corps et âme perdus, ou bien elle s'en écartera, mais avec violence et en se révoltant contre les objets religieux de son premier idéalisme. Elle les rendra responsables des inquiétudes et des exaspérations qui la tourmentent ; elle les accusera de lui en avoir inoculé le germe empoisonné. Elle imaginera le « virus chrétien ». Et, dans ses théories, elle abusera des facilités spécieuses qu'offrent l'histoire et la psychologie, et que nous avons essayé d'indiquer, à qui prétend définir le christianisme par les excès moraux qui se sont produits sous son nom, par les misères morales qui ont projeté sur lui leurs reflets. Mais cette interprétation antichrétienne ne devra se comprendre au fond que comme un fanatisme chrétien retourné. Voilà, me semble-t-il, l'histoire de Nietzsche. Je dois répéter que dans le tissu de sa pensée et de ses doctrines, où l'antichristianisme fait une tache éclatante, il n'occupe cependant qu'une place limitée.

Un autre point de ces théories, qui ne me paraît pas impliquer comme celui-ci une erreur de fond, mais qui reçoit de la brutalité tendancieuse et je dirai presque de la faveur du vocabulaire, une apparence de prudence injurieuse et repoussante, c'est sa fameuse distinction entre « la morale du maître » et « la morale des esclaves ». Une étude attentive de la pensée de Nietzsche, dégagée de ses formes truculentes et de ses bravades, montre qu'il s'agit ici moins de la distinction de deux catégories sociales d'hommes que de deux catégories de tendances qui peuvent se rencontrer chez tous les hommes. Les maîtres, ce sont les natures aristocratiques et fières, dépourvues de grossièreté et surtout de vanité. Quand il leur arrive de commander, ils le font avec une dignité naturelle, avec le respect des personnes auxquelles ils donnent nettement des ordres. Et s'ils savent commander, c'est qu'ils savent obéir. Les esclaves ne savent ni l'un ni

l'autre. Toute obéissance, toute subordination les humilie. Ils veulent toujours avoir raison. Ils commandent volontiers quand ils ont du tempérament et de l'audace. Mais ils ne le savent faire qu'à la matraque et sont incapables de faire accepter leur autorité (c'est pourtant le grand signe de l'autorité) à un homme de caractère. L'erreur et le trait comique de Nietzsche, c'est de se mettre en colère parce qu'il voit que le commandement n'est presque jamais reconnu à ceux qui le mériteraient. Aussi leur compose-t-il en imagination une vengeance effroyable, en faisant d'eux un petit bataillon de chefs impitoyables armés des engins les plus terribles avec lesquels ils font marcher le troupeau humain. Cette invention lui a valu un renom détestable et, à coup sûr, elle n'honore pas son bon sens. On a perdu de vue la psychologie morale dont ces images, ces rêveries évoquant de nouveaux Attilas intellectuels et raffinés ne sont que l'expression plus qu'hyperbolique. On a cru qu'il préconisait une morale de brigands et de tape-dur. Je ne doute pas que plus d'un Allemand, pendant la guerre, n'ait fusillé d'innocents civils en l'honneur de *Zarathustra*. Mais vraiment il commettrait un contresens dont il faut innocenter le cœur de ce *privat-docent*, délicat et surexcité, non pas certes sa raison.

* * *

Il me reste à m'expliquer sur la qualité d'Allemand de Nietzsche et sur le grief qui en est tiré contre ceux qui font profession d'admirer chez lui, nonobstant ses tares, un des génies de son siècle.

Je suis, quant à la question de tendances, tout à fait tranquille. Et je crois que nul écrivain contemporain n'aurait lieu de l'être davantage. J'ai toujours combattu l'influence intellectuelle de l'Allemagne. Je l'ai combattue de toute l'énergie de mon intelligence. Les personnes qui ont lu *le Romantisme français, la Doctrine officielle de l'Université*, et *le Germanisme et l'esprit humain*, mes articles, ma réponse à l'enquête de M. Morland sur l'influence allemande, publiée en 1903, peuvent témoigner que cette lutte a été un des objets les plus suivis de mon activité littéraire depuis bientôt quinze ans. Il se peut qu'en fait je n'aie, pour ma part, que bien médiocrement réussi à dissiper aux yeux de mes compatriotes le vieux mirage d'une Allemagne éprise de contem-

plation intellectuelle « désintéressée » et à les convaincre du pragmatisme rude et sommaire qui, de Kant à Fichte, forma la commune inspiration des plus fameuses doctrines germaniques. Ce que je sais, c'est que je n'ai pas attendu août 1914 pour y découvrir ce caractère et que je parlais de ce que je savais, ayant passé jadis beaucoup de temps à approfondir ces grimoires, d'ailleurs animés d'une force qui, pour n'être qu'en partie de celle de l'esprit, n'en est pas moins redoutable.

Mais justement parce que j'ai là-dessus quelques études, je ne crois pas qu'il suffise d'accumuler sur la tête de ces philosophes les épithètes injurieuses et les invectives pour délivrer la pensée française et la pensée européenne des servitudes qu'ils ont réussi à leur imposer depuis un siècle. Il faut les connaître et les critiquer sérieusement, et c'est ce qu'on ne peut faire sans une grande et honnête application de l'intelligence, c'est-à-dire sans des dispositions préalables de sérénité et d'impartialité à leur égard. Il faut être prêt à leur rendre justice, à reconnaître la part de services qu'ils ont pu rendre à l'esprit humain, à côté du tort qu'ils lui ont fait. A ce prix, les conclusions (et j'ai indiqué quelles sont les miennes) pourront n'être pas dépourvues d'autorité.

La question n'est pas simple. Si la pensée allemande (je parle de la pensée spécifiquement allemande, de Kant, de Fichte, de Schelling, de Hegel et de son école) peut être jugée indigne de jouer dans la direction de la pensée humaine le rôle qui, en d'autres temps, a appartenu à la philosophie d'Aristote, à la philosophie cartésienne, à l'empirisme des Anglais, ce n'en est pas moins un fait, un grave fait, un fait énorme et puissant que les choses se sont passées depuis cent ans comme si elle le méritait. Si elle a séduit chez nous beaucoup de têtes troubles et faibles, elle a exercé sur un Renan, c'est-à-dire sur une des plus vastes intelligences du dix-neuvième siècle, un haut prestige qui a sans doute particulièrement influencé sa jeunesse, mais dont son âge mûr ne s'était pas affranchi. Il faut qu'il y ait eu des raisons à cela. Il faut que Renan ait été frappé de difficultés dont les philosophies classiques ne lui semblaient pas apporter la solution et qu'il ait cru trouver dans les philosophies allemandes, tout au moins la méthode ou le rudiment de cette solution. Nous devons chercher s'il s'est trompé et par conséquent nous placer en face de ces difficultés elles-mêmes. S'il y a lieu (et

ma conviction est qu'il y a lieu) de faire en définitive le procès des systèmes allemands, c'est par cette procédure qu'il faut passer. Elle demande essentiellement la tranquillité de l'esprit et doit pouvoir être poursuivie à l'abri des impatiences de la noble passion nationale.

Telle est la raison générale que l'on pourrait invoquer en faveur d'une critique reposée et impartiale de Nietzsche. En fait, elle ne s'applique pas à lui. Mais il m'a paru y avoir un intérêt général à la donner pour qu'on ne confondît pas avec de la germanophilie ce qui est simplement du sérieux. C'est une critique sérieuse de l'Allemagne (critique impliquant, hélas ! l'aveu d'un certain nombre de sottises et de faiblesses à notre charge) qui peut seule détruire chez nous la détestable germanophilie intellectuelle.

Le cas de Nietzsche est différent. Et loin que le patriotisme français dût le maudire, il y aurait tout lieu au contraire de faire une place à part à l'Allemand qui a professé le goût le plus passionné pour l'esprit, la civilisation, la littérature et les mœurs de la France. Nietzsche a été bien plus loin que Gœthe dans son estime pour la culture classique et française. Il l'a défendue avec éclat, avec une verve et une pénétration admirable, contre les prétentions de la fausse culture de l'Allemagne. Il nous a, dans l'ordre des lettres et des arts, restitué nos titres oubliés et méconnus, incompris par tant d'entre nous. Il était merveilleusement familier avec notre littérature et il y trouvait la véritable famille de son esprit. Je pourrais citer en exemple bien des œuvres françaises récentes, œuvres d'excellents Français d'ailleurs, qui, comparativement aux œuvres de Nietzsche, sont d'un goût tout boche et des centaines de pages de Nietzsche d'une finesse et d'une acuité toutes françaises. Il suffit de feuilleter ses livres pour s'en convaincre.

Que cet ensemble de pages rayonnantes voisine avec des violences et des truculences, des frénésies même qui ne peuvent plaire qu'à des barbares ou être reçues avec gravité que par des naïfs, je serai le premier à en convenir. Mais ce que j'ai essayé de faire comprendre au sujet de l'antichristianisme de Nietzsche s'appliquerait d'une manière générale à ces aspects rebutants de sa personnalité, à ces impulsions d'un démon dont il n'était pas le maître. Je n'ai pas le moindre goût pour les fureurs et les visions apocalyptiques du *Zarathustra,* bien que dans cet ouvrage même les folies

d'une forme effarante enveloppent parfois bien des grains de sagesse et, comme il dirait, de « gai sçavoir ».

Au surplus, il ne s'agit aucunement de présenter Nietzsche comme un Allemand renégat à sa patrie, comme un allié spirituel de la cause que nous avons défendue par les armes. Rien ne serait plus puéril et là n'est point la question. Jean Moréas faisait ses délices de Nietzsche et lui empruntait souvent l'expression de ses pensées propres, qui ne se distinguaient, je suppose, ni par le trouble, ni par le désordre, ni par la brutalité. Moréas s'y connaissait. Il trouvait en Nietzsche un bon auteur, un maître et un apologiste, souvent agité et convulsif, mais supérieurement clairvoyant et ardent de l'humanisme. Il ne s'agit pas d'autre chose. Que l'Allemagne fasse de son Nietzsche ce qu'elle voudra !

Je n'aurai garde pourtant de suivre un critique de la plus haute valeur, M. Julien Benda, quand il pose Nietzsche en fauteur moral, en approbateur anticipé des bestialités commises, sous prétexte de guerre, par les armées impériales. Du moins faut-il distinguer. M. Benda s'autorise de certaines maximes et démonstrations féroces contre la pitié que l'on trouve en effet chez Nietzsche. Et je concède pleinement que mainte brute allemande, compliquée de pédantisme, a pu s'emparer de ces thèmes comme d'une légitimation savante et d'un excitant intellectuel de son inhumanité. Mais Nietzsche, dans ces détestables pages, n'a réellement pas eu en vue l'action. Ce sont, de sa part, gageures littéraires, violences de cabinet, réactions rageuses et folles d'un être fébrile, mais droit, contre les hypocrisies épaisses d'un faux sentimentalisme qui l'entoure et dont il connaît les dessous. N'admît-on pas cette interprétation, il serait impossible (car les textes sont là) de ne pas reconnaître en Nietzsche le satiriste le plus terrible de la « moralité » allemande. Ces consciences honnêtes, qui ne perçoivent que très obscurément la différence de l'honnêteté avec l'hypocrisie, ces consciences « idéalistes » chez qui les aspirations de l'idéalisme se mêlent si indiscernablement aux appétits d'un sensualisme grossier que ceci et cela a tout l'air chez elle de ne faire qu'un, c'est Nietzsche qui en a dressé, avec tout le feu de sa verve et l'acuité chirurgicale de son coup d'œil, l'image la plus irrécusable et la plus accusatrice qui soit.

PIERRE LASSERRE.

# L'Anglais de Robespierre

JAMAIS peut-être, au cours de toute la Révolution, la physionomie de Paris n'offrit un aspect aussi pittoresque, divers, ondoyant, qu'en la soirée mémorable du 9 Thermidor. La Convention, qui siégeait alors aux Tuileries, avait clos sa séance à cinq heures, en décrétant d'arrestation Robespierre, Couthon, Saint-Just, et avait fait enfermer les trois députés au Comité de Sûreté générale, c'est-à-dire dans le pavillon de Marsan, dit pavillon de la Liberté. Henriot, commandant de la garde nationale, apprenant à la Commune cette triple incarcération, monte à cheval, et, suivi de trois aides de camp, se précipite le sabre nu à travers la rue Saint-Antoine, en hurlant :

— Aux armes ! Aux armes, mes frères ! Les coquins, les scélérats triomphent ! Ils viennent d'arrêter Robespierre et les meilleurs patriotes (1) !

Puis, après une randonnée au cours de laquelle il aurait, dit-on, contraint les gardes accompagnant les charrettes des dernières victimes de la Terreur à gagner « la barrière du Trône renversé », siège de la guillotine, sans se laisser troubler par les cris de citoyens pitoyables conseillant aux condamnés de s'enfuir, Henriot revient sur la place de Grève. Là, il rassemble quelques gendarmes, gagne rapide-

(1) D'HÉRICAULT, *la Révolution de Thermidor.*

ment la place du Carrousel, et pénètre sans peine jusqu'à Robespierre qu'il va délivrer, quand, brusquement, il se voit arrêté lui-même par les grenadiers de la Convention aidés, probablement, des sectionnaires de la Montagne (1).

On fait aussitôt passer les trois députés dans une autre salle d'où, après avoir dîné, ils sont dirigés sur des lieux de détention plus sûrs : Couthon à la Bourbe, Saint-Just aux Écossais, Robespierre au Luxembourg. Un peu plus tard, le concierge de cette dernière prison refusera de recevoir le tribun sans un ordre de la Commune, et celui-ci en profitera pour se faire conduire à la mairie où les administrateurs de la police le recevront non point en détenu, mais en ami.

En attendant, le tocsin ne cesse de sonner, on bat la générale dans toutes les rues, et des proclamations vociférées aux carrefours appellent les citoyens aux armes. Parmi la foule ameutée, les bruits les plus divers circulent. D'aucuns assurent que c'en est fini de la Terreur, d'autres, au contraire, prétendent que de nouveaux massacres sont imminents ; ceux-ci tiennent pour la Commune, ceux-là pour la Convention.

Les prisonniers enfermés à l'Abbaye, au Temple, à la Force, dans les « cent nouvelles bastilles » de la capitale, entendant ce tumulte auquel se mêle le fracas des canons roulés à grand bruit sur le pavé retentissant, se laissent aller à de cruelles alternatives d'espérance et de désespoir : va-t-on les délivrer sur-le-champ, ou doivent-ils s'attendre à un massacre général? A ce même moment, les membres de la Commune, ignorant ce qui vient de se passer aux Tuileries, cherchent partout Henriot. Que ne se met-il donc à la tête de toutes ces troupes rassemblées par son ordre?

A la nouvelle qu'il est arrêté, chacun s'émeut. On demande des volontaires pour le délivrer. Le farouche Coffinhal, vice-président du tribunal révolutionnaire, groupe aussitôt deux ou trois cents canonniers, quelques gendarmes et, sans plus attendre, marche sur les Tuileries. Arrivé place du Carrousel, il fait braquer douze pièces de canon sur le Comité de Sûreté générale, et pénètre à l'intérieur du pavillon de Marsan où Henriot, retenu là depuis plus d'une heure, est facilement délivré, ses gardiens redoutant sans doute un bombardement en règle.

(1) *Histoire de la conjuration de Robespierre.* Déposition d'Ulrick.

Aussitôt libéré, le commandant de la garde nationale monte à cheval et prend le commandement des envahisseurs. Pourquoi ne les lance-t-il pas à l'assaut de la Convention, contiguë au pavillon de la Liberté? On se le demande encore. Certains prétendent qu'il était ivre, d'autres assurent qu'étant descendu de sa monture et ayant pénétré jusqu'à la pièce servant d'antichambre à la salle en question, il l'aurait vue pleine de monde et se serait empressé de s'éloigner. Nous le retrouvons bientôt en face du pavillon de l'Horloge — pavillon central des Tuileries — fort occupé à haranguer la foule des sectionnaires qui l'ont tout à l'heure arrêté. Il leur insinue qu'il vient d'entrer en pourparlers avec les comités, qu'il a fait sa paix avec eux, et parle si bien que ses auditeurs l'approuvent, l'acclament et finalement, par un de ces revirements communs à l'époque, se laissent entraîner à sa suite...

En vain Barras, voyant avec stupeur les défenseurs de la Convention passer aux ordres de la Commune, s'écrie :

— N'écoutez pas Henriot, il est hors la loi (1) !

Sa voix se perd dans le tumulte de cette foule vociférante et hurlante qui gagne la place de Grève avec des cris d'enthousiasme à l'adresse de celui qu'elle conspuait moins de deux heures auparavant.



Cependant les membres du Comité de Salut public, à peine remis de la frayeur que leur avait causée la délivrance d'Henriot, — frayeur qui, dit-on, leur avait fait envahir, à certain moment, l'asile inviolable de la Convention — écoutaient, réunis au premier étage des Tuileries, la lecture d'une lettre fort curieuse.

Qui la leur lisait? Barère, probablement. Il s'agissait, en l'espèce, d'une missive à l'adresse de Robespierre, parvenue au Comité après le départ du tribun pour le Luxembourg, et qu'on avait immédiatement décachetée. Elle émanait d'un Anglais apparemment peu familier avec notre langue, mais dont les idées, pour mal exprimées qu'elles fussent, ne manquaient pas d'originalité. Au surplus, la voici :

(1) *Mémoires de Barras.*

Citoyen,

L'homme vraiment grand n'a pas besoin qu'on le dit grand. Il le sait, et il reconnaît quand on le traite en grand. Je vais donc vous parler des grandes choses avec de la simplicité.

Quand l'eau passe une certaine profondeur, la vue ne se distingue pas ; et quand l'appareil pour la félicité passe de certaines bornes, la félicité ne s'augmente pas avec l'appareil. Après un certain point, tout réside dans l'âme, et pas dans les choses.

La France a donc assez de la territoire pour défense au-dehors, et assez de la territoire pour profiter de la concurrence des volontés de plusieurs au-dedans. Sa gloire même ne dépend pas de son étendue ; car Sparte et Genève ne se sont rendus renomés ni par leur nombre d'arpens ou leur nombre d'individus. L'âme, la sagesse, la probité, la bienfaisance, voilà les principes de la gloire qui percent le plus ; et Plato, Newton et Rousseau sont aussi bien et mieux connus de nous à l'âge de vingt-et-un, qu'Alexandre et Cæsar qui doivent leur renommée plus aux grands traits de leurs caractères qu'à leurs conquêtes.

Pourquoi donc ne pas proposer de la part de la France,

Aux sept provinces des Hollandais, aux dix provinces des Autrichiens, à Liége, aux électorats ecclésiastiques sur le Rhin, et à tous les autres pays enclavés entre le Rhin et la France :

Que s'ils veulent profiter promptement de l'occasion, la France les aidera de devenir un gouvernement fédératif, sous un congrès, sauf à eux à s'amalgamer ou non après, l'un avec l'autre, pour leurs gouvernements particuliers ; pourvu toujours que tout mâle d'une âge convenable aura le droit de voter pour le choix du gouvernement particulier et fédératif ; c'est-à-dire sans rejeter les sans-culottes de l'un côté, ni les privilégiés de l'autre, tous étant hommes.

Dans ce pays-là, il faut commencer ; l'universalité des voix est un bon principe, et l'exclusion des privilèges ne fera, comme au-paravant, que des tumultes.

Un gouvernement aux trois quarts libre, deviendra bientôt libre tout-à-fait dans cet âge d'avancement, comme a prouvé la France.

L'à-propos d'un tel fédération peut mettre de votre côté une masse de huit ou neuf millions d'hommes, qui d'eux-mêmes feront conquête de leur pays contre les coalisés, sans faire payer les frais à la France. La France tirera de là la gloire, l'économie, la paix dans le moment, un rempart dans le futur, et donnera le modèle de l'émancipation de l'Allemagne, c'est-à-dire du monde. Pour scavoir le bon

de ce projet, il faut considérer le peu de mal qu'il renferme, et le comparer avec d'autres projets.

Si je trouve que je ne vous dégoûte pas, je prendrai de temps en temps la liberté de vous écrire, par le canal de vos ministres. Je puis me tromper et sur les objets et sur les moyens ; mais je ne puis pas me tromper en me persuadant que des mesures nobles et *fortes* brièsement (*sic*) proposées, ne vous déplaisent, quoique vous les auriez devancées par des meilleures.

J'ai donné assez de preuves que je puis garder le secret, car me voila à quarante-quatre, presque inconnu, quoique toujours mêlé dans de grandes choses avec de grands hommes.

Salut et fraternité.

Genève, 26 messidor, an II.

*Signé* : BENJ. VAUGHAN.

Dès la lecture de cette lettre terminée, on décida d'y apposer les mots suivants :

Adressée et décachetée au Comité, le 9 thermidor.

*Signé :* B. BARÈRE.
J. BILLAUD (2).

Puis, vraisemblablement, les membres du Comité se regardèrent, une lueur de joie dans les yeux, et il fut convenu que Barère lirait la susdite lettre à la Convention « pour la convaincre des dangers qu'elle avait courus et des intelligences que les ennemis du dehors entretenaient auprès du futur dictateur, et afin que les sectateurs fanatiques de Robespierre connussent la nature de ses relations avec l'étranger, ainsi que les projets astucieux du gouvernement anglais » (1).

Nous ne savons pas au juste les propos qu'échangèrent alors Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et leurs collègues, mais il n'est pas téméraire d'assurer que Barère dut exulter. L'astucieux rhéteur avait aussitôt compris, en effet, quel parti il pouvait tirer d'un pareil document, en épiloguant habilement sur les mots.

C'est que, plus que tout autre, il devait éprouver le besoin

(1) *Mémoires de Barère.*
(2) *Mémoires de Barère*, II, p. 227.

d'appuyer sur des faits les accusations dont il avait, le jour même, accablé Robespierre, glorifié par lui quarante-huit heures auparavant (1) ; avec un peu d'imagination et quelque complaisance de la part de ses auditeurs, il pouvait trouver dans ce texte singulier de précieux arguments.

D'abord, le fait pour Robespierre de correspondre aussi intimement avec un Anglais laissait supposer qu'il entretenait des rapports avec le gouvernement britannique. En second lieu, cette proposition de ramener la France à ses anciennes frontières n'avait-elle pas pour but de fournir à l'ambition du tribun l'appui de huit à neuf millions d'individus ainsi libérés de la tutelle républicaine? Cette façon qu'avait Vaughan de proposer à son correspondant d'entretenir avec lui des relations épistolaires *par le canal de ses ministres*, n'était-ce pas là une reconnaissance implicite de la dictature à laquelle celui-ci aspirait? Enfin cette allusion de l'Anglais à sa propre discrétion dans ses rapports constants avec de *grands hommes*, n'était-elle pas l'aveu formel de sa profession d'espion de haut parage?

Si tel était le cas, et si vraiment Robespierre avait des secrets en commun avec un semblable personnage, qui donc eût pu prétendre que l'homme du 22 Prairial ne méritait pas les accusations qu'il avait, lui, Barère, si glorieusement soutenues à la tribune de la Convention nationale?

Tout ce faisceau de déductions se tenait en effet assez bien, et, en lisant les *Mémoires* de Barère, nous fûmes un instant tentés de nous laisser convaincre, comme durent l'être à l'époque nombre d'entre les antagonistes de Robespierre. Il restait à savoir, cependant, si l'accusation d'espionnage portée contre Vaughan, et qui servait de base à tout le système, était vraiment fondée. C'est ainsi que nous avons été amenés à nous renseigner sur la vie de cet Anglais dont nul historien français n'a encore, croyons-nous, tracé la biographie.

Né à la Jamaïque en 1751, Benjamin Vaughan avait eu pour père Samuel Vaughan, négociant et planteur aux Indes orientales. Benjamin, lui, avait étudié le droit au Temple,

(1) Le 7 thermidor, en effet, Barère, après un grand éloge de Robespierre, avait demandé à la Convention l'impression du discours où le tribun s'efforçait de repousser l'accusation d'aspirer à la dictature. Ce n'est qu'en voyant sa proposition vivement combattue qu'il avait fait brusquement volte-face.

mais comme il était unitaire (1), il n'avait pu passer aucun examen. Devenu très jeune secrétaire privé de l'Irlandais lord Shelburne (2), nous le voyons prendre avec lui parti pour les colons américains contre la métropole. D'ores et déjà, ce premier pas dans l'opposition nous rassure quant à ses tendances à l'espionnage. Il est assez rare, en effet, qu'un espion de carrière ne soit pas, dès le principe, essentiellement opportuniste et ne tourne pas à tous les vents gouvernementaux. Mais voyons ce qu'il advint de lui par la suite :

Épris, vers 1778, de la fille d'un négociant de Londres du nom de Manning, celui-ci lui opposa qu'il n'avait pas de situation. Vaughan s'en fut à Édimbourg étudier la médecine, mais, sans doute en raison de l'impossibilité où il se trouva une fois de plus, en raison de ses croyances, de se faire octroyer les diplômes nécessaires à l'exercice de cette nouvelle profession, il revint à Londres et, pour épouser celle qu'il aimait, s'associa à son futur beau-père.

La politique, cependant, l'attirait plus que le négoce, et sans abandonner les affaires, il gagna Paris en 1782, envoyé officieusement par lord Shelburne, alors premier ministre, pour y conférer avec Franklin au sujet des négociations anglo-américaines.

Cette même année, il vint quatre fois en France et, comme ces multiples voyages l'avaient, au total, éloigné sept mois de Londres, son beau-frère Manning en profita pour le frustrer des bénéfices commerciaux de l'année tout entière (3)...

Devenu l'ami de Franklin et son correspondant, Vaughan fit paraître, en 1779, une édition des travaux de ce dernier. Il écrivit également un traité de commerce qui fut traduit en français dix ans plus tard. Épris, comme tant d'autres libéraux anglais, des principes révolutionnaires, il revint à Paris en 1790 et fut même, croit-on, le seul étranger, hors

(1) Les unitaires, ou « unitarians », niaient le dogme de la Sainte-Trinité, ce qui leur valait d'incessantes persécutions.

(2) Petty William, premier marquis de Lansdowne, plus connu sous le nom de Shelburne, fut le politicien le plus impopulaire de son temps. Leader de l'opposition, il fit échec à Pitt, et repoussa même, en 1792, les avances du roi George. Ce fut lui qui, à diverses reprises, en 1793, 1794 et 1797, se fit l'avocat de la paix avec la France. Il eût donc été bien extraordinaire que Benjamin Vaughan, son secrétaire et ami, fût devenu par la suite espion à la solde du gouvernement anglais.

(3) ALGER, *Englishmen in the French Revolution.*

le corps diplomatique, qui fût admis à assister à la fête de la Fédération dans une tribune couverte érigée à proximité de la tribune royale. Dans une lettre à lord Shelburne, il décrit alors la France comme en proie à un furieux accès d'enthousiasme (1) et, parlant de Marie-Antoinette, il déclare l'avoir trouvée : « bien portante, grasse et maussade (2). » Pour n'être pas flatteur, ce dernier qualificatif rend assez bien, nous semble-t-il, l'attitude que devait avoir la malheureuse reine, lorsqu'elle assistait à des cérémonies publiques mortellement ennuyeuses.

Il est probable que Vaughan fréquenta, à cette époque, le fameux hôtel White, situé 8, passage des Petits-Pères, face à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où descendaient la plupart des libéraux anglais attirés de ce côté du détroit par l'enthousiasme que provoquait, outre-Manche, la Révolution française.

Pareils aux idéalistes d'aujourd'hui qui se sont fourvoyés dans la république des soviets, nombre d'insulaires imbus des théories de Rousseau — le Tolstoï de l'époque — rêvèrent, à la nouvelle de la prise de la Bastille, de république romaine et d'émancipation des peuples. Certains d'entre eux, comme le bon Thomas Paine, payèrent de quelques mois de prison leur curiosité trop vive, d'aucuns y laissèrent leurs têtes. Tous en revinrent profondément désillusionnés et guéris à jamais des rêveries humanitaires, objet de leurs interminables discussions au cours des soupers parfois tumultueux de l'hôtel White.

* * *

Après avoir écrit une série de lettres sur le partage de la Pologne et le démembrement dont on menaçait la France, Benjamin Vaughan se vit mandé, le 8 mai 1794, au Home Office (ministère de l'Intérieur britannique), pour y répondre à tout un questionnaire touchant certaine missive de lui trouvée sur William Stone, à l'adresse de John Hurford Stone, frère de ce dernier. Ce John Hurford Stone s'était

(1) « Ce pays, écrivait Vaughan depuis Paris, est en plein accès de fièvre, mais non point de maladie. Il s'agit d'une fièvre d'enthousiasme et de sentiment. » FITZMAURICE, *Life of lord Shelburne*, III, p. 484.

(2) « Well, fat and sulky. » *National Biography*.

fixé à Paris depuis déjà quelques années (1) et, divorcé, faisait ménage commun avec la fameuse libérale Helen Maria Williams, auteur de *la Marseillaise des hommes* (2). Imprimeur rue de Vaugirard, Stone inondait l'Angleterre et l'Irlande de pamphlets révolutionnaires, si bien que le fait, pour Vaughan, d'être en correspondance avérée avec cet agitateur notoire, constituait un péril très réel, bien qu'il fût, à l'époque, député à la Chambre des Communes pour Calne.

Comme il avait été présenté à Londres, vers la même époque, au révolutionnaire irlandais W. Jackson et craignait que la police n'en fût informée, Vaughan, tremblant pour sa liberté et peut-être pour sa vie, résolut de se réfugier en France.

Mais si le séjour de Londres était pour lui plein de périls, celui de Paris n'était guère moins dangereux. Le décret d'août 1793 prescrivant l'arrestation des Anglais séjournant en France était, en effet, toujours en vigueur ; aussi, pour échapper à l'arrestation certaine, Vaughan se réfugia-t-il à Passy où il vécut très discrètement sous le nom de Jean Martin.

Malgré l'absence de documents précis touchant les incidents de sa vie à cette époque, on se figure aisément ce qu'elle dut comporter de terreur constante. Il fallait, en effet, à notre Anglais, non seulement dissimuler son identité à Paris, mais faire accroire encore au gouvernement britannique qu'il avait gagné l'Amérique. Car si le Home Office avait soupçonné sa présence en France, ses biens couraient risque d'être confisqués et sa famille eût été sûrement molestée. Or, il était avéré que Pitt entretenait à Paris des agents secrets chargés de dépister les libéraux échappés

(1) J. H. Stone était un ami de Mme de Genlis. C'est lui qui, au cours d'une représentation à l'Opéra, avait présenté à Paméla son futur mari, lord Edward Fitzgerald. Associé à un compatriote du nom de Bevesford, il avait monté une imprimerie rue de Vaugirard et c'est en justifiant de sa profession d'imprimeur qu'il parvint à échapper à l'emprisonnement en octobre 1793, bien qu'il eût été arrêté comme Anglais. Après la Terreur, Stone adressa au Comité de Sûreté publique des lettres confidentielles sur la politique anglaise (*Arch. Nat.*, AF² 29) et préconisa l'entente avec le peuple anglais, abstraction faite de son gouvernement. (ALGER, *Englishmen in the French Revolution.*)

(2) Cet hymne anglais, sur l'air de *la Marseillaise*, fut chanté notamment le 18 novembre 1792 au grand dîner que donnèrent les libéraux d'Angleterre et d'Amérique de passage à Paris, à l'hôtel White, 8, passage des Petits-Pères.

d'Angleterre (1). Vaughan devait donc sortir fort peu et probablement de nuit. Le conventionnel Grégoire et quatre ou cinq autres personnes constituaient ses seules relations. Il ne devait pas éprouver grand besoin, d'ailleurs, d'étendre davantage le cercle de ses amis, étant volontiers enclin à s'absorber dans de longues rêveries teintées parfois d'un étrange mysticisme.

C'est ainsi qu'il écrivit en anglais un volume intitulé : *De douze prophéties de l'Écriture*, commentaire hardi autant que fantaisiste du livre de Daniel et de l'Apocalypse dont il s'efforçait d'appliquer les prédictions à la Révolution française... L'ouvrage fut imprimé, mais, l'édition terminée, l'auteur éclairé, semble-t-il, d'une lueur de bon sens, en fit détruire tous les exemplaires à l'exception pourtant de celui qu'il avait offert à son ami Grégoire (2).

Où connut-il Robespierre et de quelle nature furent exactement ses relations avec lui? Nous demeurons, sur ce point, dans le domaine de l'hypothèse. Tout au plus pouvons-nous supposer que le fait, pour Vaughan, d'avoir pris part avec Franklin aux dernières négociations de la guerre d'Amérique, intéressa le tribun rencontré sans doute chez un ami commun. Car Robespierre n'eût pas commis l'imprudence de recevoir un Anglais chez les Duplay où ses faits et gestes étaient épiés à toute heure. Mais de quoi les deux hommes parlaient-ils, au cours de ces « entretiens secrets » que leur prêta Billaud-Varennes, dans son discours aux jacobins, après la mort du « tyran », c'est ce que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir.

A en juger par le ton de sa lettre de thermidor, Vaughan devait appartenir au type fantasque de ces insulaires qui unissent à l'esprit pratique une tendance mystique caractérisée (3). Ce devait être un homme doué d'une certaine érudition, accessible aux idées générales, et enclin à traiter de très haut — de trop haut même — les choses de la politique. S'il fait un peu figure d'illuminé, il convient de se sou-

(1) Le plus connu de ces agents est Monro, laissé à Paris par lord Gover, l'ambassadeur anglais, lorsqu'il rentra en Angleterre en août 1792. Monro assista à toutes les réunions de l'hôtel White et, une fois « brûlé », eut pour successeur Somers qui dut avoir lui-même des successeurs en cette tâche ingrate.

(2) *Mémoires de l'abbé Grégoire.*

(3) Un exemple frappant de ce type, dans les temps modernes, nous paraît être le général Booth, le créateur de l'Armée du Salut.

venir qu'en cette période tourmentée l'exaltation générale métamorphosait aisément de prosaïques négociants en fanatiques.

Quoi qu'il en soit, et malgré les soins apportés par lui à se cacher, le Comité de Sûreté publique finit par percer l'incognito de Vaughan en juin 1794, et tenta de le faire emprisonner. A en croire l'ex-ministre Garat, Vaughan fut, à cette occasion, conspué dans les rues comme émissaire de Pitt, et n'échappa qu'à grand'peine au jugement et à l'exécution.

Eut-il recours à Robespierre pour obtenir que l'emprisonnement fût commué en bannissement? C'est probable. Toujours est-il qu'il fut conduit à la frontière suisse, et c'est de Genève qu'il envoya, un peu plus tard, sa lettre à Robespierre. Ainsi, rien dans sa vie publique ou privée n'autorise à croire que Benjamin Vaughan ait servi d'espion à son gouvernement. Tout l'échafaudage de preuves dressé par Barère contre le tribun s'écroule de ce fait, et Barère lui-même semble n'avoir eu en ses propres inductions qu'une confiance bien médiocre, puisqu'il ne lut pas, ainsi qu'il se le proposait, la lettre incriminée à la Convention.

*
* *

Vaughan ne devait revenir à Paris que deux ans plus tard. Mais, auparavant, il fit paraître un pamphlet intitulé : *De l'état politique et économique de la France sous la constitution de l'an III*. Dans la crainte que la publication de cet ouvrage n'éveillât l'attention du gouvernement britannique, qui devait le croire toujours aux États-Unis, notre Anglais eut recours à un curieux stratagème. Ayant donné son pamphlet pour une traduction de l'allemand, il obtint, lors d'une fête célébrée à Strasbourg pour commémorer la fondation de la République, qu'on adressât de grands remerciements à l'auteur de la brochure (1). C'était un panégyrique déguisé du Directoire que Vaughan proposait en exemple à l'Amérique, et plus encore à l'Angleterre, à la Suisse et à la Hollande. S'il y faisait allusion à la Terreur, dont la rigueur, disait-il, avait égalé celle de l'Inquisition, c'était pour rendre responsable de ses atrocités « le régime

(1) *Journal du Bas-Rhin.*

de tyrannie et de superstition » qu'avaient connu antérieurement ses pires instigateurs. Il y prétendait, d'autre part, que la populace parisienne avait maintes fois « écouté la voix de la raison » et qu'elle s'était « rarement enivrée, ce qui, ajoutait-il, ne se pouvait dire de la populace de tous les pays » (1). Resté plein d'indulgence pour notre Révolution, il prédisait finalement, avec plus d'optimisme que de perspicacité, la durée du Directoire qui, affirmait-il, ferait connaître à la France, pendant de longues années, une ère de paix et de prospérité...

Il semble qu'il aurait pu, dès 1796, rentrer sans crainte en Angleterre, son beau-frère, William Manning, député de Plymton, et indéfectible tory (conservateur), ayant reçu de Pitt l'assurance qu'il ne serait pas inquiété s'il réintégrait sa patrie et reprenait sa place au Parlement. Mais Vaughan craignit un piège et s'attarda une année à Paris chez le consul américain Skipwith, après quoi il rejoignit sa famille à Hallowell où elle compte encore des descendants. Puis, il gagna les États-Unis, et ce farouche républicain, cet ancien ami de Robespierre, cet apologiste de la Terreur se rangea, sur la fin de sa vie, parmi les membres du parti conservateur.

Revenu, comme tant d'autres, de ses illusions, il mena désormais une existence paisible et bourgeoise. Complaisant avec ses voisins, il les soignait gratuitement (2). Et quand, par hasard, on l'interrogeait sur ses tribulations parisiennes, il répondait de mauvaise grâce, comme si l'évolution tardive de ses idées lui en eût gâté le souvenir.

Il mourut entouré de l'estime de tous, un an après sa femme, en 1835. « Ce fut l'homme le plus heureux que j'aie connu », a dit de lui un de ses meilleurs amis. Mais sa curiosité de la Révolution avait failli lui coûter la tête. Elle contribua, tout au moins, à faire tomber celle de Robespierre.

LUDOVIC FORTOLIS.

(1) Allusions évidentes aux troubles de Londres et de Birmingham.
(2) ALGER, *loc. cit.*

# Spiritisme et « spiritualisme expérimental »

La publication récente, par le R. P. Mainage, d'un livre sur *la Religion spirite* nous invite à consacrer au spiritisme quelques instants de notre attention. Sujet ingrat. J'aimerais beaucoup mieux m'arrêter sur les *Eugènes* hallucinatoires de Jean Cocteau, race horrible mais née d'un poète, que sur les niaiseries et les platitudes des esprits dénués d'esprit qui nous débitent le « nouvel Évangile ». Il faut bien pourtant constater les ravages que le spiritisme exerce actuellement dans le monde entier : non seulement dans les pays anglo-saxons, mais dans une nation comme la France, réputée jusqu'à présent pour son bon sens et pour sa crainte du ridicule. Exploitant les vagues aspirations morales, les inquiétudes religieuses, les besoins de vie supérieure, et surtout l'ignorance philosophique et théologique d'une foule de pauvres âmes, il aboutit à une végétation extraordinaire de crédulité, de superstition, de curiosité malsaine, — névrose religieuse parmi quelques autres qui, ajoutées aux différents vices dont nous souffrons, achèvent de faire ressembler notre époque au grand détraquement païen dont saint Paul nous a laissé une description si dure.

Je sais bien que certains spirites eux-mêmes, surtout ceux qui se piquent de science, gémissent de l'épidémie de « phénomènes » qui sévit dans tant de salons, et qui donne lieu, non seulement à de grotesques supercheries, mais aussi, par-

fois, à des scènes d'une moralité douteuse. Ils voudraient *rationaliser*, comme dirait M. Seillière, le *mysticisme* spirite, et séparer la science « métapsychique » — encore vagissante — des superstitions et des essais mal contrôlés, souvent fort dangereux, d'amateurs incompétents. Effort louable ! Les entretiens familiers des demoiselles Fox avec les esprits frappeurs, les révélations d'Allan Kardec, les consolants messages des grands hommes désincarnés, bref le *spiritisme* à l'ancienne mode doit faire place au *spiritualisme expérimental*, aux enquêtes, mensurations, pesées, photographies, moulages effectués par Instituts et Sociétés psychiques et par savants spécialistes : physiciens authentiques comme William Crookes, d'Arsonval ou Mme Curie, vulgarisateurs comme M. Flammarion, physiologistes comme M. Charles Richet, observateurs de mérite comme Boirac ou M. J. Maxwell, médecins surtout : à eux seuls de nous dire ce qu'il faut penser des phénomènes médiumniques, à eux seuls de nous découvrir les continents inconnus du métapsychisme et de nous éclairer sur les rapports de l'âme et du corps. Le laboratoire se réserve désormais l'étude de l'au-delà.

Commencée il y a une soixantaine d'années par les recherches de sir John Lubbock et d'Alfred Russel Wallace, cette annexion du spiritisme à la science positive n'est pas pour déplaire aux adeptes de celui-ci ; car elle leur procure l'avantage de présenter leur nouvelle religion — au prix de quelques *looping* dans l'usage de la logique — comme expérimentalement établie ; la profession de foi du Congrès des spirites des États-Unis, tenu en 1911 à Saint-Louis, et le récent petit livre de M. Conan Doyle nous donnent à ce point de vue toutes les lumières désirables sur la capacité intellectuelle des estomacs contemporains, satisfaits d'une pâtée religieuse dont ne voudraient pas les *negritos*, les *kuku* et les *alubas* chers à nos sociologues. D'autre part, l'élévation des barrières sacrées de la méthode expérimentale autour des faits « troublants » attribués par les spirites aux désincarnés a chance de préserver le grand public, au moins provisoirement, des contagions et des désordres que je signalais tout à l'heure ; et surtout elle permet d'espérer un triage sérieux des phénomènes, l'élimination des cas douteux, imputables à l'autosuggestion ou à la supercherie, voire la détermination empirique des forces naturelles mises en jeu. C'est

pourquoi un certain nombre de bons esprits (je parle d'esprits unis à un corps et qui publient des livres) se rallient avec entrain à cette solution de la question spirite. Pour ma part, je crois qu'elle est insuffisante et qu'elle laisse subsister ce qui, aux yeux du moins d'un philosophe, constitue dans le spiritisme la plus grave menace pour la raison : je veux dire le risque d'abandonner à l'expérimentation sensible le traitement de problèmes métaphysiques, et de faire croire aux gens que la simple constatation de phénomènes apparemment merveilleux — aussi perfectionnée qu'on le voudra par nos instruments de mesure — est apte à résoudre les problèmes de cette nature.

Il s'agit là, essentiellement, d'une question de discipline scientifique, où les hiérarchies mêmes de l'intelligence sont en cause. Les problèmes concernant la nature de l'âme humaine et son union avec le corps sont du domaine de la métaphysique, et la métaphysique prend sans doute son point de départ dans les constatations de l'expérience, mais ayant un objet purement immatériel, et étant elle-même, parmi toutes les sciences humaines, au sommet de l'immatérialité, ses moyens propres sont le juste établissement des concepts les plus hautement abstraits, et le discernement des nécessités intelligibles qui conduisent le raisonnement, depuis l'intuition des premières vérités évidentes par elles-mêmes, jusqu'à des conclusions incomparablement supérieures, quant à la portée et quant à la certitude, aux inductions des sciences expérimentales. Tout repose ici sur la force de la raison. Substituer, pour répondre aux interrogations suprêmes qui intéressent notre destinée, les vérifications illusoirement faciles où suffit l'exercice animal des sens, au difficile et purifiant labeur de la métaphysique, où il nous est demandé d'agir selon la vigueur spirituelle de l'intelligence, c'est vendre notre droit d'aînesse pour un plat de phénomènes, et proprement consentir à la démission de la raison.

La tentation d'un tel glissement d'esprit dans le sensible, il est curieux de le constater, comme un moment de vertige, dans l'histoire intellectuelle de Kant, histoire qui est au fond celle d'un dogmatique aux prises avec la maladie du scrupule. Il est ridicule de prétendre, comme fait Carl du Prel, que Kant a été un « précurseur de la mystique moderne » (c'est-à-dire « du magnétisme, de l'hypnotisme, du

somnambulisme et du spiritisme »), il reste cependant qu'un instant Swedenborg a séduit le philosophe, au point d'exercer sur lui une influence durable, bien plus profonde que ne le laisse supposer une lecture superficielle des *Rêves d'un visionnaire*, et qu'on trouve unie à celle de Leibniz dans les substructures du système kantien, en particulier dans la notion du *mundus intelligibilis*. Anxieux de posséder les certitudes nécessaires à la vie morale, Kant s'épuise en vain à ramer sur « l'océan ténébreux de la métaphysique »; la « subtilité » des « arguments raffinés » qu'il scrute en myope le fatigue sans le contenter. « La métaphysique, écrit-il découragé, dont le sort a voulu que je fusse épris, quoique je ne puisse me flatter d'en avoir reçu que de rares faveurs... » Ah ! si l'intuition directe, si les visions d'un Swedenborg ou si quelque observation sensible (1) avaient le pouvoir de nous instruire de ce qui concerne le monde spirituel, comme ce serait bon et reposant ! Sentir ou toucher, ne plus raisonner ; constater, ne plus penser. Depuis Kant et Rousseau, c'est le port de salut convoité par toute une lignée de penseurs. — Kant cependant reste un philosophe, il lutte avec courage contre son démon. Non, user de l'intuition sensible pour percevoir le suprasensible est un leurre ; plutôt que de s'abandonner à cette *Schwärmerei*, il préférera renoncer absolument et totalement aux suprêmes certitudes spéculatives, faisant même de ce *grand refus* le titre de gloire de la *Critique;* et c'est du côté de la raison pratique (qui s'identifie pour lui avec la volonté) qu'il cherchera à réparer les pertes qu'il consent du côté de l'intelligence.

Les arrière-neveux de Kant ont eu moins de retenue. La solution proposée par le grand ancêtre de Königsberg s'avérant impraticable, tandis que la raison continuait de s'affaiblir au cours du dix-neuvième siècle, on en est arrivé à espérer, comme remède à l'agnosticisme, je ne sais quelle *métaphysique expérimentale*, entendons par là une métaphysique *qui procéderait et conclurait* par voie expérimentale. Pour une telle métaphysique, l'expérimentation métapsy-

(1) « Il serait beau qu'une constitution systématique du monde des esprits, telle que nous la représentons (d'après Swedenborg) pût être conclue ou même simplement présumée avec vraisemblance, en partant non pas seulement du concept de la nature spirituelle en général, qui est bien trop hypothétique, mais de quelque observation réelle et universellement reconnue vraie. » (Kant : *Rêves d'un visionnaire éclaircis par les rêves de la métaphysique*, 1766.)

chique serait un instrument de choix. Exploitées par en bas, happées par ce qu'il y a de plus inférieur dans la pensée contemporaine : le scientisme de laboratoire et l'utilitarisme pragmatique, des doctrines comme celles de James et de Bergson iraient alors tout naturellement se conjoindre avec le « spiritualisme expérimental » et fournir du même coup au spiritisme les idéologies philosophiques dont il est jusqu'à présent si cruellement dépourvu.

A ce point de vue, et si une forte réaction de l'intelligence métaphysique ne se produit pas, on doit dire que le risque principal auquel le vingtième siècle semble exposé ne viendra pas du matérialisme « scientifique », — le matérialisme paraît très usé, — mais bien d'un pseudo-spiritualisme « scientifique », aussi ambitieux qu'impuissant, qui représente exactement une perversion de la connaissance. « Trois choses troublent la terre, et la quatrième la ruine : l'esclave qui règne... » L'observation sensible étant appelée à légiférer dans l'ordre spirituel, on verrait non seulement les vérités fermes de la métaphysique faire place à d'infirmes probabilités hypothétiques (telle « la survivance pour un temps *x* » que M. Bergson accorde à l'âme humaine), mais encore une multitude d'imaginations absurdes et d'illusions malsaines envahir et tyranniser la pensée : car jamais le fait sensible ne se suffit à lui-même, et si l'homme renonce à la métaphysique véritable, c'est pour laisser passer malgré lui, par les fissures de son positivisme, les laissés-pour-compte des vieilles erreurs de la raison, et des plus rudimentaires rêveries. Tertullien disait des pratiques, toutes semblables à celles de nos spirites, en usage de son temps (1), qu'elles *prostituaient les âmes des morts*. Le « spiritualisme expérimental » a pour terme final la prostitution de l'esprit.

Je me garde, en parlant ainsi, de déprécier les investigations des savants et des médecins « métapsychistes ». Il serait ridicule de prétendre mettre obstacle au progrès de la curiosité scientifique, et absurde de vouloir se priver des secours de la méthode expérimentale appliquée à un ordre de faits des plus difficiles à établir correctement. Mais autre chose est d'établir les faits, autre chose de les juger. Pour juger des phénomènes métapsychiques, — comme pour discerner la

(1) Il parle notamment de la divination que les esprits de malice exerçaient par le moyen des chèvres *et des tables :* « Per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt. » (*Apol.*, ch. XXII.)

vérité en matière philosophique, — la science de laboratoire ne possède pas une lumière assez haute. Il importe de le déclarer fermement, et avec tout le respect dû par ailleurs aux disciplines expérimentales : pas plus qu'un anthropo-paléontologiste n'est compétent pour traiter de l'origine de l'âme humaine, pas plus qu'un neuro-physiologiste n'est qualifié pour traiter des facultés psychologiques, physiciens ou médecins travaillant sur un médium ne sont compétents pour élucider les problèmes du composé humain. Loin de moi la pensée qu'à leur abandonner ces problèmes on doive nécessairement tomber dans le genre de mystifications naïves dont nous ont déjà gratifiés Edison avec son appareil ultra-sensible, récemment inventé pour communiquer avec l'au-delà, — ou le docteur Baraduc dont le *biomètre*, destiné à mesurer l'intensité du fluide vital, réagissait en réalité à la chaleur (1), — ou le docteur Géraud Bonnet, qui démontra l'existence du *magnétisme végétal* en appliquant sur le front de quelques dames une carotte ou un navet, — ou le docteur Max Dougall, qui plaçait ses malades sur une balance pendant leur agonie, et qui, constatant au moment de la mort une soudaine perte de poids, put établir que l'âme humaine doit peser une vingtaine de grammes... Mais, en tout cas, on rend pratiquement inévitables les prestiges logomachiques et les obscurcissements des plus clairs principes du sens commun auxquels s'expose fatalement tout spécialiste qui outrepasse sa compétence.

Quand, par exemple, on nous explique par des mots tels que *télépathie* ou *matérialisation* l'histoire de ce mauvais garnement à qui sa grand'mère, en mourant, envoie à distance une maîtresse gifle, ou celle de ce passager d'un navire en perdition qui expédie à quelques milles une image de lui-même et la charge d'écrire à la craie, dans la cabine d'un autre navire, un appel désespéré, ou celle de cette jeune institutrice d'un pensionnat de Livonie dont le double, à consistance de mousseline, se promenait dans un jardin, cueillant des fleurs, nous pouvons nous demander si l'on n'oublie pas quelque peu ce vénérable axiome : *Natura determinatur ad unum*, autrement dit : Les forces de la nature ne font pas par elles-mêmes n'importe quoi n'importe comment. Et quand

(1) C'est la conclusion à laquelle est parvenu sur ce point M. Branly. Nous empruntons ces détails au livre de M. Lucien Roure sur *le Merveilleux spirite.*

après Crawford, Schrenk-Notzing et Mlle Alexandre-Bisson, M. le docteur Geley, dans ses expériences de « matérialisation » dont l'objectivité paraît hors de conteste, voit une matière issue du corps du médium (qui, pendant cette émission d'*ectoplasme*, gémit comme une femme en couches) ramper à la surface de celui-ci, puis donner naissance à des formations telles que mains, doigts, visages, etc., qu'on peut photographier ou mouler, il semble que l'invocation des forces *idéo-plastiques* et du *dynamo-psychisme* ne soit pas entièrement apte à satisfaire les exigences d'un intellect que la *vertu dormitive* de quelques préjugés scientifiques n'assoupirait pas.

La question n'est pas de savoir si, dans les phénomènes métapsychiques, des forces naturelles encore mal connues sont en jeu ; il est trop clair que tout phénomène non proprement miraculeux met en jeu l'activité de forces naturelles, et que, d'autre part, il y a dans l'organisme vivant, dans le composé humain en particulier, bien des propriétés encore mystérieuses pour notre science. La question est de savoir quel est l'agent qui, dans les cas considérés, use intelligemment de ces forces naturelles : la subconscience du médium? ou celle des assistants? ou un agent préternaturel, qui pour les catholiques ne saurait être regardé comme un désincarné? De telles questions relèvent sans doute des savants compétents, — mais de savants ou de groupes de savants véritablement compétents. Pour y répondre, si l'on avait le pur souci d'une méthode authentiquement scientifique et qui respecte les hiérarchies de l'intelligence, on aurait recours à des commissions de spécialistes composées d'un Physisicien, d'un Médecin, d'un Psychologue, d'un Philosophe, d'un Exorciste, et présidées par un Théologien, — sans oublier le Prestidigitateur.

JACQUES MARITAIN.

# Le Retour éternel

## VI

Le soleil décline vers la muraille de l'Épine ; un dernier rayon, un dernier éclat, une étincelle sur la crête. Les ombres lentement l'ont suivi, elles se sont étendues peu à peu : elles gagnent soudain quand le soleil disparaît. Il a disparu, mais de longs rayons glissent encore par le col du Chat vers les collines de Tresserve. Le rocher du Granier resplendit comme d'un éclat intérieur. Mais voici le sommet du Nivolet qui s'éclaire, s'ennoblit de lumière suprême. Puis bientôt, seule Marjeriaz flambe des feux roses de son calcaire ardent. Enfin c'est l'ombre sur la terre. Dans le ciel clair, au milieu des légers nuages colorés que touche encore le soleil, les premières étoiles apparaissent.

A présent, c'est la nuit. Mais déjà une lumière nouvelle venue de l'est pénètre doucement le ciel. Et voici, au-dessus de la châtaigneraie, la lune qui monte, grandit, règne. Sur la colline, les chiens des fermes aboient, s'appellent et se répondent.

Plein de trouble de se retrouver seul avec Cécile pour la première fois depuis son retour, Henri tient appuyé contre son cœur le bras de son amie. Que voudrait-il lui dire? Tout ce qui s'agite en lui de tumultueux, et combien sa pensée fut constante. Ils marchent dans le petit chemin qui longe le jardin de la Bicoque et conduit à la cour de la ferme. Devant eux vont Mme Liniez-Mauvesin et M. Darbois.

Les grands chiens courent des uns aux autres, en jouant, et parfois ils viennent se frotter à eux de leur dos robuste et bondissent dans des accès de gaieté puissante.

— Nous allons rentrer, dit Mme Liniez-Mauvesin.

Mais Cécile désire rester dehors, encore :

— La nuit est si belle ! Il fait si bon !

C'est elle qui le demande. Le cœur d'Henri bat de bonheur. De long en large, ils se promènent devant la maison. Le gravier craque sous leurs pas.

Va-t-il amener son amie sous les houx, dans ce petit refuge abrité comme un berceau et d'où l'on voit trembler les lumières de la vallée et des collines voisines? Va-t-il la serrer dans ses bras, baiser ses yeux, ses lèvres qu'il désire?

Mais il ne veut pas abuser de la nuit, et lui dérober ainsi par surprise les trésors qui font sa beauté. Il continue à la mener doucement, dans l'allée paisible. Les voilà devant la maison. Ensemble, ils passent de l'ombre que projettent les arbres dans le rayon des lampes qui éclairent le salon.

Elle lui parle de ses enfants :

— Hélène a été si bien tout l'hiver ! Mais mon pauvre Jeannot nous a fait grand'peur : il a été très malade et sans les piqûres de sérum, qui sait ce qui serait arrivé ! J'ai vécu de mauvais moments.

— Pauvre chère amie, dit-il, ne sachant pas par quels mots traduire tout ce qu'il éprouve.

— Mais vous, dites-moi, qu'avez-vous fait?

— J'ai pensé à vous, beaucoup.

— Moi aussi, j'ai pensé à vous, et quand j'étais triste, cela me faisait du bien de me souvenir des belles promenades passées. Mais qu'avez-vous fait? S'est-on amusé à Chambéry?

— Je ne crois pas. D'ailleurs je ne descendais guère en ville que pour acheter des livres. Le travail ne manquait pas ici ; je suis devenu un vrai paysan.

— Et vous n'avez pas même trouvé le temps de venir nous voir à Lyon ! C'est très mal.

— Vous étiez à Paris au moment où je suis allé à Lyon, et déjà revenue à Lyon quand j'étais à Paris. Le sort m'a été contraire — ou peut-être vous êtes-vous jouée cruellement de moi?

— Voulez-vous bien vous taire ! La faute en est à mon mari qui m'a emmenée à l'improviste et à ma mère dont la santé m'a obligée

de rentrer plus tôt. Vous savez bien comme j'aurais été heureuse de vous revoir.

— Vous êtes gentille de me le dire. Vos parents viendront-ils en Savoie, cette année?

— Non, le médecin a ordonné à ma mère les eaux de Barège. Elle voulait que nous l'y suivions.

— Et je ne vous aurais pas revue!

Henri a éprouvé une véritable angoisse à la pensée que Cécile aurait pu ne pas venir. Il ajoute un peu méfiant :

— Vous auriez préféré, sans doute?

— Mon mari n'a pas voulu que je m'éloigne autant de lui. Et moi je suis contente, très contente d'être ici, près de ma bonne cousine Vuilloz, près de votre chère mère, et de vous, mon ami.

Cécile lui a répondu simplement mais avec un accent de grande sincérité. Ils sont au bout du chemin où, de chaque côté et jusqu'au portail, s'élèvent des rosiers, des gueules de loup, des dahlias, des balsamines, et ces fleurs de tabac blanc qui se flétrissent au soleil mais s'ouvrent toutes larges à la fraîcheur de la nuit et leur jettent un pénétrant parfum. Henri, d'un geste véhément, attire à lui Cécile.

— Je voudrais vous garder toujours...

Mais elle l'interrompt,

— Il commence à faire froid, dit-elle en se dégageant, voulez-vous que nous rentrions?

— Elle ne m'aime pas, pense Henri. Mais il faudra bien qu'elle m'aime. Je la veux à moi tout entière...

La porte du salon s'est refermée sur eux. L'allée de gravier, où ne passent plus leurs voix, est rentrée dans le silence nocturne. Haute à présent, la lune suit le chemin que lui a tracé le soleil.

## VII

— Eh bien, Franceline, tout est-il prêt pour cette nuit?

La fermière inspectait le ciel ; à l'ouest, du côté d'Autheran, des nuages montaient ; d'autres chevauchaient la crête de l'Épine. L'horizon, au-dessus du lac, était noir.

— C'est vilain, monsieur, dit-elle. Tout est bien prêt : j'ai fait un plein panier de beignets pour mes hommes. Mais je ne sais si l'on pourra partir : l'orage menace. Pourvu qu'il ne grêle pas!

Elle avait une voix profonde et chantante. Grande, forte, avec une figure paisible qu'animaient des yeux bruns à fleur de front, elle se tenait sur le seuil de la ferme ; son dernier-né, le petit Julien, s'accrochait à sa jupe.

— Bonjour, monsieur, dirent en même temps Marcelin, le fermier, et Joseph, son valet, qui entraient dans la cour, menant des bœufs.

Dans le jardin potager, tout proche, Pierre le fils aîné et les trois filles, Andréane, Louise et Marie, toutes les trois bien découplées, blondes comme leur père avec les mêmes yeux bleus, bêchaient la terre fraîche.

Franceline ne s'était pas trompée. Vers le soir, l'orage éclata, formidable, ou plutôt, ce furent deux orages qui se rejoignirent, poussés par les vents contraires au-dessus du Bourget. La Bicoque trembla de toutes ses vitres dans la tempête, les trombes de pluie, les éclats de tonnerre que les échos des montagnes prolongeaient. Henri vit, dans les éclairs, le lac se colorer de feux, comme une gemme. Il écoutait, mêlés aux voix supérieures, la voix du torrent grossi soudain et le fracas des cascades. Il pensa que Cécile, à cette heure, récitait auprès d'un cierge bénit, ainsi que le faisait Mme Liniez-Mauvesin, les litanies des saints : « De la foudre et des tempêtes, délivrez-nous, Seigneur ! » Comme il eût aimé l'avoir auprès de lui et qu'elle se blottît dans ses bras !

Après ces tourmentes, le ciel rasséréné prend une fluidité, une profondeur qui le font pareil au ciel d'Italie. Le lac, dans son cristal précis, en reflète la douceur bleue.

Henri voulut y lire un horoscope de bonheur, dès les premières heures de cette matinée de soleil et de fraîcheur, qui par une suprême coquetterie, après tant de nuages disparus, en traînait encore quelques écharpes transparentes au flanc des montagnes. Il alla joyeusement jusqu'à sa ferme de Laplagne s'assurer que tout était en bon ordre et les gens au travail. En redescendant, à travers bois, il respirait avec volupté l'odeur mouillée, pénétrante et amère, des taillis de chênes et des mousses. Après la futaie, il traversa les pentes arides, pierreuses, recouvertes de serpolet, de thym, de bruyères, d'où montait un parfum subtil. Il s'arrêtait parfois pour cueillir quelque œillet de poète qui, sur une longue tige, balançait sa fleur rouge au-dessus de ce maigre terrain ; d'autres fois, c'était pour regarder sous lui s'ouvrir la large vallée, ou dans l'encadrement des hautes treilles se des-

siner la perspective du lac. Enfin il dirigea ses pas vers la maison de Mme Darbois. Il trouva Cécile seule avec ses enfants : son mari était reparti, la veille, pour la Maurienne.

— Venez donc passer la journée avec ma mère, lui dit Henri. Amenez vos enfants, je vous conduirai tous aux cascades, qui doivent être superbes ; nous prendrons des cordes, nous tenterons une véritable expédition !

Hélène et Jean applaudirent à ce merveilleux projet et laissèrent éclater leur joie sans mesure. Une série désordonnée de sauts, de cris, accompagna comme une fête Henri jusqu'à sa maison.

Ce qui fut dit fut fait. Au bras de son fils, pareille à une sœur aînée, tant il y avait de jeunesse encore dans son corps souple et droit, les jupes relevées sur de hautes bottines jaunes, lacées, Mme Liniez-Mauvesin riait de voir les enfants armés des piolets et de la corde qu'avait prêtés Henri, et graves comme s'il s'était agi de quelque ascension périlleuse.

— Vous êtes vraiment gentil et bon, dit Cécile à Henri. Vous leur causez un bonheur que nous ne pouvons pas mesurer, nous autres.

Une larme brilla dans ses yeux ; elle était heureuse de l'attention passionnée de Jean et d'Hélène.

— D'ailleurs, dit Henri, poursuivant sa pensée, la corde nous sera utile pour atteindre la dernière cascade : la terre est détrempée, le roc glissant ; il n'y a pas de petite chose en montagne, il faut respecter la montagne, même la moins dangereuse, et la craindre.

Ce furent, à travers le bois où passe le torrent, des glissades d'un arbre à l'autre, puis le long de la paroi, derrière laquelle l'eau se précipitait avec fracas, une descente pleine de précautions. Henri tenait les enfants solidement attachés. Enfin, la petite caravane, arrivant au but, put voir la chute impétueuse du torrent. Fauve, bouillonnant, il tombait, se déchirant aux rochers, écumant dans une vasque pour glisser de nouveau, chevelure éparse secouant autour d'elle une fine pluie de gouttelettes glacées. Le vent frappait les visages, le fracas de l'eau assourdissait les voix.

Il fallut partir : il faisait froid. L'escalade, au retour, fut pénible. Cependant, arrivée en haut, à l'orée du bois, Cécile s'aperçut qu'elle avait perdu son sac à main.

— Mon pauvre sac ! je n'y gardais que de petites choses, mais précieuses pour moi... Mon Dieu, comment pourrons-nous le retrouver?

— Mais rien n'est plus simple, dit Henri, je vais le chercher.

— Je veux aller avec vous, je vous aiderai... Laissez-moi aller avec vous.

Elle le priait humblement, impérieusement à la fois.

Pendant que Mme Liniez-Mauvesin ramenait Jean et Hélène, ils descendirent de nouveau, tous les deux. A la première cascade, à l'endroit même où Henri avait attaché les enfants à la corde, ils retrouvèrent le petit sac, la courroie coupée, à terre contre le rocher.

Cécile, le cœur battant, s'appuya à un arbre, mais quand il lui fallut gravir la pente rapide et glissante, les forces lui manquèrent. Henri l'aidait de son mieux. La douceur de son corps le troublait. Un faux pas la fit se renverser contre lui, dans ses bras qu'il avait ouverts pour la retenir. Alors, il la serra très fort, et, impuissant à se maîtriser davantage :

— Mon aimée, mon aimée, lui dit-il, et il couvrait sa nuque de baisers...

Elle essayait faiblement de se dégager : mais elle se sentait en sûreté près de lui, son appui lui était nécessaire et doux. Comme il continuait à l'embrasser et à resserrer son étreinte, elle connut, à la joie qui la faisait défaillir, qu'elle l'aimait aussi. Elle laissa aller sa tête en arrière, sur son épaule, et il put prendre ses lèvres. Et ils restaient là, dans l'ombre verte du bois, tremblants, isolés du reste du monde.

Lorsqu'ils se retrouvèrent sur le petit chemin dans la lumière, il leur sembla qu'ils sortaient d'un rêve. Sans rien se dire, serrés l'un contre l'autre, ils se dirigèrent vers la maison.

## VIII

Mme Liniez-Mauvesin savait que son fils avait pour Cécile Darbois une tendre sympathie, et elle ne pouvait s'en étonner. Elle s'était elle-même profondément attachée à cette jeune femme si charmante, si douce, attentive à élever ses enfants, à plaire à son mari, et qui faisait si libéralement à ses amis le don de sa grâce et des trésors de son cœur. Mais, à certains signes, elle comprit que Cécile occupait à présent toute la pensée d'Henri. Il ne se passait pas de jour qu'il ne cherchât à la rejoindre. Il demeurait inquiet loin d'elle, et si alors Mme Liniez-Mauvesin lui demandait affectueusement la cause de ses soucis, il répondait évasivement : c'était l'exploitation de la car-

rière qui n'allait pas à son gré, son agent de change de Lyon qui ne lui envoyait pas des renseignements indispensables. Mais dès qu'il se retrouvait auprès de Cécile, son visage s'éclairait à nouveau.

Mme Liniez-Mauvesin eut peur pour eux deux. Elle ne savait que trop comment une passion désordonnée se glisse dans un cœur. Elle résolut de décider Henri à des fiançailles avec Jeanne. Elle ne lui avait pas caché combien elle serait heureuse qu'il l'épousât. Elle pensait à présent que ce serait là, peut-être, le meilleur moyen de le détourner d'une voie douloureuse.

Par une pente naturelle, elle se prit à évoquer, à regretter des choses du passé ; une figure lointaine, perdue à jamais, mais qui lui restait chère et dont le souvenir la troublait encore, hanta son esprit, en ce moment où elle percevait autour d'elle les appels de l'amour.

Un jour que, portant cette inquiétude dans son cœur, elle se promenait dans le vallon qui mollement se creuse au flanc de la colline de Clairecombe, entre d'anciennes carrières de pierre et le torrent, elle vit arriver Jeanne.

Déjà l'été déclinait. Les premiers colchiques, les « veilleuses », messagères de l'automne, dressaient sur l'herbe verte leurs fleurs droites aux six pétales violets. Nuance de deuil et de ciel au crépuscule, éclat adouci avec je ne sais quoi de pathétique à la fois et de discret, elles sont un signe éloquent de la saison. On les appelle « fridoling » et ce nom fait songer à des théories de jeunes filles frileuses enveloppant leurs épaules de châles colorés.

Telle apparut à Mme Liniez-Mauvesin sa chère petite Jeanne, avec ses joues fraîches, son manteau de grosse laine couleur de violette.

— Comme te voilà jolie, mignonne, lui dit-elle. Tu es gentille d'être venue. Est-ce Henri qui t'a ramenée avec lui?

La jeune fille regarda avec une grande surprise Mme Liniez-Mauvesin.

— Mais non, répondit-elle, je ne l'ai pas vu.

— Il m'avait dit qu'il irait peut-être chez vous à Lémenc ; il en aura été empêché.

— Nous ne le voyons guère depuis quelque temps, reprit Jeanne, et quand il est là, son esprit est ailleurs, il est toujours distrait ; Cécile est la seule qui sache retenir son attention !

Elle avait dit cela, vite, d'un trait, comme une chose qu'on a sur le cœur depuis longtemps. Il y avait dans sa voix des sanglots difficilement maîtrisés. Mais elle se contint et ajouta presque gaiement :

— J'espère tout de même qu'il viendra avec vous fêter l'arrivée de ma sœur et de mon beau-frère et de leurs enfants. Michel sera de retour des manœuvres. Nous serons tous réunis ! Père et maman s'en font déjà une véritable fête. Ce sont eux qui m'envoient vous dire que nous comptons sur vous.

— Certainement, répondit Mme Liniez-Mauvesin. Marguerite vous a-t-elle fixé la date de sa venue?

— Ce sera à la fin du mois. Oh ! elle nous a écrit une lettre pleine de joie. Elle nous manque beaucoup, mais nous la savons si heureuse avec son mari et ses chers petits que nous sommes contents tout de même.

— Jeanne, bientôt ce sera ton tour de prendre un mari...

— Oh ! non, dit-elle, je veux rester chez nous. Si vous saviez comme ils m'aiment et combien je leur suis nécessaire ! La pauvre maman si délicate, avec ses maux de tête, ses douleurs d'estomac ! Qui lui préparerait son tilleul, le soir? Et père? Ses yeux ne lui rendent plus aucun service : je lui fais la lecture, il m'écoute jouer du piano. Qui le distrairait si je n'étais plus là? Et il n'y a qu'eux qui m'aiment...

— Vilaine, l'interrompit Mme Liniez-Mauvesin, crois-tu qu'il n'y ait qu'eux? Et moi?

— Oh ! vous, j'en suis bien sûre.

D'un élan elle s'était jetée dans les bras de Mme Liniez-Mauvesin. Celle-ci la retint appuyée contre elle. Elle sentit battre à grands coups irréguliers ce cœur qu'on eût pu croire toujours si mesuré, si paisible. Elle lui dit encore :

— Henri aussi aime sa petite cousine, j'en suis certaine, et s'il la priait jamais de devenir sa femme, dirait-elle encore qu'elle ne veut pas se marier?

Jeanne se dégagea de l'étreinte de Mme Liniez-Mauvesin, et elle la regarda sérieusement.

— Vous a-t-il chargée de me le demander? interrogea-t-elle, et le ton de sa voix trahissait son émotion.

— Non, répondit Mme Liniez-Mauvesin, mais je n'ai pas de plus cher désir que de t'appeler ma fille.

Un flot de larmes monta brusquement aux yeux de Jeanne.

— J'ai cru un moment que je lui plaisais, dit-elle, et j'en étais si heureuse ! Il était content de se promener avec moi ; il me parlait gentiment, avec affection. A présent il me semble que je lui suis devenue indifférente.

— Il t'aime toujours beaucoup, répondit Mme Liniez-Mauvesin ; seulement il est très préoccupé, ces temps-ci, par un tas d'affaires d'intérêt un peu embrouillées. Mais n'aie pas de chagrin. Il faut bien prier Notre-Dame de Myans, et tout s'arrangera...

Elles s'en revinrent ensemble, tendrement enlacées, par les pâturages, où les troupeaux de la ferme promenaient leur carillon de clochettes. La vallée de Chambéry avec ses maisons, son lac, réapparut à leurs yeux. Un train passa dans la plaine : roulement lointain, sifflet prolongé, flocons légers de fumée bientôt abolis... Mme Liniez-Mauvesin accompagna la jeune fille jusqu'à l'intersection des chemins qu'une humble croix de mission protège, et, après l'avoir embrassée, elle rentra.

Un feu de fagots secs pétillait dans la cheminée du salon où les lampes étaient allumées : les journées étaient courtes et les soirées fraîches, déjà. Mme Liniez-Mauvesin s'assit et releva sa jupe sur ses pieds qu'elle tendit à la flamme. Aux éclats de rubis de la flamme dansante, la cheminée qui fut sculptée dans le vieux noyer d'un ancien pressoir prenait des reflets de vendange ; sa tablette élevée, chargée de chrysanthèmes, de lauriers et de buis roux, dressait dans la pénombre, entre des cristaux brillants et des faïences laiteuses, un jardin mystérieux.

Cependant Mme Liniez-Mauvesin demeurait inquiète. Elle entendit les aboiements des chiens, les pas de son fils. Il entra gaiement, il embrassa sa mère et s'assit auprès d'elle. Aussitôt elle lui dit que Jeanne était venue.

— Plus je la vois, plus je lui découvre de qualités et de grâce, plus j'apprends à l'aimer. En vérité, je ne saurais rêver pour toi une femme plus parfaite. Quand te décideras-tu à l'épouser? Nous en serions tous si heureux. Tu es jeune, me diras-tu, mais il ne faut pas attendre de vieillir pour se marier, surtout quand on a près de soi un pareil trésor...

Elle lui parlait ainsi, pressante et tendre, mais Henri secouait la tête en riant. Certes, Jeanne était charmante et bonne et la plus gentille des cousines, mais il n'éprouvait nul besoin de rien changer à sa vie. Sa mère lui suffisait : il faisait avec elle le plus beau ménage du monde !

Il l'enveloppait d'un regard affectueux, mais il avait une pensée secrète qu'il n'avouait pas et qu'elle devinait. Alors, comme elle voulait insister, il la prit par la main, doucement, l'entraîna vers le

piano et lui dit avec cet accent de prière qu'il avait tout petit garçon et auquel elle ne savait pas résister :

— Maintenant, ma mère chérie, joue-moi ce prélude de Chopin que j'aime tant...

## IX

Comme il passait le portail du jardin pour descendre à Chambéry, Henri aperçut devant lui la silhouette de Cécile. Il la rejoignit en courant et lui demanda la permission de l'accompagner.

— Bien volontiers, lui répondit-elle, mais il faudra que vous fassiez une petite station à notre église où je vais dire ma prière.

L'église de Clairecombe, moderne mais joliment imitée du gothique, érige sa flèche élégante d'un nid de verdure. Quand ils y entrèrent par la porte latérale qui s'ouvre sur le chemin en face du presbytère, ils la trouvèrent vide. Seule, la lampe du sanctuaire l'animait de sa lueur tremblante. Les boiseries du chœur, la chaire et les stalles de beau noyer sculpté luisaient doucement. L'autel de marbre blanc était orné de deux gros bouquets de fleurs naturelles. La maison de Dieu, dans la fraîche matinée, offrait un accueil paisible : toutefois, nette et un peu froide, elle ne permettait pas qu'on s'y abandonnât à de molles méditations.

A genoux sur un prie-Dieu qui portait le nom de quelque paysanne de la paroisse, Cécile, pieusement, offrait à Celui qui préside aux destinées des récoltes et des cœurs ses actions de la journée. Debout près d'elle, Henri la regardait prier. La douceur, la gravité de son profil l'émurent une fois encore : avec son nez un peu long, ses tempes mates dans les bandeaux de jais, ses lèvres d'un pur dessin, ses yeux fermés, elle était pareille à quelque figure taillée dans une pierre rare, comme on en voit parfois sur des tombes d'un temps ancien.

Ils sortirent de l'église par le porche d'où l'on pénètre directement dans le cimetière ; ils s'avancèrent avec précaution entre les croix, les dalles funéraires que des noyers et des peupliers caressent de leur ombre mouvante. D'un côté, des prés en pente, de l'autre, le chemin, dont la courbe est douce comme celle d'un bras tendrement replié, font de ce cimetière rustique un vrai lieu de repos, sans effroi, plein de calme et d'une heureuse sérénité. Ils s'arrêtèrent devant la large croix où était gravé le nom de Liniez-Mauvesin.

Un flot de souvenirs monta à la pensée d'Henri. Non qu'il retrouvât

ici beaucoup de ce qui fut son père. Il le portait — ce père — dans ses veines et dans les fibres mêmes de sa chair. Il eût reconnu sa présence dans les lieux où, vivant, il agissait autrefois, bien mieux que devant ce carré de terre où des folles avoines, des liserons croissaient. Cependant il y avait là ses ossements, les restes de son corps robuste. Enfin il se souvenait du jour où il l'avait volontairement rendu à son caveau, au caveau des Liniez-Mauvesin, et où il s'était lui-même mis à placer ses pas dans les pas de ceux-là vers lesquels il revenait. Comme ce jour lui paraissait déjà lointain ! Cécile, qu'il ne connaissait que depuis lors, était devant ses yeux telle une amie d'enfance, mêlée à toute sa vie.

Ils s'acheminèrent vers Chambéry, un peu graves et presque en silence. Cependant Henri dit à sa compagne :

— Que je suis heureux de vous avoir rencontrée ! Nous voilà comme deux touristes qui vont visiter les curiosités et les beautés d'une ville étrangère. Qu'allons-nous y découvrir de nouveau?

Mais les impressions qu'ils apportaient avec eux n'inclinaient pas leurs esprits vers le pittoresque. Henri ne sentait pas couler en lui la source d'allégresse et de fantaisie qu'il faut pour célébrer les ruelles étroites, les passages couverts, les méandres compliqués des allées entre les maisons qui donnent aux vieux quartiers de Chambéry un vague aspect de ruche, de ruche où travailleraient peu d'abeilles. Il n'éprouvait pas, ce matin, son admiration habituelle pour les ouvrages de fer forgé — balcons, rampes d'escalier — qui témoignent d'un art délicat et d'une habileté de main aujourd'hui perdue. Mais il fut ému de voir, dans le jardin zoölogique, une petite guenon, triste, attachée à sa chaîne, tremblante de froid : un jeune garçon misérable, pâle, maladif, l'avait prise dans ses bras ; elle se serrait contre lui, recroquevillée, voilant parfois, de ses larges paupières cendrées, ses yeux presque humains ; elle souriait, elle se plaignait, unie à lui par une détresse pareille.

Un peu plus tard, ce fut un autre groupe qui les retint, lui et Cécile, dans le passage qui réunit la rue des Portiques à la rue Métropole : appuyées à un vieux tonneau, plein d'une eau mousseuse et bleutée, deux femmes lavaient du linge ; leurs jupes étaient retroussées, et, sur leur chevelure blonde, un rayon de soleil, tombant de haut, mettait une flamme. A côté d'elles, un tout petit enfant, emprisonné dans sa chaise, agitait ses mains en modulant un air. Une fillette passa :

— Qu'est-ce que vous faites?

— Tu vois, nous lavons le linge.

Les voix étaient douces, un peu chantantes, elles résonnaient d'un joli timbre dans le silence, entre les vieux murs élevés dont une tour, un escalier en pierre accédant à une belle porte au rinceau arrondi, attestaient la noblesse.

Un couple arriva soudain, débraillé, avec des figures illuminées de vin. La femme, dont le chignon croulait, marchait en avant, semblant fuir l'homme qui la serrait de près et la regardait d'un œil mauvais. Quelque chose de sordide, de bas, de méchant entra avec eux dans la douceur souriante de la placette et en dérangea l'harmonie. La femme s'arrêta, s'appuya à un mur ; l'homme fonça sur elle, le poing levé...

— Allons-nous-en, dit Cécile en frissonnant.

Henri l'amena sous les portiques et jusqu'à la pâtisserie du Fidèle Berger se réconforter d'une tasse de thé et d'un gâteau. Pendant que devant eux les tasses fumaient, il pensait qu'une bête misérable, un gamin pâle, de vaillantes femmes du peuple et des ivrognes les avaient sollicités avec plus de véhémence peut-être que de raison.

— Les piètres touristes que nous fûmes, dit-il à Cécile. Pourquoi donc nous sommes-nous laissés émouvoir par des représentations de la vie bien banales et telles que l'on en peut retrouver de pareilles partout? Serait-ce que, parfois, ce qu'il y a de général, d'universel, touche notre sensibilité mieux que les œuvres d'exception ? Il me souvient que, visitant un jour une ville de France, où de nobles architectures du dix-septième siècle méritaient tout mon regard, ce qui m'a le plus ému, c'est, dans un jardin, le spectacle d'un vieillard qui caressait un chat couché en rond sur ses genoux... Je suis absurde, n'est-ce pas?

Mais rien n'émouvait Cécile comme la souffrance humaine.

— Il est vrai, dit Henri, que des amoureux en voyage ne s'inquiètent guère des statues ni des tableaux, et les plus divins paysages ne leur plaisent que s'ils servent leur amour.

Il enveloppait Cécile d'un regard chargé de passion et de désir. Pourquoi n'étaient-ils pas ces amoureux qui parcourent le monde en n'y voyant, en n'y cherchant qu'eux-mêmes à tous les pas?

Sous les Arcades, une affiche leur apprit qu'on allait prochainement jouer à Aix *les Maîtres chanteurs.*

— J'y mènerai ma mère, dit Henri, vous viendrez avec nous, n'est-ce pas?

— Oh oui! s'écria Cécile, d'ailleurs mon mari sera de retour et nous irons tous ensemble.

Le soir de la représentation, la musique fut surtout pour eux l'accompagnement de leurs secrets désirs. Le cœur de Cécile trembla durant les aveux de la tendre Éva. Henri appuya plus fort son bras au bras de son amie alors que Walter improvisait le beau chant printanier de son jeune, de son impétueux amour. Il ne fut pas attentif à la sagesse de Hans Sachs et ne voulut pas écouter ses conseils de sublime renoncement. « Hans Sachs, pensait-il, a déjà des cheveux blancs et il n'est pas aimé. Voilà bien des raisons dont je n'ai que faire. »

Pendant un entr'acte, la foule, massée sur la terrasse du Cercle et dans les allées, s'amusait d'un feu d'artifice que l'on tirait dans le parc de la villa des Fleurs. Les fusées épanouissaient leurs gerbes au-dessus des arbres, en relief sur les pentes du Mont-du-Chat. La soirée était froide. M. Darbois s'en inquiéta pour la santé de sa femme : il voulut aller lui chercher au vestiaire ses fourrures, bien qu'elle lui assurât qu'elle se trouvait à merveille et que la morsure fraîche de la nuit lui paraissait délicieuse. Henri regardait Cécile : sous les lumières, la matité de son teint, l'éclat de ses grands yeux cernés, la jeunesse de son cou et de sa gorge nus sous un fichu Marie-Antoinette le remplissaient de trouble. Il lui dit tout bas, et presque bouche à bouche :

— Comme vous êtes jolie, et comme je vous aime!

Dans le train qui les emporta après le spectacle, il s'assit à côté d'elle, près de la portière du compartiment.

— Si vous le permettez, dit-il, je baisserai les rideaux sur ces affreuses lampes : nous jouirons ainsi du clair de lune.

De part et d'autre de la voie, dans les prairies baignées de clartés, des brouillards légers, fantastiques, apparurent, qui se déchiraient aux aulnes, aux peupliers. On vit luire, après la station du Vivier, la pointe du lac du Bourget. Sur le marais, la brume, plus dense, et comme animée d'une vie mystérieuse, semblait envelopper des formes étranges.

— Des elfes, des fées peut-être, murmura Cécile.

Quand ils traversèrent Chambéry, à pied, pour remonter à Clairecombe, la lune ronde naviguait en plein ciel, sans un nuage.

— Regardez, s'écria Cécile soudain, en s'arrêtant devant la rue Basse-du-Château, n'est-ce pas le décor de tout à l'heure, le vieux Nuremberg, et ne verrons-nous pas s'entr'ouvrir l'échoppe de maître Hans Sachs? N'entendez-vous pas une sérénade?

— Que d'imagination ! lui dit en souriant son mari : vous êtes une enfant.

Sur la colline, la lune, effaçant les étoiles, régnait en maîtresse. Elle y répandait ses nappes de lumière bleue, elle l'enveloppait, la pénétrait d'un azur doux et profond et qui toutefois n'abolissait pas les autres teintes. Dans l'air sec et léger, flottait l'essence pénétrante des fleurs.

— Comme il fait bon ici, soupira Cécile !

Une volupté heureuse soulevait sa poitrine. Henri, à ses côtés, la respirait toute, et grisé par son parfum, allait sans parler, perdu dans un rêve.

Quand il se sépara d'elle, au portail, quand il la vit gravir le chemin au bras de son mari, et qu'il se fut lui-même, avec sa mère, avancé sur l'allée ronde où les roses luisaient, il eut cependant l'impression qu'il la gardait, qu'il l'emportait avec lui.

Il fallut les aboiements des chiens, que le bruit des pas avait mis en garde, leur irruption sauvage et leurs bonds joyeux, pour le tirer de sa divagation et le rappeler à la réalité.

## X

On décida de profiter des derniers beaux jours pour tenter une ascension sérieuse. La petite caravane intrépide serait composée de Cécile Darbois et de son mari, de Jeanne Vuillioz et d'Henri. Un désir les prit, un soir qu'ils étaient réunis tous les quatre, une nostalgie des glaciers apparus tout roses sous le soleil couchant : ils voulurent les toucher encore, en éprouver sous leurs talons armés de fer et sous le tranchant de leurs piolets, la dureté brillante, se griser de leur éclat avant que la neige nouvelle ne soit venue brouiller le visage de la montagne. Un besoin de gravir s'empara de leur cœur à ce moment où la saison chavire.

Après des préparatifs fiévreux, ils partirent pleins d'espoir. Hélas ! dès la première étape, au refuge, un léger malaise obligea Cécile

à rester couchée, elle avait trop présumé de ses forces. Son mari ne voulut pas la quitter et lorsque, avant le jour, le guide donna le signal du départ, Jeanne et Henri furent seuls à se mettre en route. Attristés tout d'abord d'avoir dû abandonner leur amie, le bel égoïsme de leur jeune énergie les emporta bientôt avec allégresse vers la conquête qu'ils s'étaient proposée. Ils allaient joyeusement par le chemin pénible et obscur de la moraine, à la suite de la lueur falote balancée devant eux. Le pâle matin fit surgir à leurs yeux l'arête rocheuse qu'il fallait vaincre avant d'arriver au glacier : elle se dressait, verticale presque, difficile, si minée qu'elle menaçait de crouler à chaque prise. Ils l'abordèrent aussitôt : le guide en tête, puis Jeanne et Henri. Attentive, souple, les muscles tendus, la jeune fille semblait monter sans effort tant ses mouvements étaient aisés. Henri la voyait travailler au-dessus de lui, apparaissant et disparaissant tour à tour. Parfois il la rejoignait, l'aidait de l'épaule où elle prenait un appui ; parfois aussi, c'était Jeanne qui, solidement placée, tendait à Henri son piolet pour lui faciliter l'escalade. Enfin ils furent en haut de l'arête, essoufflés, radieux. Devant eux le glacier en pente bordait la crête, s'élançait d'un élan magnifique vers le sommet. Ils s'y engagèrent, le cœur battant. Le glacier étant dépouillé de neige, leur marche fut lente : ils avançaient peu à peu, dans les pas taillés à grands coups de piolet par leur guide, écoutant les morceaux de glace glisser en sifflant sur la pente rapide et se perdre dans l'abîme. Calme et attentive, Jeanne, courbée sur son piolet bien fixé, ne paraissait pas se préoccuper du danger : le moindre faux pas, une marche effondrée, une glissade pouvait cependant précipiter la cordée entière dans les profondeurs. Henri lui cria à deux ou trois reprises :

— Vous tenez bien? Vous n'êtes pas fatiguée?

Mais elle, toute heureuse à présent d'être seule avec lui dans cette aventure et d'éprouver la douceur de sa sollicitude, lui répondit chaque fois que tout allait pour le mieux.

Et il pensait en lui-même, avec admiration : « Comme elle est vaillante ! » et aussi : « Comme elle est jolie ! » car le soleil montant mettait des étincelles de feu sur les mèches de ses cheveux échappés du passe-montagne ; et dans la lumière, son jeune corps, sous le maillot, laissait paraître sa grâce nerveuse.

Il leur fallut, un moment, avancer à cheval sur l'arête de glace, au-dessus d'à-pics vertigineux. Enfin, ce fut le sommet : petite

plate-forme de rocs au bout du grand jet glaciaire, tremplin d'apothéose en plein ciel.

L'émotion fut si forte que leurs yeux s'emplirent de larmes. Jeanne tendit à Henri ses mains frémissantes : il serra la jeune fille dans ses bras, et pendant qu'il la pressait contre sa poitrine, pour la première fois il éprouva combien elle était fragile malgré sa force ; après les périls dont ils avaient ensemble triomphé, pour la première fois il sentit combien elle lui était précieuse.

Elle disait, les lèvres tremblantes :

— Que c'est beau, mon Dieu, que c'est beau !

A perte de vue, autour d'eux, les sommets silencieux : chacun avec sa forme, avec son visage, radieux ou menaçant, souriant ou sévère, surhumain.

Couchés contre la roche chaude, enveloppés de soleil et d'un air si vif et si léger qu'il en vient une griserie, ils restèrent longtemps sans parler. A ce degré, il n'y a plus rien que d'essentiel : le cœur de l'homme se dépouille et se simplifie pour baigner dans le divin.

Vers midi, de petites fumées rondes surgirent au-dessous d'eux, de toutes parts : des nuages, minuscules d'abord, puis qui grandirent, gagnèrent comme une mer montante.

— Il faut partir, dit le guide, en remettant dans les sacs ce qui restait des provisions : le temps se gâte.

Ils furent en bas avant la nuit, l'âme alourdie déjà du regret de la montagne, de leur montagne, la pensée un peu vacillante d'une étrange ivresse...

Quand il les revit, les yeux tendres et tristes de Cécile troublèrent Henri. Elle ne se consolait pas de n'avoir pu, elle aussi, faire l'ascension : sa fatigue de la veille n'avait pas duré et elle était allée avec son mari jusqu'à un de ces lacs d'azur qui s'ouvrent dans la montagne, au milieu des sapins, pareils à un morceau de ciel ; mais toujours son regard était attiré vers le sommet qui dominait tous les autres et devant lequel sa fragilité l'avait arrêtée ; elle s'en voulait de cette faiblesse... Du moins, Jeanne et Henri étaient de retour, sains et saufs : Dieu soit loué ! Elle avait, durant tout le jour, tremblé pour eux ; elle savait combien l'ascension était périlleuse. Elle dit à Henri :

— J'ai tant souffert de n'être pas avec vous !

Cette crainte qu'elle avait eue pour la vie de son ami le lui avait révélé plus cher encore qu'elle ne le croyait. Cette angoisse qui ne l'avait pas quittée, jusqu'au moment où elle l'avait vu revenir,

lui donna la mesure du sentiment qui la liait à Henri. Elle ne sut pas le lui dissimuler.

Et cette tendresse qu'Henri lut sur le visage de Cécile l'emporta vers elle de nouveau et plus violemment que jamais. L'image neuve et héroïque de Jeanne, telle qu'il l'avait tenue étroitement embrassée près du ciel, resta attachée au sommet d'où ils étaient descendus. La vallée alpestre, avec le murmure de son torrent, le rapprocha de son amie dolente.

Couché dans le lit étroit de la petite chambre du refuge, il écoutait bouger Cécile de l'autre côté de la cloison : « Elle est là, si près de moi, pensait-il, une épaisseur de planche sépare nos lèvres... » Et il s'endormit de grande fatigue, la bouche appuyée contre le bois parfumé de résine.

Le lendemain, il retrouva Cécile, alerte et gaie, avec de belles couleurs sur les joues ; comme il faisait avec elle quelques pas devant le chalet, et qu'elle s'émerveillait de l'exquise fraîcheur matinale dont elle avait été saisie en sortant, il lui dit :

— Je vous ai entendue respirer hier soir... Quel délice et quel supplice à la fois !

— Mais vous n'aviez que le droit d'être très heureux, il me semble, lui répondit-elle, en souriant malicieusement.

Elle avait parfois de ces gaietés dont elle ne croyait pas qu'elles pussent être cruelles. Il se révolta.

— Vous parlez légèrement, comme s'il s'agissait d'un badinage. Vous ne comprenez pas que je vous aime et que je vous désire follement.

Il avait une figure violente, tendue, un peu terrible et qui l'effraya.

— Vous me faites de la peine, lui dit-elle. Je n'ai pas voulu vous causer du chagrin, pardonnez-moi.

— Je vous aime, je vous veux toute, lui dit-il sans l'écouter, et vous vous moquez de moi.

Les sapinières, autour d'eux, fumaient sous les premiers rayons du soleil : dense, la fumée montait en colonnes vers la bande de ciel bleu entre les escarpements.

— Oh ! ne parlez pas ainsi, supplia Cécile.

Elle s'appuya à son bras en marchant.

— Écoutez-moi Henri, moi aussi je vous aime bien... d'une amitié fidèle... très tendre... je vous aime...

Elle s'arrêta, troublée, et reprit plus bas, d'une voix hésitante :

— Je vous aime davantage peut-être... oui, davantage et autrement, hélas !... et je me le reproche... Je vous en prie, restons amis comme nous sommes... aidez-moi... ne gâtons pas le beau sentiment qui nous unit...

Toute fraîche, enveloppée dans sa pèlerine, Jeanne parut sur la porte du chalet, et, derrière elle, M. Darbois qui leur cria :

— Venez vite ! le café est chaud ; dès que nous aurons déjeuné, nous nous mettrons en route.

La petite caravane est partie. Après l'éclair de bonheur qu'elle a eu dans son ascension avec Henri, Jeanne Vuilloz retrouve son inquiétude secrète de lui rester indifférente. Henri et Cécile savourent la douceur de leurs derniers aveux.

Mais la mollesse de la vallée où bientôt ils arrivent les pénètre d'un plus subtil poison ; et les lacs sur lesquels ils naviguent les enveloppent encore mieux de leur brume de tendresse. Jamais ils n'oublieront ce soir où, dans le sillage du bateau qui les emporte, ils laissent flotter leur pensée. Assis sur le pont, auprès de Cécile, Henri a posé, dans l'ombre, sa tête contre la main de son amie ; des mouettes s'envolent ou se balancent sur l'eau ; les lumières des villages riverains s'approchent et s'éloignent tour à tour dans le remous des hélices. Et quand ils abordent au port, où des géraniums luisent doucement dans des jardins, ils suivent d'un regard avide, et comme si c'était là des dessins symboliques et l'image de leur destin, les nobles jeux des cygnes qui, dans les reflets des globes électriques, se dressent sur l'eau avec un grand battement d'ailes, piquent droit devant eux d'un élan foudroyant dont on ne sait s'il est une course ou un vol, s'apaisent, plongent, remontent à la surface, se laissent entraîner par le courant, s'éloignent mystérieux dans la nuit.

## XI

C'était jour de fête chez les Vuilloz : la famille entière se trouvait réunie. On avait invité à déjeuner les Darbois avec leurs enfants, le baron et la baronne d'Arincourt, Henri Liniez-Mauvesin et sa mère. Les conversations couraient joyeusement d'un bout à l'autre du grand salon dont les trois fenêtres, ouvertes sur la campagne, laissaient entrer à flots le soleil.

Autour de Mme Vuilloz, les trois filles de Mme Mercié : Suzanne,

Marthe et Renée, ainsi qu'Hélène et Jean Darbois, faisaient mille folies.

— Grand'mère, racontez-nous une histoire!

— Oui, ma tante, racontez-nous une histoire!

— Laquelle voulez-vous? demandait Mme Vuilloz.

— Celle de Mme de Sainte-Croix, réclama Suzanne; vous savez, votre maîtresse du temps que vous étiez au Sacré-Cœur, et à laquelle il avait fallu couper un bras... Qu'est-ce que l'on disait de ce bras, grand'mère?

— Tu es une petite malicieuse, Suzie, je ne raconterai rien.

— Dites-le-nous, grand'mère! Dites-le-nous, ma tante! faisaient les autres.

— On nous disait : « Le bras de Mme Sainte-Croix est allé l'attendre au ciel » — et nous le croyions.

Ce fut, parmi les enfants, une explosion de fou rire, mais ils demandaient encore :

— Vous portiez des crinolines, grand'mère? Montrez-nous comment vous faisiez pour vous asseoir, quand vous aviez une crinoline!

— Est-ce que vous saviez danser, grand'mère?

— Certainement, et mon professeur Boschi disait que je dansais aussi bien que Fanny Elssler, qui était la plus célèbre danseuse de ce temps.

— Oh! grand'mère...

Comme elles auraient voulu la voir danser encore, et faire les pas glissés et les grands saluts!

Henri Liniez-Mauvesin sentait ressusciter autour de lui tout un passé. Un vieil almanach de 1845, oublié sur une table et dont il feuilletait les pages usées, lui paraissait d'hier. Et c'était « demain » cependant qui le préoccupait : le prochain départ de Cécile...

— Venez-vous fumer un cigare dehors? lui demanda le baron Elzéar.

Ils sortirent.

— Les charmantes gens, ces Vuilloz, dit le baron. Je n'en connais pas de plus aimables ni de plus accueillants. Et puis, ce sont en quelque sorte des héros!

— Comment? dit Henri avec un geste de surprise.

— Mais oui, voilà des représentants de la plus digne, de la plus rigide, de la plus ancienne bourgeoisie savoyarde. Et cependant ils n'ont pas craint de donner leur fille à un M. Mercié, un universi-

taire, un fonctionnaire, quoi ! un Français !... Et ils m'accueillent, moi, qui ne suis pas, comme l'on dit, « de leur classe », et j'en suis fier ; la bourgeoisie savoyarde est généralement pleine de raideur à l'égard de la noblesse, je crois qu'elle s'en méfie un peu...

Il s'enveloppa de la fumée de son cigare.

— Elle nous prête peut-être des mœurs légères, ajouta-t-il en souriant, et je regrette que pour ma part ce ne soit pas vrai... Mais, voilà Michel : approchez, cher guerrier, prenez un cigare et narrez-nous vos campagnes !

Ils se promenèrent, en causant, sous les arceaux où les roses de septembre se flétrissaient. M. Darbois vint se joindre à eux.

— Vous allez donc nous quitter bientôt? lui demanda le baron d'Arincourt.

— Oui, répondit-il ; tous nos travaux en Maurienne sont achevés. Sans doute irai-je à Bordeaux. J'ai reçu de la Compagnie des Docks des offres intéressantes, j'ai presque accepté.

Par l'allée fleurie, Jeanne s'avança à leur rencontre.

— Vous nous abandonnez, c'est très mal, leur dit-elle ; mais vous ne savez pas que Marguerite va chanter : voulez-vous l'entendre?

— Oh ! certainement, s'écrièrent-ils tous, nous vous suivons.

Jeanne s'en fut en courant. Le baron Elzéar lui donna des louanges :

— La délicieuse enfant ! Heureux le gaillard qui la mènera à l'autel sous un voile de mariée !

Quand ils entrèrent au salon, Jeanne, déjà au piano, frappait les premiers accords d'un accompagnement. Debout, auprès d'elle, Marguerite, moins blonde, plus petite que sa sœur, chanta des *lieder* de Schubert ; elle avait une voix bien posée, dramatique et puissante.

Lorsqu'elle eut terminé, au milieu des applaudissements, ce fut Jeanne qui joua des pièces de Couperin et de Rameau : ses doigts effleuraient les touches avec tant de délicatesse qu'elle donnait au piano le charme grêle du clavecin.

— Je sais, mademoiselle Jeanne, lui dit le baron Elzéar, en la complimentant, que vous avez aussi une jolie voix...

Mais elle assura que ce n'était qu'un filet si menu, si menu... Cependant comme il insistait, elle ne voulut pas se faire prier davantage et elle chanta une tendre mélodie de Mozart, d'abord, puis ce vieil air de Salvator Rosa : *Quand on aime sentir qu'on vous aime.* Et elle le dit, cet air, avec une telle expression qu'Henri, tout surpris, lui assura qu'elle l'avait charmé, mieux encore, profondément ému.

Elle fut troublée par ses louanges dont elle ne savait pas si elle devait se réjouir ou s'attrister. Elle posa sur lui un regard scrutateur ; mais comme il détournait le sien, un peu gêné de cette interrogation muette, elle sentit des larmes monter à ses yeux.

Cependant le baron d'Arincourt interrogeait M. Mercié sur l'Engadine. Le professeur passa la main dans sa barbe qu'il avait longue et soyeuse.

— C'est un beau pays, dit-il, qui m'a intéressé non seulement à cause de sa splendeur alpestre, mais encore parce que j'y ai retrouvé le souvenir de Nietzsche que j'étudie en ce moment et qui fera l'objet de mes prochains cours.

— Il y a donc vécu? demanda la baronne.

— C'est à Sils-Maria qu'il eut la conception d'une idée qui le bouleversa littéralement et qui fut le point de départ du plus célèbre peut-être de ses ouvrages : *Zarathustra*. Lorsqu'il se la formula, lorsque cette idée, comme il le dit lui-même, le saisit, il connut un tel état d'exaltation dyonisiaque qu'il passa des journées à pleurer et à rire, tour à tour dans l'angoisse et le ravissement ; et quand il eut écrit sa découverte sur ses tablettes, il data de cette façon : « Sils-Maria, 6 000 pieds au-dessus de la mer et beaucoup plus au-dessus de toutes choses humaines. »

— Ce Nietzsche était un fou ! s'écria le baron Elzéar, et fortement touché, quoi qu'il ait pu dire, par les brumes allemandes.

— Ce surhomme n'en fut pas moins dupé misérablement par une petite juive, pensa Michel.

— Mais quelle est cette idée dont vous parlez, monsieur? demanda la baronne d'Arincourt.

— L'idée du retour éternel. Voici ce que découvrit Nietzsche : le temps ayant une durée infinie, les molécules au contraire étant en nombre limité, le temps doit nécessairement ramener, de périodes en périodes, une disposition identique des choses. Un jour viendra où je serai, où nous serons, tels qu'aujourd'hui, agissant, pensant pareillement. Sans autre espoir, fatalement, l'homme emporté dans le temps se recommencera éternellement, esclave d'une nature aveugle, prisonnier de l'heure. L'heure elle-même, l'instant le plus court, reviendra éternellement. Chacun de nous revivra dans l'avenir, et à jamais, chaque minute de sa première vie.

— Ce serait affreux, murmura Mme Liniez-Mauvesin.

Soudain elle s'était vue ramenée au temps de sa jeunesse, sollicitée

à nouveau par un amour défendu... Pourquoi ce souvenir venait-il l'assaillir encore? Une détresse invincible glaça son sang et la fit pâlir : aurait-elle le même courage qu'autrefois?

— Mais ce sont des hérésies ! dit Mme Vuilloz à son gendre. Quand nous mourrons, nous ne renaîtrons et pour l'éternité, s'il plaît à Dieu, que dans le paradis. Nous serons des corps glorieux et nous ne connaîtrons plus jamais les tourments de ce monde.

— Oui, ma mère, approuva en souriant M. Mercié, et il ne faut pas attacher un sens littéral à cette théorie de Nietzsche dont il comprit d'ailleurs lui-même, un peu plus tard, qu'il ne pouvait la fonder sur de sérieuses raisons. Cependant il est permis de lui prêter une valeur de symbole : sinon les hommes, du moins leurs aventures, leurs passions, se recommencent éternellement.

Henri Liniez-Mauvesin, qui avait écouté sans rien dire, regarda en face de lui Cécile dont la pensée semblait lointaine, égarée dans quelque rêverie. Elle était assise sous l'une des deux gravures anciennes qu'il aimait entre toutes et qui représentait Némorin retrouvant Estelle après l'avoir longtemps cherchée. Les mains croisées sur ses genoux, le buste un peu fléchi, Cécile paraissait lasse, sa mélancolie la rendait particulièrement émouvante.

Henri aurait pu dire d'elle ainsi que le bon Florian des bergères de son pays : « Vous dont le cœur conserve cet amour sacré du devoir, cette pudeur aimable et sévère, cette simplicité touchante, Estelle vous ressemblait : Estelle avait vos yeux noirs et brillants, et vos longs cheveux d'ébène, et votre visage si doux où la candeur s'unit à la grâce... »

En vérité, elle ressemblait à Estelle. Et il pensa que peut-être elle était bien Estelle, par l'opération du retour éternel. Cette imagination absurde le réjouit infiniment, surtout quand il se figura lui-même sous les traits de Némorin, coiffé d'un casque et tendant vers son amie des bras suppliants. Un rire silencieux se répandit sur son visage.

Cécile, dont les yeux à ce moment s'étaient tournés du côté d'Henri, vint à lui, surprise. Elle l'attira dans l'embrasure de la fenêtre, et, à la faveur des cris des enfants qui, après avoir goûté, faisaient irruption, elle lui demanda :

— De quoi riiez vous, tout à l'heure?

— Du plaisir de vous regarder, ô mon amie, lui répondit-il tendrement, tout bas.

— Sortons ! proposa Michel. Voyez comme les Alpes sont splendides, ce soir.

Henri quitta, le dernier, le salon. Le cher salon d'une teinte fanée, avec ses rideaux de cretonne, ses cache-pots du temps de la Restauration, ses meubles un peu fatigués par l'usage, le cher salon comme il lui plaisait ! Les portraits accrochés au mur : un notaire royal, un abbé en costume du dix-huitième siècle, et les gravures d'autrefois, l'habitaient de présences réelles. Les salons anciens, les chambres anciennes ont vraiment une vie qui leur est propre et qui se révèle d'elle-même avec une singulière intensité. Henri resta un moment immobile sur le seuil, comme retenu par des puissances mystérieuses : il écouta la voix imperceptible du salon, il respira son odeur, cette odeur du passé, délicieuse et discrète, qui subsiste à travers le parfum des fleurs, le parfum des mouchoirs et des nuques et les fumées du tabac. Henry y retrouva avec un frémissement de volupté la fraîcheur de l'essence de verveine dont se servait Cécile.

Devant les croisées du salon, le vent agitait des branches de vigne-vierge, toute rouge déjà.

PIERRE DE CARDONNE.

*(A suivre.)*

# les idées & les faits

## *LA VIE A L'ÉTRANGER*

### HYPOTHÈSES DE NULLE PART
### OU A LA RECHERCHE DE L'ARGENT PERDU

Où donc abordera la galère où nous embarque M. Briand, c'est ce que tout le monde se demande et c'est ce que tout le monde ignore, y compris, je le crains bien, les sphères célestes. En tout cas rien ne ressemble davantage aux bons du trésor germanique qu'une certaine histoire de millions, rendue célèbre par les frères Crawford et un autre ministre, qui n'opérait pas au quai d'Orsay. La signature du docteur Wirth a d'étranges accointances avec celles de Romain Daurignac et de Thérèse Humbert. Cela ne nous rajeunit pas. Mais n'est-il pas permis de songer à l'extrême vieillesse, en présence d'une combinaison qui, tout comme les premières pages des bons paroissiens, inscrit d'avance nos fêtes mobiles dans un calendrier de finances long d'un siècle — d'un siècle à venir?

Affirmons seulement que rien ne se passera comme il est prévu, rien, absolument rien. Ce serait proprement un scandale pour l'histoire, si l'histoire prenait la remorque de pareilles irréalités. Je me demande d'abord si jamais traité au monde s'est vu observé à la rigueur? Ce n'est pas en tout cas celui de Francfort. A Metz et à Strasbourg, l'Allemagne devait procéder à un plébiscite, que nous n'avons jamais eu le courage de réclamer, nous par peur de la Prusse, et la Prusse par peur de l'Alsace-Lorraine.

Et puis, au spectacle d'un passé récent, jonché de chiffons de

papier, il faudrait avoir la foi qui replâtre les ministères en croyant les éterniser, pour s'imaginer un seul instant que le cours des choses va brusquement s'interrompre pour laisser le champ libre et assuré aux fantasmagories Briand-Lloyd George. S'il revenait de nos jours, Victor Hugo ne se lamenterait plus sur la mort des jeunes filles, mais sur l'effondrement régulier, automatique des combinaisons extraordinaires échafaudées depuis vingt-deux mois pour récupérer notre argent perdu (côté France) sans trop faire payer l'Allemagne (côté Angleterre). *Aucune n'a duré plus de trois mois.*

Ainsi donc, ni la commission des garanties, ni l'avalisation des bons, ni le préciput sur les douanes, rien de tout cela ne fonctionnera de façon durable. Avant un an, avant six mois peut-être — probablement à la première chute de ministère — le système laborieusement enfanté à Londres dégringolera de lui-même et l'on sera forcé de chercher du nouveau. Heureux trois et quatre fois si nous possédons alors à notre tête l'homme que nous attendons, aux Finances depuis le baron Louis, à l'Intérieur depuis Villèle, aux Affaires étrangères depuis Talleyrand, à la Marine depuis Colbert, à la Guerre depuis Bonaparte ! Car il ne faudrait rien de moins que le bouquet total des compétences françaises depuis trois siècles pour résoudre le problème immense où ne s'est affirmée jusqu'à présent que la petitesse de nos mandataires.

Nos députés ont si bien le sens de l'irréparable que, tout en applaudissant un ministère qu'ils n'aiment pas, ils avisent aux moyens de restreindre le prochain grand déficit qui naîtra de ses erreurs actuelles ! La phase que nous traversons en effet n'offre aucun des caractères de la durée, du définitif, du stable. L'armée française reste penchée sur la Ruhr, comme l'oiseleur au-dessus du nid, et le colonel Repington, non suspect de sympathies à notre égard, qui revient d'inspecter les lieux, s'il ne dissimule rien des difficultés de la tâche, assure que toutes les précautions sont prises pour une occupation rapide du paradis industriel de l'Allemagne. D'autre part, nos budgets sont si peu allégés par l'acceptation allemande que l'on envisage, nous venons de le voir, une recrudescence de notre devoir fiscal (lequel serait simplifié de beaucoup, soit dit en passant, le jour où l'on supprimerait les écoles laïques sans élèves et les allocations de chômage qui font de trop d'ouvriers amateurs des rentiers professionnels). Cette acceptation allemande elle-même n'engage pas la pensée profonde de l'Allemagne, n'offre donc pas à l'avenir un socle de paix.

A part une certaine fraction du centre et des socialistes, on n'aperçoit au Reichstag aucun élément désireux de nouer avec nous des relations sincères, basées sur le respect des signatures et des protocoles. Aux yeux de la *Kreuz Zeitung* par exemple, M. Briand n'est qu'un hypocrite et la *Germania* fait l'aveu que le oui sacramentel a été donné à contre-cœur.

Si, pour mieux saisir la pensée allemande, nous émigrons en Angleterre et en Hollande, en Espagne et en Italie, parmi les organes à sa dévotion, le spectacle est encore plus instructif. A Madrid, l'*A. B. C.* dénonce une fois de plus le « rêve impérialiste » de la France, et la *Correspondencia militar* déclare intolérable « l'esclavage financier » où l'on veut réduire l'Allemagne ; à Londres, la *Westminster Gazette* assure que rien n'est changé et qu'on *menace* toujours l'Allemagne ; mais qui traduirait le ton agressif de la presse hollandaise germanophile? La *Haagsche Post* notamment représente notre pays comme le parasite de l'Europe, décidé coûte que coûte à vivre du travail allemand grâce à l'appui des nations à enfants, comme la Belgique ou la Pologne, chair à canon de la bourgeoisie française.

Ne retenons de ces mélodies que la note fondamentale. Pour vivre, *le ministère Wirth doit faire violence au sentiment national.* Sa situation n'est pas extrêmement différente du ministère Briand. On voit sur quelle pointe d'aiguille, invraisemblable et tremblante, repose le compromis impérieusement déterminé par M. Lloyd George.

Le moindre tassement européen aura pour conséquence de le ruiner de fond en comble. D'où proviendra-t-il?

Supposons une défaillance britannique. Si l'Allemagne est forte, cette défaillance pourrait nous ruiner, car jamais l'Angleterre ne courrait de nouveau aussi placidement le risque de 1914. Si au contraire l'Allemagne est faible, les avantages passent de notre côté. Il faudrait donc que cette défaillance se produisît de bonne heure, avant le relèvement militaire du *Reich.* En d'autres termes, notre premier devoir consistera, durant le siècle fatal où nous introduit le rapport de M. Chéron, à interdire, sous les sanctions les plus énergiques, tout armement sérieux à nos anciens ennemis. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrons profiter d'un effacement anglais.

Par contre, inutile d'indiquer les conséquences tragiques qu'aurait pour nous un renforcement notable de la puissance allemande, au cours d'une période de dépression ou d'abdication britannique, par suite d'un engloutissement subit de la Pologne.

Au fond le risque principal se trouve de ce côté. Quelle que soit la thèse qui prévale, celle de Korfanty, celle du général Le Rond, celle des commissaires anglo-italiens, l'Allemagne a déjà décidé dans son cœur que la vérité silésienne consistait dans l'adage de la *Silésie une et indivisible*. C'est sur ce tremplin que vont s'exercer d'abord les sentiments « revanchards » des successeurs mal assurés de Guillaume II. En pourraient-ils trouver un meilleur?

Outre qu'il fait l'union nationale sur tous les terrains, politique, traditionnaliste, belliciste, ethnique (les Slaves étant du matériel à peuplement germanique, comme chacun sait), industriel, financier, il ménage au Reich l'appui économique et moral de l'Angleterre. L'Angleterre n'aime pas la Pologne. Elle n'aime pas la Pologne, d'abord parce que la Pologne est catholique. L'évangélisme berlinois, l'orthodoxie pétersbourgeoise voisinent et cousinent avec l'anglicanisme des derniers Tudor. On a toujours entretenu, à Lambeth et à Cantorbéry, des idées particulières sur l'avenir du protestantisme européen. Volontiers on envisagerait une vague fusion, une sorte d'équivalence entre la foi officielle de Londres, de Berlin et de Petrograd. Déjà nombre d'ecclésiastiques orthodoxes vont terminer leur théologie en Allemagne et en Angleterre. Le renouveau polonais, avec ses accessoires de Russie blanche et d'Ukraine, rompt le faisceau futur, médité par les héritiers d'Édouard VI et de Cromwell.

Ensuite les banquiers de la Cité ont mis beaucoup d'argent dans les mines silésiennes. Comme par hasard beaucoup de ces banquiers sont nés à Francfort ou aux environs de Francfort. Et c'est une raison nouvelle de n'aimer pas la Pologne.

Enfin on se méfie de la Russie. En vertu de ce sentiment-là, qui constitue je ne sais quelle contre-assurance sentimentale, l'Allemagne, une Allemagne autant que possible forte en muscles (et non une Pologne faible, pauvre, déchirée, mal réassortie), joue, pour le compte de l'Angleterre baltique et asiatique, vis-à-vis de la Russie, le rôle de gendarme et de mercenaire. La Prusse, disait Lamartine en 1867, est le poing de l'Angleterre dans la Confédération germanique. Le *Reich* tend à redevenir ce poing au milieu de la diffusion de l'Europe centrale.

On m'a communiqué, il y a quatre ou cinq mois, un document si troublant que je n'ai pas encore osé le publier. Ce sont les observations et les déductions d'un Européen demeuré en Russie, relativement aux tentatives contre-révolutionnaires depuis Kerensky jusqu'à

Lénine. Mon correspondant fait remarquer que l'Angleterre favorise depuis 1917 par des envois d'armes, de munitions, d'argent, par des promesses, quelquefois par des actes d'intervention, tout rassemblement de troupes anti-soviétiques. Puis, cette mobilisation terminée, au moment où la lutte s'engage, brusquement l'Angleterre se retire et laisse écraser, — faut-il dire ses créatures ou ses dupes?

Cette espèce de jeu obscur et maléfique s'est reproduit cinq ou six fois au Caucase, en Sibérie, sur l'Oural, en Ukraine, en Crimée, en Russie blanche. Peu à peu, les anciens *cadres* tsaristes, attirés dans ces guets-apens mystérieux, s'effritent, se dispersent, s'anéantissent. Tout se passe comme si l'Angleterre poursuivait le but de supprimer les restes de l'ancienne armée russe, dont les traditions de conquête pesaient d'un poids si lourd du côté de la Perse, du Thibet, de l'Afghanistan, de la Mongolie, de l'Amour.

Ce n'est là bien entendu qu'une hypothèse, extrêmement fâcheuse pour la politique extérieure de M. Lloyd George. Repose-t-elle sur un fond de vérité? Se pourrait-il que, par ce moyen déloyal, l'Angleterre poursuivît — avec une sorte de stoïcisme machiavélique — la ruine du grand État dont elle eut tant à maudire depuis plus d'un siècle l'extension asiatique, de même que d'autres l'accusent (la *Stampa* entre autres soutient cette thèse) d'entretenir artificiellement l'animosité entre Rome et Paris, la haine entre Paris et Berlin, pour mieux régenter le continent? Comment le savoir?

Dans un livre récent, très *digéré*, que MM. Bornecque et José Germain consacrent, sous le titre de *la France et la guerre*, à la formation de l'opinion publique de 1914 à 1918, et qu'il importe de connaître, lorsqu'on est convaincu que la politique de demain réside dans les *idées* d'aujourd'hui, on prétend, avec toutes les apparences de la raison, qu'avant le 2 août 1914, la France ignorait tout des affaires de l'Europe et qu'il avait fallu, pour remporter la victoire, opérer une multitude de « rétablissements » sur le plan intellectuel.

A voir les articles qui se publient actuellement sur les grandes questions où notre avenir est engagé, on se dit qu'un autre tissu d'aveuglement s'interpose de nouveau, depuis 1918, entre la France et la réalité. Quel peuple a-t-on trompé plus ignoblement que le peuple français sur le compte de Wilson? A qui a-t-on fait croire que les Soviets allaient s'effondrer tous les huit jours? Que nous a-t-on raconté de plus insane que les fables grecques, turques, ita-

liennes? Aujourd'hui on nous berce encore de récits mythiques sur la collaboration anglaise et le recouvrement de notre créance.

RENÉ JOHANNET.

## *Lord Fitz Alan vice-roi d'Irlande.*

La *Gazette*, journal officiel de Londres, publiait, le 22 avril dernier, l'avis suivant, rédigé dans sa forme archaïque et traditionnelle :

Sa Majesté, en Conseil, a bien voulu nommer aujourd'hui le très honorable sir Edmund Bernard Talbot, G. C. V. O., D. S. O (1), connu sous le nom de lord Edmund Talbot, lieutenant général et gouverneur général de la partie du Royaume-Uni appelée Irlande.

Après avoir désigné un israélite, Rufus Isaacs, comte de Reading, de fort récente noblesse, pour gouverner les Indes en effervescence et en mal d'émancipation, — désignation qui donna matière à de violentes critiques, — le gouvernement, pour inaugurer le nouveau statut parlementaire de l'Irlande, a sollicité le concours d'un catholique de grande et illlustre lignée. Ce choix semble bien accueilli par l'opinion. Il faut en tout cas que le nouveau vice-roi ait, au plus haut point, le sentiment de son devoir patriotique et un complet dévouement à son souverain pour avoir accepté, dans les criconstances actuelles, la tâche ingrate et quasi surhumaine de présider à l'instauration et au fonctionnement du régime nouveau de l'Irlande.

On sait qu'un double Parlement siégera à Dublin et à Belfast dans le courant de juin. Une forte majorité unioniste caractérisera le Parlement, élu par les six comtés du Nord et qui comptera cinquante-deux députés. Celui du Sud, deux fois plus nombreux, peut être considéré comme déjà constitué, car les candidats du Sinn-Fein, se présentant partout sans concurrents, sont élus sans scrutin le jour de la « nomination », et ce fait indique suffisamment le règne de terreur imposé par le gouvernement occulte de cette région.

Un *modus vivendi* pourra-t-il exister entre ces deux Parlements d'une part, entre le Parlement du Sinn-Fein et la Couronne d'autre part? C'est un problème bien délicat à résoudre et dont l'issue semble douteuse, si l'on réfléchit que, dans leur haine de l'Angleterre, les sinn feiners n'hésitèrent pas à faire cause commune avec l'Allemagne pendant la guerre, à s'insurger ensuite et à commettre contre les

(1) *Great Cross of Victoria Order, Distinguished Service Order.*

agents du gouvernement et les sujets loyalistes du Royaume-Uni des attentats individuels ressemblant beaucoup à des assassinats et qui, fatalement, devaient amener des représailles.

Lord Edmund Talbot est le frère du duc de Norfolk, qui fut le chef respecté des catholiques anglais ; il en resta longtemps l'héritier présomptif, car le noble lord n'avait pas de postérité. Mais après la mort de sa femme, ayant atteint la soixantaine, il épousa l'honorable Gwendolen Constable Maxwell, dont il eut un fils, le seizième duc de Norfolk, âgé aujourd'hui de treize ans et qui porte sur ses jeunes épaules les titres de comte d'Arundel, baron Maltravers, baron Fitz Alan, Clun et Oswaldestre, comte de Surrey, comte de Norfolk, maréchal héréditaire de la cour et grand échanson d'Angleterre.

En élevant à la pairie son oncle, le lendemain de sa nomination à la vice-royauté d'Irlande, George V lui a conféré le titre de vicomte Fitz Alan, dont la baronnie figurait dans sa famille, et c'est ce nom qu'il portera désormais.

Grand seigneur, lord Edmund Talbot est une des personnalités les plus sympathiques du monde politique ; si sa carrière ne fut pas plus rapide et plus brillante, c'est que sa modestie égale son mérite. Son unique ambition fut de servir son pays, aux heures les plus critiques de son histoire. Depuis 1914, il représente Chichester à la Chambre des Communes et siège sur les bancs des conservateurs. Mais ce n'est pas seulement à Westminster qu'il lutta pour la défense de l'Angleterre. Il prit part à la guerre prolongée de l'Afrique australe, y commanda le 11e régiment de hussards et fut l'objet de flatteuses citations. La confiance de son parti l'avait appelé aux fonctions de lord de la Trésorerie en 1905, et il était *chief whip* des unionistes depuis 1913.

A soixante-six ans, lord Edmund Talbot a encore l'allure jeune et l'activité physique que maintient l'habitude des sports. Profondément religieux, il est allé, avant de s'embarquer, à Holyhead, prier dans l'église de l'Oratoire, que sa famille contribua si généreusement à fonder, et demander à Dieu de bénir sa mission.

Il semble qu'une légère détente s'est déjà produite dans les esprits des frères ennemis de l'Irlande, depuis que lord Fitz Alan a franchi le canal Saint-George pour aller au château de Dublin prêter serment en qualité de vice-roi.

Sir James Craig, le successeur de sir Ed. Carson comme leader de l'Ulster, s'est rencontré avec M. de Valera, le président de la « république irlandaise », et tous deux ont examiné au cours d'un long entretien les modes de fonctionnement possibles du régime nouveau.

Sir James Craig n'a pas dissimulé à son interlocuteur que l'Ulster entendait ne jamais séparer son sort de celui de la Grande-Bretagne, et M. de Valera revendiqua encore l'indépendance totale des populations dont il se considère comme le représentant qualifié. Toutefois, il doit bien admettre que le gouvernement britannique ne pourrait tolérer dans le sud de l'Irlande une république du Sinn Fein, trop faible politiquement et économiquement pour avoir une véritable indépendance, condamnée à rechercher des appuis à l'étranger et appelée à devenir un État ennemi.

C'est ce que comprennent les « nationalistes », qui, sans oser actuellement entrer en lice et exposer devant les électeurs un programme de revendications sages et rationnelles, ont, par l'organe de M. John Dillon, réprouvé les idées et les procédés du parti républicain.

Enfin la nomination d'un vice-roi catholique — le premier depuis qu'existe cette haute fonction — n'éveillera-t-elle pas quelques échos de sympathie, quelques idées de charité et d'amour du prochain chez les habitants d'une terre jadis dénommée « l'île des Saints »?

Quelques jours après la nomination de lord Fitz Alan, le cardinal Logue, primat d'Irlande, prononça une éloquente allocution dans laquelle il flétrit les crimes et avertit les jeunes gens, ses auditeurs, que l'Angleterre combattrait jusqu'à la mort de son dernier soldat pour s'opposer à la séparation de la verte Erin. Ce discours équivaut aussi à un symptôme favorable.

Cependant les attentats n'ont pas cessé, et, le jour de la Pentecôte, dans le comté de Galway, les sinn-feiners ont attaqué une automobile où se trouvaient cinq personnes, dont une femme, venant de jouer au tennis, et qui furent toutes massacrées à coups de revolver...

ROGER LAMBELIN.

## *Le Japon à la croisée des chemins.*

Si l'on s'en tient aux apparences, la situation du Japon dans le monde s'est agrandie et consolidée prodigieusement. Au nord de l'Equateur, la totalité des possessions allemandes lui a échu. Depuis peu, il a réussi à casser la Chine en deux républiques, celle du nord et celle du sud. Il domine en Mandchourie, à Port-Arthur, dans le Chantoung, en Corée ; autant et plus que la Grande-Bretagne, il est donc le seigneur de cette Asie, où Disraéli prétendait que là seulement l'Angleterre était continentale.

Cependant, ce partage extérieur a sa contre-partie intime. La Corée résiste sourdement, et en plein Tokio, les nationalistes coréens viennent d'assassiner le plus éminent des Coréens japonophiles; l'agitation populaire en faveur du suffrage universel gagne du terrain de jour en jour et menace de frayer la route à un socialisme très apparenté à celui de Lénine. Ne dit-on pas que le dernier recensement, opéré avec tant de soin, a eu pour motif l'établissement éventuel de la mobilisation civile et du rationnement domestique? Masqué derrière le gouvernement de Tchita, le pouvoir de Moscou veille et surveille ce peuple de 55 millions d'âmes, en pleine mue.

Enfin et surtout, il y a les États-Unis.

La conquête de Formose, l'asservissement des Philippines ont mis les deux États à huit heures de distance pour leurs cuirassés respectifs. Les difficultés soulevées par l'attribution de l'île de Yap, l'« assassinat » de l'officier américain à Vladivostok, montrent quotidiennement que ce voisinage n'a pas accru l'amitié de Tokio pour Washington. De l'autre côté du Pacifique, la virulence des lois anti-japonaises évoque ouvertement l'idée de la guerre.

Quoi! les 120 000 Japonais des États-Unis menaceraient-ils l'existence de la République étoilée? C'est que les États-Unis eux-mêmes ne se sentent pas toujours les maîtres chez eux. Leurs 13 millions d'étrangers non encore naturalisés, leurs 20 millions de citoyens mal digérés, leurs 12 millions de nègres, tout cela les inquiète, mais rien ne leur déplaît autant que la présence de ces 120 000 Nippons, sobres, laborieux, pour qui la journée de travail n'a pas de limitation fixe, merveilleusement aptes, par conséquent, aux entreprises agricoles (et, de fait, en Californie, la terre passe lentement aux Japonais qui la cultivent), de ces jaunes particularistes, inassimilables qui veulent leurs villages, leurs écoles, leurs journaux.

La lutte entre les deux civilisations ressemble par moment à des épisodes de cinéma, où deux rivaux renchérissent de patience et de ruses. Interdit-on aux Japonais l'entrée des États? Ils se font naturaliser Mexicains, puis pénètrent sous ce couvert. Évente-t-on ce subterfuge et ne tolère-t-on, auprès de lui, que la famille la plus proche du naturalisé, aussitôt des trucs inédits surgissent, comme les mariages par photographie, qui firent passer bon an mal an, jusqu'en 1920, dans la demeure des célibataires disponibles, 600 fiancées disponibles, à travers les mailles pourtant subtiles de la législation américaine. Les naissances japonaises, qui jadis atteignaient tout juste deux ou trois centaines, se chiffrent maintenant par milliers.

On s'inquiète donc à San Francisco, et ailleurs qu'à San Francisco. Derrière les nègres, il n'y a pas de souveraineté politique constituée.

Derrière chaque Japonais, on croit voir surgir tout un monde hostile et indépendant. Avec une énergie indomptable, les ministres du mikado, non seulement s'installent, l'arme au bras, à la porte des débouchés industriels de la Chine et de la Sibérie, à l'orifice même des trésors métallurgiques de la Mandchourie, mais encore ils développent une marine menaçante pour la tranquillité du Pacifique. En 1923, le Japon alignera seize gros cuirassés et croiseurs de bataille ; en 1927, il aura 800 000 tonnes de gros navires de combat. C'est en vain qu'à Tokio on déguise cet impérialisme sous des formules modestes, c'est en vain qu'on prétend ne viser en principe qu'à la possession de *huit* cuirassés et de *huit* croiseurs n'ayant pas plus de *huit* ans d'âge, les Yankees redoublent d'angoisse et multiplient les précautions, car ces humbles *trois huit* se traduisent par une commande de cinq milliards de francs aux chantiers britanniques, et cela dit tout.

Le Japon, mal assuré sur les cadavres chinois, coréens, sibériens, après avoir regardé du côté de Washington, regarde du côté de Londres.

Sans l'Angleterre, — sans cette Angleterre qu'il tient par tant de côtés à sa merci, aux Indes, à Chang-haï, dans les Détroits, — il ne pourrait peut-être pas subsister un seul instant. Non seulement l'Angleterre l'a traîné à sa suite dans les conseils des puissances, lui procurant les relations les plus reluisantes, non seulement elle lui bâtit ses vaisseaux, lui fournit des machines, des finances et des financiers, non seulement elle l'a toléré à Simonosaki, excité à Port-Arthur, couvert à Tsou-Shima, gavé à Versailles, mais, par le seul fait de son alliance, elle empêche que se noue contre lui une coalition qui le tuerait.

Détesté des Russes, jalousé des Chinois, le Japon est exécré de l'Australie et redouté du Canada. Le jour où l'alliance se romprait entre Londres et Tokio, les sympathies durement contraintes de Sydney et de Toronto dresseraient contre les ambitions nippones, même les plus légitimes, un bloc écrasant. On murmure déjà que des conventions secrètes lient le Canada et les États-Unis contre le Japon et dernièrement, le premier ministre d'Australie, M. Hughes, ne se cachait pas pour déclarer que son pays « saluait d'un *vivat* chaque navire de guerre mis en chantier aux États-Unis ». Des hommes actifs, le sénateur Lodge entre autres, s'appliquent à resserrer ces liens et à faire des États-Unis la vraie conscience et le vrai boulevard de la civilisation anglo-saxonne d'au delà des mers.

Le Japon traverse donc une phase particulièrement tragique de son histoire. La présence au milieu de nous d'un de ses « dieux » le prouve

assez. Car c'est un dieu qui nous est venu, un être supra-terrestre, dont les prêtres ne s'approchent qu'en tremblant, revêtus d'ornements sacrés et qui, même au Japon, n'est aperçu du peuple que de très loin, dans un grand silence. A peine si le corps diplomatique approche commodément de la famille impériale, et la presse relate en termes quasi hiératiques les faits et gestes de la race qui ne meurt pas.

Que doit penser de nos mœurs le prince Hiro-Hito, qui n'a vu jusqu'à présent autour de lui que des peuples à genoux, sans communication avec son essence divine? Soyez sûrs qu'il pense plutôt à sonder nos forces, à supputer notre prestige, à évaluer nos moyens d'action. Il est venu en Europe pour cela. En ce moment, ni le Japon ni les États-Unis ne sont prêts. Ni l'un ni l'autre ne veulent de la lutte. Il en sera autrement dans une dizaine d'années, peut-être plus tôt. A Londres, à Paris, à Bruxelles, le fils des dieux pense à Vancouver, à San Francisco, aux baies mexicaines, au *black helt*, à la vaste Australie, au riche Canada, à l'énorme Chine, au petit Japon. Au bout de son regard, au-delà de nos vues de musées, de ruines et de magasins, se dessine intérieurement l'immense pourtour du Pacifique, avec, çà et là, des périscopes de submersibles et des ombres brouillées d'hydravions.

R. J.

## *Giovanni Papini et le renouveau catholique en Italie.*

Il y a quelques années seulement qu'un grand journal catholique d'Italie, indigné des cyniques déclarations de Giovanni Papini sur l'utilité des massacres causés par la guerre, manifestait son « profond dégoût » pour l'auteur de cette « ignoble gaminerie », stigmatisait l'amoralisme de cet « histrion aux velléités néroniennes » et demandait à la censure d'interdire ses livres. Aujourd'hui Papini, revenu aux disciplines chrétiennes après avoir éprouvé tous les systèmes et cherché dans toutes les directions spirituelles une nourriture pour son âme ardente, adhère aux enseignements de l'Évangile en ce qu'ils ont de plus contraire à la nature : charité envers ses ennemis, mépris absolu de l'argent, abandon total à la volonté divine ; et la *Civiltà cattolica*, par la plume de son directeur, n'hésite pas à se porter garante de la sincérité de cette conversion, à déclarer que l'écrivain qui depuis bientôt vingt ans était en Italie le scandale

permanent des âmes délicates et pieuses, mérite aujourd'hui « l'éloge, l'encouragement, la coopération de tous les bons esprits ».

Bien qu'il ait quelque temps collaboré au *Mercure de France* sous la rubrique des « Lettres italiennes », qu'il ait publié en français une revue, *la Vraie Italie*, destinée à nous faire mieux connaître son pays, bien qu'il soit venu lui-même fréquemment à Paris, M. Papini n'a pas encore chez nous la notoriété que plusieurs écrivains italiens moins originaux y ont acquise. Cela vient sans doute de ce qu'il n'a pas encore été traduit, mais aussi de ce qu'il n'est guère traduisible et que, traduit, il décevrait plus d'un admirateur confiant. Non pas que sa langue — d'une si savoureuse « toscanité » — soit particulièrement difficile ; mais l'accent de cet écrivain qui s'est assimilé la culture la plus encyclopédique, la plus cosmopolite qui soit, est demeuré si proprement italien qu'à moins d'avoir déjà un commerce habituel avec la pensée et la vie italiennes, on court grand risque de ne pas discerner ce qui donne à Papini le prestige considérable qu'il exerce sur les intelligences les plus déliées de sa terre natale et que, littérairement, n'exerce aucun de ses compatriotes les plus célèbres à l'étranger. Avec raison Papini a pu écrire de d'Annunzio lui-même, malgré la connaissance parfaite de l'italien et la richesse d'invention verbale — souvent tournée, d'ailleurs, en verbalisme — que possède l'auteur du *Feu* : « Il lui manque et lui manquera éternellement le génie et l'esprit de la langue... ; celui qui a dans le sang la saveur du style des plus authentiques Italiens sent en d'Annunzio une discordance, une pesanteur oppressante, une odeur étrangère (mélange d'hellénisme décadent et d'orientalisme, Alexandrie ou Byzance), qui nous donne, à nous autres, envie de vomir (1). » Rien de pareil ne pourra jamais être reproché à Papini : Toscan de pure race, parmi ses plus folles randonnées à la découverte d'une vérité qui apaise sa soif d'absolu, il n'a jamais uni au dévergondage de l'esprit la recherche de l'étrangeté du langage ; et peut-être faut-il voir dans cette fidélité à la meilleure tradition linguistique le plus sûr indice qu'il ne fut jamais non plus aussi loin que certains l'ont cru de la foi et de la morale ancestrales.

En tout cas Papini rejette délibérément l'épithète de *converti* : « Je n'ai pas besoin de faire adhésion particulière à l'Église catholique — a-t-il écrit naguère — parce que dans cette Église j'ai été baptisé, je me suis marié et j'élève mes enfants. J'ai seulement le devoir, comme chrétien, d'améliorer mon âme, qui en a très grand besoin, et de confirmer par ma vie quotidienne mes certitudes croissantes. »

(1) *Stroncature*, p. 68-69 (Florence, Vallecchi, 5e édit., 1920).

Certes, ceux-là sont bien excusables qui dans les *Mémoires de Dieu*, la *Vie de personne* et tant d'autres ouvrages déconcertants, n'ont aperçu durant de longues années qu'un brillant jaillissement de paradoxes trouvant leur source commune en un desséchant scepticisme. Mais de plus avisés pouvaient remarquer déjà l'aversion instinctive de Papini envers les penseurs qui n'ont eu qu'une vision incomplète ou superficielle du problème religieux : Kant, Hegel, Schopenhauer, Comte, Spencer, Nietzsche », observer ce qu'il écrivait notamment contre l'antichristianisme de Nietzsche (« Le Christ est venu au monde non seulement pour annoncer le royaume des cieux, mais encore pour y apporter le salut et la force (1) »), se rappeler surtout, avec l'attention constamment accordée par Papini aux problèmes religieux et dont son volume de *Polémiques religieuses* est le témoin, l'angoisse désespérée qui pénètre ce témoignage autobiographique qu'est *Un homme fini*, son meilleur livre peut-être, après quoi il devait logiquement choisir, comme Barbey d'Aurevilly l'écrivit de Huysmans après *A rebours*, « entre la bouche d'un pistolet ou les pieds de la croix ».

Aujourd'hui le choix de Giovanni Papini est fait. Et sa *Storia di Cristo*, précédée d'un silence de quinze mois vécus dans la solitude, nous livre enfin le secret de ce cœur brûlant qui put si longtemps paraître aride et désolé.

Rien ne doit nous effrayer au point où nous sommes arrivés. Car tout a été essayé, toute expérience a été réalisée. Nous ne dirons pas que le temps nous a manqué pour tous les essais que nous avons voulu tenter. Depuis des semaines de millénaires nous sommes occupés, sur terre, à multiplier les expériences. Nous avons expérimenté la cruauté et le sang a appelé le sang. Nous avons expérimenté la volupté et la volupté nous a laissé dans la bouche une saveur de pourriture et une brûlure plus lancinante... Nous avons expérimenté la Loi et nous n'avons pas obéi à cette Loi, et nous l'avons changée pour lui désobéir encore et la Justice n'a pas rassasié notre cœur. Nous avons expérimenté la Raison, fait le bilan de la création, dénombré les étoiles, décrit les plantes, les choses mortes et les vivantes, nous les avons liées ensemble par les fils légers des concepts, nous les avons transfigurées sous les vapeurs magiques des métaphysiques, et à la fin les choses étaient toujours les mêmes, éternellement les mêmes, et ne nous suffisaient plus et ne pouvaient pas se renouveler, et les noms et les nombres ne calmaient pas notre faim, et les plus sages ont fini par des aveux ennuyés d'ignorance. Nous avons expérimenté l'Art et notre impuissance a fait désespérer les plus forts, parce que l'Absolu ne réside pas dans les formes... Nous avons expérimenté la Richesse et nous nous sommes trouvés plus pauvres ; la Force et nous nous sommes réveillés plus faibles. En rien notre âme ne s'est apaisée...

(1) *Crepuscolo dei filosofi*, p. 205 (Florence, Vallecchi, 3e édition, 1919).

Jésus nous propose son expérience, la dernière. L'expérience de l'Amour. Celle que personne n'a faite, ou que peu ont tentée et pour peu d'instants de leur vie. La plus rude, la plus contraire à notre instinct, mais la seule qui puisse réaliser ce qu'elle promet (1).

Dans son *Histoire du Christ*, Giovanni Papini poursuit un double dessein : écrire, lui laïque, « pour les laïques qui ne sont pas, ou se montrent à peine chrétiens... un livre vivant, qui rende plus vivant le Christ, l'éternel vivant, aux yeux des vivants », et témoigner personnellement de son adhésion inconditionnée aux leçons évangéliques.

Papini ne s'est pas dissimulé les périls de l'entreprise formidable qu'il allait tenter en essayant, après tant d'autres, de dessiner la vie de Jésus. Il faut tout de suite lui rendre cette justice qu'il a su, en le faisant, rester original et respecter la tradition, n'imiter personne et n'émettre aucune idée hétérodoxe. Certes son langage est loin d'être celui d'un théologien, et puisqu'il avoue avoir peu recouru aux ouvrages des commentateurs du texte évangélique, « on lui pardonnera facilement — comme écrit le P. Rosa — que quelque inexactitude théologique lui échappe en passant » (2). Mais dans l'ensemble sa volonté est évidente de se conformer en tout à l'enseignement de l'Église et il serait absurde de supposer — ainsi que certains milieux modernisants l'espéraient — qu'un tel livre pût être l'objet d'une condamnation quelconque de l'autorité ecclésiastique. Papini s'y révèle, d'ailleurs, bien mieux instruit qu'il ne veut le paraître des conclusions de l'exégèse contemporaine. Son interprétation du discours eschatologique, les quelques pages qu'il consacre aux premiers témoignages chrétiens touchant la Résurrection prouvent notamment que, lorsqu'il est nécessaire, il sait mettre sa foi fervente et son langage d'artiste d'accord avec les données de la critique catholique la plus autorisée.

Toutefois il reste vrai qu'il a voulu faire d'abord œuvre d'écrivain et parler au cœur plus qu'à la froide raison. Il ne s'est donc pas astreint à suivre pas à pas le récit évangélique et à ne rien omettre des actes ou des paroles de Jésus. Son effort pour nous intéresser davantage à la personne du Christ et à son enseignement s'est exercé parallèlement sous deux formes : en s'efforçant de reconstituer *par l'imagination* le cadre des paraboles et celui de la vie même du Rédempteur ; en rapprochant de cette sublime histoire les tragiques réalités du monde moderne.

(1) *Storia di Cristo*, p. 167-169 (Florence, Vallecchi, 1921).
(2) *Civiltà cattolica*, art. cité (16 avril 1921).

Quand il évoque la pauvre existence des juifs de Capharnaüm ou le geste pieux de Marie-Madeleine, quand il décrit le grouillement des marchands que Jésus va chasser du Temple ou le cortège des trois condamnés sur le chemin du Calvaire, il rappelle parfois l'art sobre et dépouillé de Rembrandt, et plus souvent le mouvement large et précis à la fois des peintres vénitiens, d'un Véronèse ou d'un Tiepolo. Son récit de la Passion pourrait même, par endroits, ne pas trop souffrir du voisinage d'une beauté plus haute et peut-être plus vraie que celle des toiles les plus réputées : mériter d'être rapproché de certaines pages de Catherine Emmerich. Mais d'une façon générale, ce n'est pourtant pas, croyons-nous, par la poésie et le vigoureux réalisme dont Giovanni Papini a entouré les épisodes de la vie terrestre du Sauveur, ni par son effort pour en détacher en pleine lumière les plus émouvantes paraboles, que cette *Histoire du Christ*, après avoir suscité un vif mouvement de curiosité, a chance de demeurer dans la mémoire des hommes.

C'est le témoignage personnel qu'elle renferme, qui en fait à nos yeux le prix inestimable et qui, sans doute, lui vaudra de survivre. Car ce témoignage, par sa qualité propre et par l'heure où il vient, est de ceux qui font date. Nous avons dit que Papini s'attachait surtout à ce qui, dans l'enseignement de Jésus, contredit le plus violemment la nature et la force à s'humilier sous une dure discipline. Par là le Christ lui apparaît essentiellement comme un « renverseur » (*capovolgitore*, *rovesciatore*) et tel est le nom qu'en effet il aime à lui donner. « Sa grandeur réside là, écrit Papini. Sa nouveauté et sa jeunesse éternelles. Le secret de la gravitation de tout grand cœur, tôt ou tard, vers son Évangile. Il s'est incarné pour refaire les hommes, plongés dans l'erreur et le mal ; il trouve l'erreur et le mal dans le monde : comment pourrait-il ne pas *renverser* les maximes du monde (1)? »

En même temps Papini constate que cette immense révolution apportée dans le monde par les paroles du Christ n'a pas encore été traduite en acte, qu'elle demeure une possibilité magnifique mais n'a pas encore reçu *un commencement d'exécution*.

Le christianisme n'est pas une antiquaille désormais assimilée, en ce qu'elle avait de bon, par la prodigieuse et imperfectible conscience moderne, mais il est, pour la plupart des hommes, si nouveau qu'il n'a pas même commencé. Le monde, aujourd'hui, cherche la paix plus que la liberté et il n'y a de paix assurée que sous le joug du Christ.

(1) *Storia di Cristo*, p. 121.

De ces prémisses, où l'on discernera peut-être un goût persistant du paradoxe et le désir de le justifier par l'exemple divin de Jésus, que Papini appelle encore *il supremo Paradossista*, rien d'étonnant à ce qu'il ait tiré toute la série des conclusions dont plus d'un critique s'est étonné, voire même scandalisé.

Papini n'est pas loin de prêcher la non-résistance au mal sous une forme voisine de celle de Tolstoï, du moins en ce qui concerne l'individu. Il se refuse à juger la guerre un fléau inévitable et parfois nécessaire. Il semble bien qu'il répudie, avec le nationalisme auquel il adhéra naguère, le culte même de la patrie lorsqu'il revêt une forme idolâtrique. N'est-ce pas ainsi qu'il faut entendre les paroles de sa préface où, après avoir rappelé ses anciens errements, il revendique du moins pour eux le bénéfice de la logique, « car, lorsqu'on fuit Dieu, il n'y a pas de motif valable pour sacrifier aux idoles de la tribu et à tous les autres fétiches de la raison ou de la passion »? Très nettement il accepte la réalité du miracle, ainsi que l'a bien montré M. Maurice Muret en un pénétrant article des *Débats*. Mais surtout il clame en toute occasion et avec la dernière vigueur son mépris de l'argent monnayé, qu'il appelle « l'excrément du démon ».

Ces jetons de métal frappé, qui passent et repassent chaque jour entre les mains encore souillées de sueur et de sang ; usés par les doigts rapaces des voleurs, des marchands, des banquiers, des entremetteurs et des avares ; ces ronds et visqueux crachats des Monnaies, désirés par tous, recherchés, volés, enviés, aimés plus que l'amour et souvent plus que la vie ; ces sales morceaux de matière historiée que l'assassin donne au sicaire, l'usurier à l'affamé, l'ennemi au traître, le trafiquant au concussionnaire, l'hérétique au simoniaque, le luxurieux à la femme vendue et achetée... : ces pièces, ces emblèmes matériels de la matière, sont les plus épouvantables objets fabriqués par l'homme. La monnaie, qui a fait mourir tant de corps, fait mourir chaque jour des milliers d'âmes... (*Lo sterco del Demonio.*)

...Tout ce qui touche à la banque, au change, à l'escompte, à l'usure est une honte mystérieuse et repoussante qui a toujours épouvanté les âmes simples, c'est-à-dire les âmes nettes et profondes... Qu'un tas de monnaies engendre d'autres monnaies sans fatigue et sans travail, sans que l'homme produise rien qui se puisse voir, consommer, rien dont on puisse user, est un scandale qui dépasse et confond toutes les imaginations. (*Il Dio Negozio.*)

On le voit, Giovanni Papini a suivi à la lettre le conseil que lui donnait naguère un de ses amis, Domenico Giuliotti, dans un livre qui est aussi une déclaration de guerre farouche au monde moderne (1) : « Écris pour renier tout ce que tu as écrit, pour être fou, parmi les sages du monde, de la folie du Christ. *Mets-toi contre le courant.* »

Hanté comme Benson, comme Baumann, comme Giuliotti lui-même, de la pensée que le monde, gorgé d'horreurs et de massacres, va vers son anéantissement et que le temps est proche du dernier Avènement du Christ, Papini n'hésite point à paraître anachronique alors que presque tous s'agitent autour de lui en des directions opposées à la sienne. Il est aussi loin du « fascisme », qui, pour des vues temporelles, réagit avec violence contre la tyrannie socialiste, que des catholiques « populaires » absorbés dans les combinaisons de tactique électorale ou parlementaire et *a fortiori* du matérialisme communiste. Il se dresse comme un grand solitaire, lui qui a écrit de la solitude qu'elle est « une récompense et non une expiation ; une attente d'un bien certain, une création de beauté intérieure, une libre réconciliation avec tous les absents. » Non seulement depuis qu'il sent grandir en lui l'inquiétude religieuse, il passe la plus grande part de l'année dans un village presque inaccessible de l'Apennin où les journaux nous ont appris qu'il partage son temps entre l'étude, la famille et la société des paysans, cherchant à les dégrossir par un enseignement fait pour eux et se passionnant à sa nouvelle tâche de pasteur d'âmes, mais encore il semble bien s'être voué, comme un Hello, un Barbey d'Aurevilly ou un Léon Bloy, en qui il salue des maîtres, à cette demi-solitude morale qui entoure les ennemis du siècle présent.

Il importe d'observer pourtant qu'il n'est pas seul dans sa génération à avoir adopté cette attitude et ces directives intellectuelles Nous avons déjà cité Giuliotti dont *l'Heure de Barabbas* est encore plus violemment antimoderne, antinationaliste, antibourgeoise que l'*Histoire du Christ* et qui, politiquement, rêve d'une monarchie chrétienne antidémocratique, tandis que, littérairement, il se rattache, lui aussi, à Joseph de Maistre, à Veuillot et à leurs émules dont il a publié une anthologie qui s'est enlevée en quelques jours et dont il faut préparer une réédition (1). Avec moins d'éclat mais une conviction égale, les mêmes tendances semblent bien exister chez un Fanciulli, un Salvadori, un Guido Battelli, écrivains de vie de moindre notoriété, mais de réel talent, et qu'apparente une aversion évidente pour les formes bruyantes de l'action politique démagogique.

La faveur témoignée à *l'Heure de Barabbas* et à l'*Histoire du Christ* par des organes aussi autorisés que la *Civiltà cattolica*, la *Scuola cattolica*, et — ce qui pourrait surprendre davantage — par des revues touchant de plus près aux milieux laïques militants, comme *Vita e Pensiero* ou *Ars Italica*, prouve que la voix virulente de Papini

(1) *L'ora di Barabba* (Vallecchi, Florence, 1921).

et de Giuliotti éveille dans la conscience catholique italienne des sympathies que ne rebute point l'ardeur de leurs anathèmes. C'est un indice qu'il faut se rappeler si l'on veut prévoir la direction du renouveau chrétien qui s'affirme depuis peu en Italie comme il s'était déjà manifesté en France.

Aussi bien quelles âmes resteraient insensibles, pour peu qu'une flamme de jeunesse et de générosité les traverse, à la sublime grandeur de cette *Prière au Christ* qui clôt le livre de Giovanni Papini et qui vaut d'être opposée, comme le témoignage d'une génération, à la *Prière sur l'Acropole*? Pour cette seule supplication ardente et passionnée, l'*Histoire du Christ* mériterait d'être immortelle, et sait-on quel frémissement éveillera, parmi les cœurs appesantis de ses contemporains, le cri tragique du grand écrivain toscan vers le royaume de Dieu :

« Nous, les Derniers, nous t'attendons. Nous t'attendrons chaque jour, en dépit de notre indignité et contre tout espoir. Et tout l'amour que nous pourrons exprimer de nos cœurs dévastés sera pour toi, Crucifié, qui fus torturé par amour pour nous et maintenant nous tortures de toute la puissance de ton implacable amour. »

MAURICE VAUSSARD.

(1) *Antologia di cattolici francesi del secolo XIX* (De Maistre, Bonald, Lamennais, Balzac, d'Aurevilly, Hello, Veuillot, Bloy). (R. Carabba, Lanciano, 1920.)

# *LES LETTRES*

## L'ABBESSE DE GUÉRANDE

APRÈS ce beau livre, *l'Épreuve du fils* de Mme Camille Mayran, voici que *l'Abbesse de Guérande* de M. Charles Le Goffic, qui est aussi un roman d'inspiration catholique, fait son apparition pour mériter aussitôt de prendre place à son tour parmi les meilleurs ouvrages de ces dernières années.

Je ne crois pas d'ailleurs qu'il faille en conclure que nous assistons à une renaissance du roman catholique. Il serait plus exact de dire qu'un réveil évident de catholicisme se faisant sentir en France, des écrivains se révèlent en plus grand nombre qui témoignent de leur conception catholique de l'homme dans l'univers. C'est encore le rôle de la critique littéraire que de le signaler.

Mais cela dit, il doit être bien entendu que du point de vue de la critique littéraire, il ne saurait être question de roman catholique ou de roman qui n'est pas catholique. Le catholicisme ne peut pas être assimilé à un genre ou à une école littéraire. De grâce, évitons ces confusions. C'est parce que, aujourd'hui, nous assistons à la confusion de toutes choses que nous voyons des critiques prendre la défense de la barbarie de M. Paul Claudel, sous le prétexte que son inspiration est catholique, tandis que M. Albert Thibaudet paraît insinuer, dans un numéro récent de *la Nouvelle Revue française* (numéro du 1er juin), que les défauts dont M. Pierre Lasserre fait grief à cet auteur ainsi qu'à Péguy et à M. Francis Jammes pourraient

avoir leur origine dans ce catholicisme qu'ils ont en commun. Mais il ne prend pas garde que ces défauts ne sont point cependant de la même famille, ce qui suffirait à prouver que le catholicisme de ces trois écrivains n'y est vraiment pour rien.

En général, en entend par romans catholiques des œuvres dont l'intention est d'abord d'édifier. Des romans de ce genre, il y en eut et il y en aura toujours. Ils ne parviennent le plus souvent qu'à être ennuyeux, tandis que nous demandons d'abord à un roman qu'il nous intéresse en nous divertissant ; nous sommes comblés quand il nous offre, par surcroît, un intérêt d'art. Nous chérissons par-dessus tout le romancier qui n'a d'autre souci que d'exprimer, à la faveur d'un récit imaginé, l'humble et profonde vérité humaine ; et s'il doit écrire un roman avec une idée préconçue, comment ne préférerions-nous pas pour notre plaisir que ce soit avec celle de beauté afin qu'il y soumette son réalisme, ce qui ne saurait exclure le naturel? Mais si ce romancier est profondément catholique, il n'en écrira pas moins tout naturellement, sans même s'en préoccuper, une œuvre qui le sera non moins que lui. Comment ne retrouverions-nous pas, en effet, dans son roman, sa pensée, qui lui aura donné des dessous, un arrière-fond d'où montera un jugement sur la vie qui ne pourra qu'être celui d'un catholique? C'est dire que son catholicisme, loin de gêner un bon romancier, sera susceptible au contraire de lui inspirer un sens de la vie qui manque à la plupart de nos romanciers ordinaires. Mais surtout qu'il ne cherche pas à édifier ou à convaincre son lecteur ! Ce n'est pas ce qui convient au genre du roman. D'ailleurs, d'un point de vue d'édification ou d'apologétique même, le meilleur roman ne vaudra jamais une bonne méditation qui élève l'intelligence et dilate l'âme, ou bien un discours logiquement construit, ou un essai chargé de raisons. Rien ne saurait paraître plus artificiel à un lecteur dont l'esprit est un peu critique, et heureusement nous n'en manquons pas en France, qu'un roman qui semble n'avoir été écrit que pour illustrer une vérité de quelque ordre qu'elle soit : religieuse, philosophique, sociale. Ce lecteur se rendra bientôt compte que le romancier aurait tout aussi bien pu conduire son histoire de telle façon qu'elle eût abouti à prouver exactement le contraire. Et s'il s'agit pour un écrivain catholique de s'exprimer profondément, de nous initier à son intimité religieuse, ce n'est pas le roman qui est le genre qui peut lui convenir le mieux. Il s'épanchera bien plus facilement en des poèmes, des lettres spirituelles, ou des mémoires. S'il

se sert du roman, il risquera de déformer une vérité qui, toute nue, serait plus poignante que n'importe quelle fiction, et nous trouverons une œuvre artificielle là où nous attendions une confession émouvante. D'ailleurs si, par hasard, il lui arrivait d'écrire un bon roman de cet ordre, voilà qui ne se renouvellerait pas. C'est ce qui est advenu à l'auteur d'*En route*. Ni *la Cathédrale*, ni *les Foules de Lourdes* ne sont vraiment des romans, ou ce sont de mauvais romans. Et quand Huysmans proclamait à la fin de sa vie que le roman est un genre fini, il aurait bien plutôt dû déclarer que c'était un genre qui ne lui convenait plus pour ce qu'il aurait désormais à dire.

Ce qui donne toute sa valeur à *l'Abbesse de Guérande*, c'est que M. Charles Le Goffic, non seulement nous raconte un drame terrible dans sa simplicité, mais encore son catholicisme l'aide à pénétrer l'intimité d'une âme tragique et à nous la faire comprendre. Le poète et le Breton qu'il est auraient suffi à nous évoquer cette Bretagne où se déroule son drame, et qu'il a su déjà chanter comme personne. Il aurait pu ainsi n'écrire qu'un excellent roman provincial ; voilà qui, certes, n'eût pas été négligeable. M. Charles Le Goffic possède même pour cela toutes les qualités balzaciennes qu'il faut. On songe en effet plus d'une fois à Balzac en lisant *l'Abbesse de Guérande*, mais à un Balzac qui aurait des qualités de poésie et saurait surtout les conserver tout le long d'un récit, en les contenant en de justes limites, ce qui assure souvent à la phrase de M. Le Goffic une plénitude qui est la marque des grands prosateurs, et qui se rencontre rarement aujourd'hui. Quand il laisse paraître plus directement le poète, mais un poète qui sait voir, c'est pour nous montrer, par exemple, cette vieille ville de Guérande qu'entourent ses remparts en pierres de grand appareil, « faussés, cabossés, troués même », avec les allées de son vieux mail où défilent d'antiques noms historiques, la société fermée de son aristocratie, qui vit dans un état de fortune voisin de la médiocrité, mais dont l'attachement au passé est resté le dernier luxe, qui n'a pas transigé « avec les forces nouvelles de la Révolution et garde à son roi proscrit la même fidélité qu'à son Dieu persécuté. »

Tout de suite, nous faisons connaissance avec Mme de Sonil et Mlle Bourgaut du Metz, qui sont parmi les personnages principaux du roman. Mme la marquise de Sonil en est même le personnage central. Tragique figure de mauvaise et austère dévote aristocrate, elle est une sorte d'abbesse laïque, si bien que la vieille demeure des

Sonils est baptisée la Théologale et elle exerce sur le cercle de ses relations une manière de tyrannie. Mlle Bourgaut du Metz, qui ne la quitte pas, est une étrange figure de jeune fille qui s'applique à l'imiter en toutes choses, va jusqu'à copier sa toilette de vieille dame, épouse ses manières, son ton d'esprit, son langage, s'efforce de renoncer même à sa jeunesse pour lui ressembler davantage, de telle sorte que Mme de Sonil se retrouvait en elle comme en un miroir qui lui eût renvoyé son image. Cette abdication totale n'a pas été sans trouver sa récompense. Mme de Sonil possède, en effet, un fils Xavier qui a vingt-six ans, est officier de marine ; et c'est Mlle Bourgaut du Metz qu'elle lui avait toujours destinée dans son esprit, comme l'épouse la plus souhaitable. Mais Xavier s'est épris ailleurs, et il a épousé une camarade d'enfance, Jeannine Le Huédé, qui appartient à une famille simple, sans noblesse, de sauniers dont les affaires ont périclité, ce qui a même causé le suicide du père. Il aime Jeannine qui lui a offert avec sa jeunesse et sa fraîcheur la plus vive opposition de nature avec le milieu sinistre et vieillot de sa mère. Il a fallu toute l'énergie et la force de persuasion du curé de Guérande, le chanoine Cariton, admirable type de prêtre breton, pour décider Mme de Sonil à donner son consentement. Mais même après le mariage de son fils, cette femme obstinée n'en a pas moins conservé secrètement l'espoir de faire de Mlle de Bourgaut du Metz, quelque jour, sa belle-fille, et celle-ci ne l'ignore pas. Or, voici que Xavier, qui est marié depuis trois ans, est désigné pour prendre part à l'expédition de Chine. Afin d'attendrir sa mère et de la rapprocher de sa femme qu'elle n'a jamais voulu voir, dont elle affecte d'ignorer l'existence, il a l'imprudence de vouloir lui confier Jeannine. La marquise, après s'être fait prier, a fini par consentir.

Dans un éclair de lucidité effroyable, la marquise entrevoyait brusquement tout le parti qu'elle pourrait tirer de la présence de sa bru à la Théologale ; la mouche venait se jeter elle-même dans la toile.

Voilà le drame amorcé. Ce pourrait être un drame de famille qui se déroulerait dans la torpeur de cette province. On imagine déjà un beau roman de mœurs qui ferait simplement assister à la vie terrible de cette pauvre Jeannine, dans ce milieu de la Théologale qui sent le moisi, et où défilent d'invraisemblables fantoches, dont quelques-uns pourraient devenir tragiques.

Mais le roman de mœurs ne sert, pourrait-on dire, qu'à créer

l'atmosphère du vrai drame qui se passe dans l'âme de Mme de Sonil. C'est ici que le catholique est venu en aide au romancier et lui a permis d'écrire un roman qui est une admirable étude de psychologie religieuse. Nous voyons comment dans cette Mme de Sonil si rigide de mœurs et de principes, unanimement saluée pour ses bonnes œuvres, il aurait pu y avoir, à l'occasion, l'étoffe d'une criminelle. Ainsi ce roman devient une étude de l'orgueil dans une âme religieuse, qui, étroite, sans horizon, va chercher à son orgueil un appui jusque dans sa foi. C'est parce que Mme de Sonil trouve l'occasion d'y exercer son esprit de domination et parce qu'il lui paraît qu'elle s'élève au-dessus de la grande Église, qu'elle fait partie secrètement de la « petite Église » des Louisets. On appelle ainsi, en Bretagne, les catholiques qui ne voulurent pas accepter le concordat, parce qu'ils se réunissaient sous le premier Empire et la Restauration dans l'église Saint-Louis de Fougères. M. Charles Le Goffic nous explique par cette vie religieuse double de Mme de Sonil qu'elle ne trouve pas, dans ses pratiques religieuses, la force de combattre cet orgueil qui paraît au contraire se nourrir de ses vertus, et qui en devient satanique. C'est ainsi que nous voyons Mme de Sonil, se servant même de la religion pour persécuter la malheureuse Jeannine, en qui elle poursuit implacablement celle qui a pris dans sa maison la place de Mlle Bourgaut du Metz qu'elle avait choisie pour son fils. Elle travaille à détacher Xavier de sa femme ; et elle agit comme si elle espérait que Jeannine mourrait de chagrin, ou se suiciderait. M. Le Goffic nous laisse pressentir que c'est là le secret et affreux désir de Mme de Sonil. Et voilà le vrai drame. Il s'en faut de fort peu d'ailleurs que le dénouement ne soit celui que souhaitait l'abominable Mme de Sonil. Nous assistons à l'agonie physique et morale de la femme de Xavier entre les murs de cette démoniaque prison aux apparences pieuses qu'est la Théologale. Elle essaye de s'enfuir, tombe malade, est ramenée chez Mme de Sonil, tente de se suicider, et n'est sauvée de la mort que par miracle.

C'est un très beau livre pour lequel ont collaboré à la fois le catholique, le Breton et le poète qui composent la personnalité si originale de M. Le Goffic ; car il y a aussi un drame de la Bretagne dans *l'Abbesse de Guérande.* Nous y assistons en effet à l'agonie de la vieille Bretagne personnifiée par un personnage pittoresque, la vieille Téphen-er-Givri, une ancienne paludière, réduite à mener paître un troupeau de chèvres, et qui, à la mort de l'abbé Cariton, tombe frappée d'apoplexie

en surprenant une assemblée de Louisets chez Mme de Sonil, ne trouve plus personne pour comprendre sa vieille langue celtique et quitte la ville avec son pauvre troupeau.

GEORGES LE CARDONNEL.

## *Le Romantisme de Stendhal.*

Stendhal avait donné une des premières définitions du romantisme. On ne lui croyait plus aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif quand M. Bourget, au cours d'une enquête récente, ne craignit pas de la reprendre pour son propre compte : « Le romantisme, c'est ce qui nous est contemporain ». Sans doute l'auteur des *Essais de psychologie contemporaine* n'aurait pas suivi celui de *Racine et Shakspeare* jusqu'au point de dire que si le romantisme est ce qui donne le plus de plaisir possible, le classicisme est ce qui ennuie. Du moins lui accorde-t-il encore que « tous les grands écrivains ont été romantiques de leur temps ».

Beyle croit ainsi que pour être vraiment romantique et se passionner à fond pour la littérature de son temps, il faut avoir moins de quarante ans. Pour lui quand en France il descendit dans la lice et rompit en faveur de Shakspeare une lance fameuse, il avait depuis peu dépassé la quarantaine, étant né, comme on sait, en janvier 1783, et sa première brochure ayant paru seulement en mars 1823. Expliquerons-nous ainsi qu'il ne fut jamais lui-même qu'un demi-romantique? Sainte-Beuve le peint comme un hussard des idées d'avant-garde. Mais un hussard doit être léger, jeune, ardent, comment serait-il, autrement, prompt à la riposte et excellent dans l'escarmouche?

Déjà Beyle sentait le poids de la quarantaine, et nous savons en quel langage de rébus il inscrivait sur ses bretelles ce mélancolique aveu. Cet éternel amoureux y voyait close l'ère de sa jeunesse. Mais précisément parce qu'il avait atteint ces quarante ans fatidiques après quoi, de son propre avis, on n'a plus l'âme susceptible d'impressions vives, il fut moins ardent dans son dénigrement des idées anciennes, plus juste vis-à-vis de ses adversaires.

S'il s'en prend à Racine, ne voyez-vous pas que c'est là une affaire de mode et qu'il lui faut suivre le mot d'ordre. Mais il n'en parle, de ce Racine, qu'avec mesure, et parfois même avec sagesse. Racine, explique-t-il, a écrit en son temps les œuvres qui donnaient le plus de plaisir à ses contemporains, et maintenant ses tragédies nous ennuient, mais s'il eût vécu en 1820, il eût écrit tout autre chose.

Stendhal ne proscrit donc pas Racine au nom de la vérité, mais parce que son genre de tragédie ne peut plus exprimer les circonstances qui sont les nôtres. Il n'aimait pas non plus les longues tirades à la scène : c'est du poème épique, aimait-il répéter, ce n'est pas du théâtre. Néanmoins, il se plaisait à ajouter : « Un grand homme, dans quelque forme qu'il ait laissé une empreinte de son âme à la postérité, rend cette forme immortelle. » En réalité, ce n'est pas Racine dont la « gloire est impérissable » que Stendhal entend critiquer, il sait trop bien que les pièces romantiques « ne tueront pas *Phèdre* », il n'en veut qu'à ses pâles successeurs. Il entend combattre l'*imitation*, et aussi bien celle de Shakspeare que de Racine. Et de Shakspeare notamment « pour lequel *sa* passion ne croît pas, uniquement parce qu'elle ne peut plus croître », il conseille de ne prendre que « la manière d'étudier le monde au milieu duquel nous vivons ».

Après le succès de ses deux brochures, celle de 1823 et celle de 1825, Stendhal eut l'idée de les réunir en un seul ouvrage et de l'augmenter. Mais tous les chapitres nouveaux qu'il composa à cet effet ne traitent guère que du seul Molière. Le vrai titre de cette édition remaniée eût donc pu être : *Racine, Molière et Shakspeare*. Soyons certains qu'il ne l'eût point pris et eût conservé son premier cri de guerre, plus bref, plus claquant : *Racine et Shakspeare*. L'éditeur eut bien raison de le garder pour le volume de 1854 qui, ayant suivi les manuscrits trouvés dans les papiers de Beyle, doit correspondre à peu près à ce qu'il rêvait d'imprimer douze ans avant sa mort. M. Daniel Müller a découvert en effet dans *le National* du 29 mai 1830, à la suite d'un article sur l'*Hernani* de Victor Hugo, cette curieuse annonce de librairie : « *Racine et Shakspeare*, par M. de Stendhal. La forme tragique qui convenait en 1670 convient-elle en 1830? Un volume in-8° chez Delaunay et Roret. »

Pourquoi ce livre ne parut-il pas alors? Eût-il été bien différent de celui que nous avons reçu depuis des mains de Colomb?

Racine et Shakspeare, ce vif accouplement de noms était fréquent au temps où écrivait Stendhal. C'était comme un symbole : et, comme lui-même le dit dans *l'Amour* : « La dispute entre Shakspeare et Racine n'est qu'une des formes de la dispute entre Louis XIV et la Charte. » Déjà, une brochure anonyme intitulée : *Lettre à milady Morgan sur Racine et Shakspeare*, avait paru en 1818 chez Bachelier à Paris. Les libelles littéraires autant que les politiques étaient alors en vogue.

Stendhal n'a donc inventé ni son titre, ni son arme. Il le reconnaît de bonne grâce dans la seconde partie de *Racine et Shakspeare* : « Le pamphlet est la comédie de l'époque. » Nous savons également qu'il n'a point davantage inventé ses idées. Mais il sut les vulgariser et ce

sont ses ouvrages qui ont survécu, tous les autres sont oubliés.

Le succès de *Racine et Shakspeare* fut d'emblée assez vif pour qu'environ le temps où le second pamphlet venait de paraître, un personnage d'un vaudeville de Scribe ait fait allusion aux « brochures de M. de Stendhal sur le romantisme ». Et ce devait être un exemplaire de ces deux plaquettes, si nous en croyons M. Paul Arbelet (1), que, vu sa rareté, le comte Daru, à son grand étonnement, dut payer quarante francs. Aussi Sainte-Beuve ne fut que juste en écrivant trente années après cette guérilla : « Quoi qu'il en soit, l'honneur d'avoir détruit quelques-unes des préventions et des routines qui s'opposaient en 1820 à toute innovation, même modérée, revient en partie à Beyle. »

Ses revendications se bornaient, ou presque, à trois principales : il demande au théâtre de n'user que de la prose, de porter à la scène des sujets nationaux, de renoncer à la règle des unités. La première lui tenait à cœur depuis longtemps déjà, depuis sans doute qu'il s'était découvert inhabile, après tant d'essais infructueux, à bien manier les vers français. Les deux autres, il les rapportait d'Italie dans ses bagages, et à l'appui de son argumentation, il cite abondamment Ermes Visconti et les articles du *Conciliatore*. On s'est demandé si Stendhal n'avait point collaboré à ce journal et à ces articles. Il faudrait pouvoir affirmer qu'il écrivait en italien. La première partie de *Racine et Shakspeare* annonçait bien, du même auteur, au verso de son faux titre, après *Rome, Naples et Florence*, un ouvrage ignoré : *Del Romanticismo nelle arti*, un volume in-8º, Firouze, 1819, prix six francs. » Mais ni les recherches de M. Lombroso, ni celles de M. Hasar n'ont pu faire retrouver cette œuvre. Et rien ne prouve non plus que Stendhal est bien l'auteur du fragment italien publié en appendice dans l'édition posthume de 1854 ; car il ne faut pas oublier qu'un M. Londonio a réellement existé et pris part à la querelle des romantiques italiens.

Quoi qu'il en soit, c'est bien à Milan, vers 1818, que Stendhal fortifia ses idées romantiques. Le romanticisme italien se manifestait alors dans toute sa force. Il remontait naturellement comme tout le courant littéraire de cette époque aux traductions d'Ossian, à Young, à Gœthe ; Schlegel et Mme de Staël le rattachaient plus directement au romantisme allemand.

Les principaux promoteurs de ce mouvement étaient Monti, Cesarotti, Silvio Pellico, Visconti, Foscolo, Leopardi et surtout Manzoni dont la thèse essentielle fut exposée dans la préface du *Comte de*

(1) *La Jeunesse de Stendhal*, t. II, page 30, note 3.

*Carmagnola* et dans *les Lettres de M. Chauvet sur les unités.* Stendhal fut en relation avec la plupart de ces hommes ; il lisait leurs écrits et, s'il ne prit pas part directement à leur campagne, il en discutait dans ses conversations et s'était à leur contact familiarisé avec les combats d'avant-poste. Nul ne met plus en doute aujourd'hui que Stendhal s'inspira fortement de ses devanciers italiens. Et comme eux, il n'envisage guère la question du romantisme qu'au théâtre. Mais il faut néanmoins toujours se souvenir que la théorie romantique de Stendhal était apparue déjà, à peu près complète, dans son *Histoire de la peinture en Italie*, en 1817, à une date où le mouvement ne faisait que commencer à Milan. Il devait être singulièrement en état de réceptivité pour s'en être si vite imprégné.

A son retour en France, dès 1821, ces mêmes idées commençaient à percer. Nul n'était mieux placé que lui-même pour en parler et en écrire au besoin : il n'y manqua point. Avant de les fixer sur le papier, il commença par exposer de vive voix ses théories, et devant le succès qu'elles obtenaient, il les formula coup sur coup en ces deux articles que la *Paris Monthly Review*, contrairement à son usage, publia en français, et qu'il réunit aussitôt en une plaquette que compléta un troisième et dernier chapitre. Colomb affirme que pour s'assurer de l'acuité de son pamphlet, Beyle en envoya par poste le manuscrit aux Chavonnières et sollicita le suffrage de P.-L. Courrier. Les sentiments maintes fois exprimés de Stendhal rendent cette démarche plausible. Nous savons de façon plus certaine que deux ans plus tard la seconde partie fut lue chez Delécluze où fréquentait tout un petit cénacle disputant âprement de ces problèmes nouveaux.

Miss Doris Gunnel, la première, attira l'attention sur ces nombreux comptes rendus bibliographiques que Beyle donna aux revues anglaises pendant sept ou huit ans, et où l'on retrouve son jugement indépendant sur les principaux auteurs de son époque. On y voit qu'il ne ménageait pas plus les romantiques que les classiques. Il ne se fait pas faute de faire un peu de réclame anonyme à sa brochure de 1823 ; il la juge ainsi : « Quoiqu'il ne présente ses idées que sous la forme modeste d'une brochure, son pamphlet n'est pas la production la moins remarquable provoquée par cette querelle prolixe... Le défaut dominant de cet auteur, c'est qu'il a l'air de ne jamais douter de ses raisonnements ; il saute avec une rapidité inconcevable des prémisses à la conclusion. Le plus souvent, il saute juste, mais le pied le plus sûr glisse quelquefois (1). »

(1) Doris Gunnel, *Stendhal et l'Angleterre*, p. 162-163. Traduit du *New-Monthly*, 1er avril 1823.

Ce n'était pas si mal se connaître. Et la chose était d'autant plus délicate que le romantisme de Stendhal est assez paradoxal. En réalité, Stendhal prolonge autant le dix-huitième siècle qu'il annonce le dix-neuvième, et l'on peut avancer que par son style et son goût pour une formule bien définie du roman, il demeure classique.

Quand il combat les unités avec tant de fougue et au nom de la vraisemblance, il ne songe pas un seul instant que la tragédie classique peut, sans manquer à cette vraisemblance, ne pas excéder la durée d'un jour puisqu'elle n'entend peindre ordinairement qu'une crise qui se dénoue. Mais Stendhal se moque bien de ce paroxysme critique, il veut assister au développement des passions. Ce n'est plus une simple querelle de forme : deux systèmes littéraires sont opposés, et ce qui sépare ces deux conceptions radicalement contraires, c'est ce qui différencie le roman du théâtre. Il est croyable que Stendhal eût peu réussi à la scène, tandis que dans le livre il a laissé ses chefs-d'œuvre d'analyse en nous faisant toucher du doigt précisément le développement de la passion.

Faut-il signaler une plus certaine inconséquence? Il affirme que Racine en 1823 écrirait tout autrement qu'il ne faisait en 1860, et lui-même avait eu cette prétention amusante, quand il s'adonnait à son *Letellier*, de se faire un vocabulaire contemporain de Racine et de Corneille. Il est vrai que ce ne fut là qu'un péché de jeunesse, une erreur dans laquelle il ne persévéra pas.

Plus tard, l'idéal de Stendhal, se rendant à l'invitation de Lamartine, paraît souvent d'être *romantique* dans les idées et *classique* dans les expressions et dans les tours. Ajoutez qu'il se séparait des romantiques de son temps, nous venons de le voir, par la modération de son réquisitoire envers Racine. Il vise bien plus les principes poétiques du dix-septième siècle que l'homme ou le poète, comme Victor Hugo par exemple ne se gênera pas de le faire. Il n'est pas davantage de ceux, nous l'avons encore dit, qui admirent Shakspeare comme une brute. En dépit de sa tendresse pour lui, il ne veut pas qu'on l'imite, et, enfin, il n'a pas craint d'écrire : « L'esprit français repoussera surtout le galimatias allemand que beaucoup de gens appellent *romantique* aujourd'hui. »

Il est certain que de semblables déclarations ont pu autoriser certains critiques à dire que Stendhal n'était aucunement romantique. Ils semblent avoir raison dans une certaine mesure si l'on songe combien l'auteur de *la Chartreuse* était encore indemne de cette sensiblerie larmoyante que nous voyons poindre déjà dans toute une classe d'auteurs du dix-huitième siècle et qui donne un avant-goût détestable de la première moitié du siècle suivant. Pour tout le do-

maine des sentiments, il était ainsi vraiment d'un autre âge, n'ayant jamais posé pour avoir l'auréole du pâle ténébreux. Il n'eût pas davantage soutenu le rôle social de poète, et avec son robuste bon sens il ne craignait pas de confesser : « Je n'ai jamais cru que la société me dût quelque chose. »

Il était en réalité un ami de l'ordre et détestait la boursouflure, mais, parce qu'il avait un cœur souvent contradictoire, il ne marqua pas moins sa tendresse pour ces périodes troublées où la passion se peut donner libre cours, et il n'est pas exceptionnel de le voir pousser ce culte extrême de l'énergie jusqu'à l'apologie du dérèglement.

C'est que Stendhal ne se laisse jamais facilement enrôler, et combattant depuis 1817 pour le romantisme, il s'écarte résolument de tous les romantiques français. Il serait aisé de comparer combien ses théories, malgré quelques points de détail commun, sont éloignées de celles de la préface de *Cromwell.* Lamartine ne peut reconnaître ses aspirations dans les revendications de *Racine et Shakspeare* et sa lettre, sous un ton amical, est d'un contradicteur résolu. En 1825, Stendhal cherche en vain les œuvres romantiques en France ; il n'en découvre aucune. Hugo, Vigny, Lamartine, Nodier sont criblés par lui d'épigrammes. Il combat pour le drapeau ; mais parmi ses contemporains, il demeure un isolé. Cependant, comme l'a dit excellemment M. Paul Arbelet, sa théorie personnelle a peut-être « une portée plus générale et une vérité plus durable, si elle se réduit à affirmer que les arts doivent évoluer et que la beauté est relative. »

Ne disons donc pas plus que cet homme, qui demeure plus près du Marivaux de *Marianne* que du vicomte d'Arlincourt, ou même de son ami Mérimée, fut un romantique fourvoyé qu'un classique qui s'ignorait. Aujourd'hui encore, en dépit des écarts d'une fougue batailleuse, il nous paraît assez sage. Nul doute que si les vers de son ancien compagnon de voyage lui fussent remontés à la mémoire durant ses longues journées de rêverie solitaire à Civita Vecchia, il n'eût murmuré pour son propre compte :

*Racine, rencontrant Shakspeare sur ma table,*
*S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.*

Et pour une fois, peut-être, des alexandrins ne lui eussent pas paru « un cache-sottise ».

Henri Martineau.

## *LES BEAUX-ARTS*

### LA « LEÇON D'INGRES »

« Ces minutieux portraits à la mine de plomb, où se fait le mieux apprécier le dur et pénétrant talent de M. Ingres, d'autant plus agile qu'il est à l'étroit... » Je me suis souvenu de ces lignes de Baudelaire en lisant les dithyrambes suscités par l'exposition Ingres. Il règne depuis dix ans une sorte de manie didactique qui fait que l'on ne se contente plus d'admirer ou d'aimer un peintre, il faut en tirer, de gré ou de force, une *leçon*. Ainsi nous avons eu la *leçon* de Cézanne et même la leçon de Renoir ! Voici maintenant la leçon d'Ingres en attendant celle de David. Rien ne serait plus légitime, et même plus touchant, que cette passion scolaire, si elle trahissait uniquement le désir de s'instruire en étudiant ces maîtres, mais les commentaires qu'on a pu lire montrent surtout le besoin naïf de trouver, coûte que coûte, à la forme d'art que l'on pratique soi-même, des répondants illustres et des cautions respectables.

Ingres est revendiqué par de jeunes peintres, plus ou moins dégagés du cubisme, et la difficulté de justifier cette revendication n'est pour eux qu'une commodité de plus, en ce sens qu'elle permet de disserter à l'infini, et de prouver ainsi son intelligence, ce qui est, semble-t-il, la tâche essentielle de tous ceux qui écrivent ou peignent sans passion profonde, et comme par exercice.

Déjà, lors de l'exposition d'œuvres d'Ingres, au Petit-Palais, quelque temps avant la guerre, Guillaume Apollinaire et moi-même avions signalé des ressemblances dans la manière de M. Ingres et

dans celle de certaines œuvres cubistes de l'époque qui précéda le retour à la couleur et que l'on pourrait appeler *l'époque froide*. C'était le moment où il s'agissait, pour des peintres décriés et soupçonnés de mystification, d'en imposer par une affectation d'ascétisme et de sérénité. Et comme, pour des raisons maintes fois exposées et sur lesquelles il n'y a plus à revenir, le mouvement cubiste paraissait le seul digne d'être soutenu parce qu'il s'exerçait dans un sens favorable à une renaissance de l'art pictural, l'idée de proposer aux cubistes l'exemple de M. Ingres était assez naturelle.

Mais aucune des circonstances qui autorisaient ce rapprochement n'existe plus aujourd'hui, semble-t-il. Il n'y a plus de raison tactique, si l'on peut dire, de supposer à M. Ingres une postérité que le spectacle de son œuvre récuse absolument, et que l'on voudrait substituer à des héritiers que l'on prétend dégénérés, comme Cabanel, Bouguereau et M. Corabeuf, et qui n'en sont pas moins absolument légitimes.

La leçon d'Ingres, si l'on en veut dégager une à toute force, peut se résumer dans le vers célèbre :

*Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable...*

C'est la passion du vrai, une passion froide et laborieuse, qui paraît dans ces portraits auxquels on ne reconnaît pas le grand style de ceux de David, mais qui offrent, en revanche, les agréments des modes les plus délicieuses et d'une sensualité plus raffinée que celle du siècle précédent. Dans le plaisir que l'on goûte auprès de ces figures séduisantes, il faut faire la part du charme d'époque, beaucoup plus vif chez Ingres que chez Boucher, un grand méconnu celui-là, et qu'il faudra bien « découvrir » un de ces jours.

*Dur et pénétrant*, ces deux mots de Baudelaire disent l'essentiel, et pour notre part nous n'avons pas trouvé de plus justes raisons d'admirer le peintre des *Odalisques* ou de ces molles nymphes du *Bain turc*, sœurs de toutes les beautés de keepsake fignolées par les mezzotintistes anglais, d'admirer davantage le portraitiste de M. Bertin, de la belle Zélie ou de Mme Pankoucke, et par-dessus tout le dessinateur de ces portraits à la mine de plomb, si bien faits pour rendre le goût du vrai, de la simplicité et de la politesse aux meilleurs de nos jeunes peintres, enfin las de la déformation systématique, enfin écœurés par la barbarie.

ROGER ALLARD.

*Le Salon des Artistes français.* — Le sentiment que l'on éprouve en parcourant cette exposition est fait de stupéfaction et de mélancolie. Se peut-il que Courbet, Manet, Daumier, l'impressionnisme et ses dérivés, le cubisme enfin aient passé dans le siècle sans troubler en aucune façon les exercices de milliers de peintres et de sculpteurs? Comment cela est-il possible? Cette halle et ces salles immenses du Grand-Palais apparaissent vraiment comme un univers spécial, absolument retranché de la vie, ou sans autre contact avec elle que par l'intermédiaire du journal (fait divers et illustration photographique). Un public spécial, encore fort nombreux, y fréquente assidûment, admire, compare, critique, loue et juge avec une absolue bonne foi, d'après les principes qui lui paraissent aussi évidents que la lumière du jour, croit fermement à la difficulté de l'imitation mécanique et conforme sa vision du monde extérieur à celle des peintres qu'il imagine officiels. C'est là un phénomène étonnant. C'est en dehors de ce public que se recrutent, par des voies souvent imprévues et mystérieuses, la petite troupe des « amateurs de peinture moderne ». Le public des Artistes français considère toute la peinture faite depuis Manet comme une immense mystification collective, dont il s'égaie à l'occasion et s'indigne plus volontiers. Les timides tentatives des dirigeants pour ouvrir les fenêtres, donner un peu d'air sont mal accueillies. On ne leur sait aucun gré de favoriser les « audaces » de M. Pierre ou de M. Jonas. Le jury du Salon officiel est certainement moins sévère aux nouveautés que le public lui-même.

Le sentiment qui nourrit la résistance de ce dernier à la peinture nouvelle n'est pas si fâcheux ni si ridicule en soi qu'on le laisse entendre. Le public des autres Salons aborde les œuvres d'art par le côté de la mode, celui-là au contraire maintient entre les deux domaines une séparation très nette. Un tableau, une sculpture sont pour lui des créations d'un ordre supérieur ou ils veulent de l'imagination, de la poésie, de la science historique ou à tout le moins de l'observation anecdotique. Ils se refusent à les regarder comme on regarde une robe ou un tapis. Les œuvres qui prêtent à équivoque sont soigneusement parquées dans des sections spéciales : art décoratif, art colonial, art sportif, etc... Et le public conforme son jugement à ces classifications. Au lieu de se répandre en faciles railleries, il faudrait se demander si un pareil état d'esprit, intelligemment cultivé, ne pourrait pas devenir très favorable à la restauration du goût. Malheureusement les jurés et les dignitaires de la Société des Artistes français

sont absorbés par des questions de hiérarchie, de médailles et de brevets. Aussi, lorsqu'on voit à quels résultats aboutit le système des récompenses à l'ancienneté et à la docilité scolaire, on se prend à regretter la tendance des autres Salons à s'engager dans une voie aussi funeste.

On a souvent accablé la section de sculpture. Les morceaux ridicules y abondent et il en est peu qui ne soient pas complètement inutiles. Pourtant on peut discerner un certain effort de libération, dû à l'action personnelle de quelques artistes qui n'ont pas vainement vécu la guerre. Un désir de rompre avec des grâces périmées, une tendance à s'exprimer d'une façon plus sincère, plus familière et plus forte commence à apparaître, alors qu'on ne remarque rien de pareil dans les salles de peinture. A cet égard, les envois de MM. Landowski et Real del Sarte, la fontaine de M. Bottiau, sont dignes de retenir l'attention. Parmi les innombrables monuments au « Poilu » dont la plupart offensent le goût non moins que le patriotisme, j'ai remarqué un projet de M. Lejeune, d'un mouvement simple et assez émouvant.

*Peintures de M. Picasso* (1). — Décorateur attitré des ballets russes, M. Picasso est devenu une personnalité parisienne et il a dépouillé son mystère. Il expose désormais régulièrement ses œuvres nouvelles, qu'il fallait autrefois être admis à contempler secrètement, avec des protections. On perd toujours en perdant le mystère, mais M. Picasso excelle à composer une atmosphère et chacun de ses ensembles nous ménage toujours des surprises. C'est ainsi qu'on a pu voir, auprès de natures mortes cubistes d'un genre désormais classique et aussi nettement caractérisé que les compotiers de Cézanne, de grandes figures de femmes d'un modelé épais et d'une grâce pesante où l'on retrouve certains éléments empruntés à sa plus ancienne manière, mais faites visiblement avec le souci d'écarter de la peinture tous agréments imitables. C'est la gageure d'un peintre excédé par ses infatigables démarqueurs. Mais comment, avec tant d'esprit et d'ingéniosité et un talent si souple, M. Picasso ne s'est-il pas rendu compte qu'on ne trouve qu'au plus profond de soi et dans la fidélité à son plus vrai tempérament, à son plus intime génie, l'inflexion rare et l'accent qui ne peut pas être imité et qu'on n'a donc pas lieu de craindre de voir piller par d'autres?

R. A.

(1) A la galerie Paul Rosenberg.

## *L'HISTOIRE*

### LOUIS XVII

Peu de personnages historiques ont suscité une littérature aussi abondante que le malheureux fils de Louis XVI. « Ce récit..., dit M. G. Lenotre en présentant son nouveau livre (1), se distingue des nombreux ouvrages traitant du même sujet, en ce qu'il n'emprunte rien qu'aux documents officiels et aux témoignages autorisés, négligeant à dessein les émouvantes et suspectes légendes sous lesquelles disparaît trop souvent la trame de cette douloureuse histoire. » Il s'en distingue aussi par l'art avec lequel sont mis en œuvre ces matériaux connus, art minutieux et subtil qui procède plus volontiers par petites touches et par accumulation de détails que par larges traits et vastes tableaux ; mais aussi, art très prudent, très habile, très sûr de lui-même, qui sait parfaitement dérouler une intrigue, faire vivre un personnage, donner la sensation du mystère et de l'inconnu.

La captivité de Louis XVII au Temple se divise en deux parties très distinctes : l'une qui va de l'arrivée de la famille royale au départ du « précepteur » Simon (19 janvier 1794), l'autre du 19 janvier 1794 au 9 juin 1795, date « officielle » de la mort du petit roi. La première période est bien connue : les renseignements que nous avons sur elle sont abondants, solides, explicites, condordants ; dans la seconde,

(1) G. Lenotre, *le roi Louis XVII et l'énigme du Temple.* Un volume in-8° écu. Librairie académique Perrin.

au contraire, tout est trouble, incertain, nuageux, compliqué. Les témoins se contredisent. La plupart ne savent presque rien. Ceux qui sont dans le secret semblent prendre plaisir à nous dérouter. Le gouvernement de Louis XVIII, qui avait peut-être les moyens de tout éclaircir, s'est appliqué à étouffer l'affaire. Dans ces ténèbres, on n'avance qu'à tâtons, à coups d'hypothèses, d'inductions et de raisonnements. M. Lenotre pose le problème d'une manière nouvelle, d'une manière rationnelle. Il le tire du domaine de l'anecdote, pour le replacer dans le cadre général de la Révolution. Il le considère non pas isolément, mais par rapport aux intrigues et aux événements politiques des années 1793-95. Enfin et surtout, il montre quelle influence l'existence seule du petit roi a pu avoir sur les sentiments, les projets et les actes des révolutionnaires qui étaient maîtres de sa personne ou désiraient le devenir.

*
* *

Nous sommes au 10 août 1792. La monarchie s'écroule. Chassés des Tuileries, Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Élisabeth sœur du roi, le Dauphin, Madame Royale et quelques fidèles se sont réfugiés au Manège où siège l'Assemblée. On les a entassés dans une des étroites loges de la salle des séances. L'émeute gronde autour du bâtiment. Dans toute la ville, l'effervescence est effrayante. La municipalité légale a été expulsée de l'Hôtel de Ville. Une commune insurrectionnelle s'est établie à sa place. Grisée par ses succès, elle exige l'arrestation du roi. L'Assemblée hésite, négocie, ergote, prend peur, fait des concessions et cède. Elle décide que le roi et sa famille seront confiés « à la garde et aux vertus des citoyens de Paris » et que la Commune pourvoira « sans retard et sous sa responsabilité à leur logement ». Le lieu de relégation était déjà choisi : c'était le Temple. Non pas le vaste et noble palais qui servait de logis au grand prieur, pas même la demeure confortable et élégante de M. Barthelemy, archiviste de l'ordre, mais bien la vieille et sombre forteresse féodale : quatre étages entièrement nus ; à chaque étage, une seule salle de soixante-cinq mètres carrés, voûtée d'ogives naissant d'un gros pilier central ; des murs d'une énorme épaisseur ; quatre tourelles d'angle dont l'une contient l'escalier. On se hâta de poser des cloisons, de tendre des toiles, d'installer des appareils de chauffage, d'apporter les meubles indispensables. On n'oublia pas d'accrocher au mur un

grand tableau de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen encadré d'une bande tricolore. Le deuxième étage fut réservé au roi, au Dauphin et au valet de chambre Cléry ; le troisième, à la reine, à sa fille, à Madame Élisabeth et au ménage Tison préposé aux gros ouvrages Les autres serviteurs furent éloignés ou écroués à la prison de la Force.

La famille royale vit là simplement, bourgeoisement, pourrait-on dire. Le roi bonhomme, bienveillant, résigné, ne s'offusquant de rien, toujours habillé de couleurs sombres, lit, prie, cause avec ses gardiens, veille à l'instruction de son fils. La reine et Madame Élisabeth s'occupent à de menus travaux, essaient d'apprivoiser le surveillant de service, ou même, à son nez et à sa barbe, arrivent à communiquer avec le dehors, reçoivent des billets et expédient les réponses. Le Dauphin Louis-Charles joue avec sa sœur Marie-Thérèse-Charlotte, court à travers les chambres de son étage, fait des parties de dames avec les municipaux, désarme tout le monde par sa beauté, sa vivacité, son intelligence. Joliment vêtu d'un habit de casimir gris orné d'un jabot de dentelle plissée, le cou bien dégagé, les yeux rieurs, la mine éveillée, la voix claire, il semble « qu'il comprenne la puissance désarmante de ses huit ans » et « le prestige attendrissant de son innocence ».

Tout autour des captifs s'agite un monde, une cohue de révolutionnaires : l'entrepreneur Palloy qui a fait fortune en démolissant la Bastille et qui a été chargé de l'aménagement du Temple ; Antoine Simon, savetier, membre important de la section du Théâtre-Français ; Germain Truchon, avocat et homme de lettres de la section des Gravilliers ; Anaxagoras Chaumette, procureur de la Commune, petit homme à la face large et épaisse, aventurier qui a passé par tous les métiers, pitre finaud et consommé, propre à jouer tous les rôles, sauf quand il est pris de boisson, ce qui lui arrive souvent ; Hébert, son substitut, ancien ouvreur de loges au théâtre des Variétés, âpre, froid, rancunier, hypocrite, se faisant une popularité dans les faubourgs à force d'injures et de grossièretés ; et, à côté de ces premiers rôles, beaucoup de moindres personnages : fournisseurs, soldats ou simples curieux.

La garde ordinaire est de trois cents hommes. Huit membres de la Commune sont, en plus, chargés de veiller sur les prisonniers, sans les quitter ni jour ni nuit. Ils se relaient, par moitié, chaque soir vers dix heures. Quatre d'entre eux couchent dans les appartements du

roi et de la reine étendus tout habillés sur des lits de sangle posés en travers des portes. Le quartier général est établi dans la grande salle du rez-de-chaussée qu'on appelait la Chambre du Conseil. Il y avait là des lits, un bureau, un pupitre, des armoires, des tables, des chaises. La nourriture était copieuse et bien préparée. A la séance de la Commune du 28 novembre, Marino fulmina contre « certains membres de la Convention qui, envoyés dernièrement au Temple, se sont permis une bonne chère insultante ; entre autres Gorsas, précisait-il, que j'ai vu moi-même se remplir la bedaine ». Par prudence, on ne servait à la fin du repas qu'une bouteille de liqueur pour toute l'assemblée, mais le refus de quelques-uns avantageait les amateurs. Un jour, la reine trouva dans son antichambre le municipal Léchenard gisant sur le sol, ivre-mort, dans un état de saleté répugnant.

Pour la plupart, les envoyés de la Commune étaient de pauvres artisans, de petits boutiquiers, gens médiocres et timorés que les discours des exaltés avaient aigris et corrompus. Ils arrivaient la poitrine barrée du ruban tricolore, la cocarde sur le cœur, bouffis de leur importance, enchantés de jouer un rôle. Mais, si l'on met à part quelques énergumènes qui trouvaient un plaisir pervers à molester le roi et la reine, les commissaires perdaient vite de leur assurance. Épouvantés de la responsabilité qui leur incombait, honteux de leurs manières frustes, embarrassés d'approcher en maîtres le roi de France, pris de remords inavoués au spectacle de cette écrasante infortune supportée avec tant de simplicité, ils ne se montraient pas très ardents à l'accomplissement de leurs devoirs et prenaient leur faction avec plus d'ennui que d'enthousiasme.

L'administration de l'Hôtel de Ville était anarchique. En dépit d'une foule d'arrêtés, la surveillance du Temple ne fut jamais bien assurée. A certains moments, elle se relâchait tout à fait. En un mois, il fut délivré sept mille cartes d'entrée. Des royalistes purent, sans absurdité, former le projet d'enlever tel ou tel membre de la famille royale. Quelques-uns de ces complots reçurent même un commencement d'exécution. Pour des raisons diverses, restées souvent bien vagues pour nous, tous échouèrent à la dernière minute. Les événements d'ailleurs se précipitaient, chargeant de scènes déchirantes et d'événements tragiques la triste vie des prisonniers. Le 11 décembre 1792, Louis XVI est séparé de sa femme et de ses enfants. Il est décapité le 21 janvier 1793. Le 3 juillet, d'ordre de la Convention, le petit

Louis XVII est à son tour isolé et la Commune est chargée de lui choisir un précepteur. Ce fut le cordonnier Simon.

La légende a représenté Simon sous les traits odieux d'une brute cruelle se plaisant à torturer son élève. Au vrai, ce n'était pas un méchant homme. Il avait un bon fonds de sensibilité, d'honnêteté et même de générosité. Mais il était borné, obtus, imbu des pathos extravagants entendus à la Section et à la Commune. Il croit incarner la Révolution et il est fermement persuadé que son devoir est d'extirper de l'esprit du jeune Capet les préjugés aristocratiques dont il reste encroûté. Ce n'est pas un tortionnaire, c'est un imbécile. De toute son âme, il va s'appliquer à faire de son pupille un vrai Sans-Culotte. Il l'initie aux beautés de style du *Père Duchesne;* il lui enseigne *la Carmagnole;* il lui apprend à sacrer et à jurer comme un polisson des rues ou un habitué de corps de garde. Qui n'a constaté la facilité avec laquelle les enfants retiennent tout ce qu'ils ne devraient pas entendre? Louis XVII se montra bientôt aussi éloquent que son professeur. Le municipal Daujon l'entendit un jour s'écrier, en parlant de sa mère et de sa tante : « Est-ce que ces sacrées p...-là ne sont pas encore guillotinées? » Il est inutile de rappeler le rôle ignoble qu'on lui fit jouer dans le procès de Marie-Antoinette et les accusations qu'il porta contre elle, sans comprendre la leçon qu'il répétait.

Ce régime durait depuis six mois, quand un revirement total et inattendu transforma tout le système de surveillance en vigueur. Brusquement, au début de janvier 1794, sous un prétexte administratif de pure forme, Simon fut invité à abandonner sa mission d'éducateur. Il demeura encore plusieurs jours au Temple, faisant ses paquets, enlevant ses meubles, cherchant un nouveau logement, puis, après quelques protestations, il partit (dimanche 19 janvier). Pendant les deux semaines que durèrent cet interrègne et ce déménagement, les règles établies pour la succession et le service des commissaires ne furent plus suivies. Il y eut dans la tour des allées et venues continuelles et irrégulières. Nous y voyons apparaître des personnages qui se disent membres de la Commune et qui ne le sont pas. Aucune consigne n'est plus respectée. Dans tout ce bouleversement, Louis XVII reste sans gardien ; personne n'est plus responsable de sa personne.

Enfin, tout s'apaise. Il y a toujours un enfant au deuxième étage de la prison, mais un enfant dont le caractère est tout l'opposé de celui du petit roi, un enfant singulièrement taciturne, renfermé,

silencieux et tranquille ; un enfant qui est séquestré et qui, en dépit du sonore vocabulaire enseigné par Simon, n'ouvre pas la bouche pour protester ou se plaindre. La tradition veut qu'il ait été relégué dans une pièce obscure, de façon que nul ne pût l'approcher en pleine lumière, causer avec lui, distinguer ses traits, constater à toute heure son identité. Tous ceux qui ont connu et vu grandir le Dauphin sont évincés ou emprisonnés. La Commune, après s'être occupée de lui, à toutes ses séances, semble désormais l'ignorer et pendant six mois il ne sera plus question de son sort ni à l'Hôtel de Ville, ni ailleurs.

Dès lors la question se pose : Louis XVII n'est-il plus dans son cachot? Y a-t-il eu substitution?

*
* *

Chassé des Tuileries, relégué au Temple, éduqué par Simon, Louis XVII reste le Roi. Il est reconnu comme tel par toutes les puissances étrangères et par une partie des Français. Si la Révolution succombe — et pendant les huit premiers mois de 1793 on put croire qu'elle allait sombrer sous le poids de ses défaites — il sera réellement le souverain. Si elle se consolide, il reste un otage de prix. Peut-être même certains grands révolutionnaires, hantés du désir de consolider leur situation, songent-ils à placer le jeune Capet sur le trône, en s'attribuant la Régence. Chaumette, Hébert, Danton, Robespierre furent tour à tour accusés de méditer secrètement une restauration monarchique. S'il faut en croire un espion anglais qui avait réussi à se glisser dans les bureaux du Comité de Salut public et qui envoyait des correspondances à sir Francis Drake, ministre britannique à Gênes, ce projet fut sérieusement étudié dans des conférences clandestines qui se tenaient à Charenton, à Poissy, à Vanves, à Issy, à Auteuil et où figuraient Robespierre, Lebas, Danton, Hanriot, Dumas, Fouquier-Tinville, Pache, les frères Payan, d'autres encore.

Le témoignage de l'espion anglais, il faut le dire, a été très discuté, et pendant longtemps on a pensé que sir Francis Drake avait été grossièrement mystifié. Aujourd'hui, on a tendance à admettre de différents côtés que ses informations étaient loin d'être négligeables. Quoi qu'il en soit, M. Lenotre estime que la plupart des chefs des partis considéraient un retour à la royauté en la personne de Louis XVII comme « le dénouement sauveur et la solution salutaire ».

Ce n'est pas user de paradoxe, ni offenser la mémoire des Girondins, de

Danton ou de Robespierre, de prétendre que, aux heures où la France était en péril, ils sacrifiaient leur sentiment démocratique à l'intérêt de la patrie et envisageaient l'éventualité d'une restauration monarchique dont ils espéraient, comme immédiats résultats, le recul de l'étranger, la pacification de la Vendée et la fin des discordes civiles. Par malheur pour l'enfant captif, aucun n'osa préconiser ouvertement ce moyen sûr de réconciliation ; chacun l'élaborait en secret et le méditait isolément, escomptant pour son parti la tutelle du petit roi dont on parlait d'autant moins qu'on pensait à lui davantage. Oui, dans l'année, lourde d'angoisse, qui suivit la mort de Louis XVI, où la France, désorganisée et égarée hors de sa tradition séculaire, pressentait imminent l'effondrement final, il se trouva, parmi les responsables du grand désarroi, des patriotes sincères qui, venus à résipiscence, firent effort pour endiguer le torrent ; d'autres s'y employèrent par visée personnelle, prévoyant que celui qui mettrait la main sur l'otage de paix, de concorde et de puissance qu'abritait le Temple, deviendrait le maître du pays ; plusieurs n'y travaillaient que par peur, sachant bien que l'enfant-roi serait pour son libérateur un gage d'impunité, et il faut compter aussi les aventuriers dont les grossiers instincts s'exaspéraient de convoitise à la pensée de ce « louveteau » dont la possession assurerait, à qui aurait la chance de se l'attribuer, la vie sauve, l'argent, l'influence, les honneurs et la renommée.

Ceci admis, qui a fait « le coup »?

Chaumette, sans doute, qui était maître de la Commune et par elle, maître du Temple. Dissimulé, sans scrupules, sachant à merveille jouer la comédie, ayant le goût des entreprises audacieuses et compliquées, lui seul avait les moyens nécessaires pour procéder à l'escamotage. Dans sa vieillesse, la citoyenne Simon, hospitalisée aux Incurables de la rue de Sèvres, racontera aux religieuses qui la soignent que le jour où elle déménageait du Temple, le jeune Capet avait été emporté dans une charrette remplie de linge, blotti au fond d'une manne d'osier à double fond. Elle-même guidait le cocher. Au sortir de l'enclos, les gardiens voulurent visiter la voiture, mais la Simon se gendarma, les bouscula, criant que c'était son linge sale et on la laissa passer.

Où Louis XVII fut-il conduit? Nous l'ignorons. Chaumette meurt sans livrer son secret. Le temps passe. Robespierre tombe à son tour. Sa chute est l'œuvre d'une coalition très mêlée, que nouent Fouché, Tallien et Barras. Pour gagner la masse des conventionnels « modérés », il avait fallu de l'argent, beaucoup d'argent. Les conjurés le demandèrent à un riche banquier royaliste, nommé Petitval. Il les laissa puiser largement dans sa caisse mais, en échange, ils s'engagèrent à transférer les enfants de Louis XVI dans une résidence plus conve-

nable à leur âge et à la dignité de la République. En août 1794, un mois après Thermidor, le prisonnier du Temple fut conduit en grand mystère chez Petitval lui-même, au château de Vitry-sur-Seine, belle construction datant de vingt ans à peine, qu'entourait un vaste parc clos de murs. Il fut remplacé dans sa cellule par un autre enfant, probablement sourd-muet.

Quelle fut la surprise de Barras et de Petitval en s'apercevant que leur machination était vaine? Quel fut leur étonnement lorsqu'ils se rendirent compte que l'enfant transporté à Vitry n'était pas le roi? Petitval s'imagina-t-il qu'il était joué? Menaça-t-il de dénoncer à l'opinion l'escroquerie éhontée dont il était la dupe? Que purent répliquer Barras et ses amis? Invoquèrent-ils leur bonne foi et leur ignorance de la première substitution? On aimerait à être renseigné d'une manière précise par les acteurs du drame, par une lettre, par une page de mémoires, par une note quelconque. Là encore, nous nous heurtons à l'inconnu. Sur le séjour de Vitry plane une ombre aussi opaque que celle dont s'enveloppe le Temple depuis la retraite de Simon. Un seul fait certain : le 21 avril 1796, tous les habitants du château furent trouvés morts, massacrés à coups de sabre. Petitval fut découvert dans une allée de jardin, le crâne fracassé. Rien n'avait été volé dans la maison.

On se représente sans peine la gêne du nouveau Comité de Salut public. Il veut faire la paix avec l'Espagne, mais le gouvernement de Madrid y met comme première condition la mise en liberté de Madame Royale et de son frère. Il veut faire la paix avec les insurgés de l'Ouest. Mais leur chef, Frotté, réclame avant toute chose la délivrance de Louis XVII. Il faut s'ingénier à trouver des prétextes : le petit roi est malade ; à force de mauvais traitements et de privations, il est tombé dans un état physique et moral si misérable, qu'il est impossible de le montrer en public. On fait traîner les négociations en longueur, on prodigue les paroles vagues et les promesses sans consistance. Le plénipotentiaire espagnol Yriarte proteste, réclame, insiste. L'ambassadeur français Barthelemy multiplie les mauvaises raisons, craignant de se voir acculé à un *oui* ou à un *non*. Un jour enfin, il reçut une dépêche qui le tira de son embarras. Elle était ainsi libellée : « On a annoncé ce matin à la Convention nationale la nouvelle de la mort du fils Capet, qui a été entendue avec indifférence... » (9 juin 1795).

Officiellement Louis XVII est mort. En fait qu'est-il devenu?

Des aventuriers vont surgir en foule qui s'offriront comme Dauphins évadés. Où est le véritable Louis-Charles de Bourbon, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche? Était-ce cet Hervagault que Napoléon Ier fit arrêter et enfermer à Bicêtre où il mourut rongé de maux infâmes, avili par les plus répugnantes promiscuités? Était-ce un autre? En réalité, on ne sait pas...

Telle est la solution que nous propose M. Lenotre. On pourrait mieux dire : nous suggère, tant il y met de discrétion et de prudence. L'hypothèse de l'enlèvement de Louis XVII par Chaumette soulève des objections dont quelques-unes sont sérieuses. Elle ne s'appuie pas sur des textes formels et catégoriques. Elle n'est étayée que d'une série d'indices épars, de suppositions vraisemblables et de recoupements ingénieux. Mais est-il possible d'arriver à des conclusions plus solides? Certainement non. Jusqu'au jour où de nouveaux documents auront été découverts, il faudra redire avec l'auteur lui-même : « Dans l'histoire de ce souverain sans sujets, histoire énigmatique jusqu'au delà du tombeau, tout chancelle et s'effondre dès qu'on se flatte d'avoir posé une assise ou dressé le frêle échafaudage d'un raisonnement : l'ombre du pauvre roi persécuté se revanche en perpétuant l'opacité des ténèbres dont les hommes ont voulu envelopper sa vie ; elle réclame en expiation l'hommage indéfini de nos perplexités... »

Pierre Gaxotte.

# *LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE*

## LA DÉFENSE DES HÉRITAGES SANS FRAUDE FISCALE

VOILA bientôt un an que jouent aux nouveaux tarifs les droits sur les mutations gratuites, par succession ou donation, dont l'excès tend à ne laisser à la propriété qu'un caractère viager.

Les familles font naturellement effort pour s'en défendre ; mais il est à craindre que leurs précautions dans ce sens ne les exposent à d'autres dangers. Combien de capitaux émigrés à l'étranger par peur du fisc français, qui n'en sont pas revenus ! Tout ce qui rend occulte une gestion la rend moins sûre, même s'il s'agit de précautions que la loi ne défend pas. Des inventaires sincères, des titres réguliers d'acquisition aident fort à la conservation d'un patrimoine ; et ce n'est pas le moindre reproche que mérite notre fiscalité que de décourager d'avoir recours à ces garanties.

La défense contre le fisc est même en train de provoquer un important changement dans les mœurs. Jusqu'à présent, le régime matrimonial pour ainsi dire universel était la communauté avec des modalités diverses : si la communauté légale, c'est-à-dire étendue à tous les biens meubles, était le régime de droit commun, partant de tous ceux qui se mariaient sans faire un contrat, neuf sur dix de ceux qui prenaient le soin d'en établir un, choisissaient la communauté réduite aux acquêts et les derniers qui stipulaient le régime dotal l'assortissaient presque toujours de la clause de société d'acquêts.

C'était encore une communauté avec une protection plus défiante des biens de la femme. Les féministes protestaient fort contre une coutume qui associait heureusement l'intérêt des deux époux à faire des économies, mais qui confiait au mari l'administration de la fortune de la femme. Les féministes avaient tort de se plaindre du Code, car celui-ci permettait et prévoyait parfaitement le régime de la séparation de biens dans lequel la femme reste maîtresse et directrice de sa fortune. Mais personne n'en usait, pas même les féministes quand il leur arrivait de se marier ; la séparation de biens pour la bourgeoisie française n'était pas un régime qu'on adoptait par contrat ; ce n'était que le remède qu'on se résignait à demander à la justice quand plus tard la mauvaise administration du mari mettait en péril la dot de la femme commune ou dotale. C'était le divorce des patrimoines et ce triste rôle contribuait encore à l'empêcher de devenir fréquemment la règle initiale de leur association.

Mais, toute communauté, pour qu'un des époux ne s'enrichisse pas au détriment de l'autre, comporte l'établissement régulier de l'origine des biens et le jeu en est irrémédiablement faussé quand cette origine est dissimulée, que ce soit d'une façon légale ou illégale, par une fraude et une réticence successorale ou par une donation manuelle ou déguisée. Au contraire, sous le régime de la séparation de biens contractuelle, les deux patrimoines du mari et de la femme restent indépendants. Pour commencer, cela permet d'éviter dans le contrat de mariage, avec l'énumération des apports, les droits fiscaux et aussi les honoraires proportionnels du notaire : première et considérable économie qui n'a rien d'une fraude. Plus important encore et tout aussi licite, nous allons le voir, est l'avantage pour les conjoints de ne pas être obligés de faire constater les donations mobilières dont ils profiteront. Enfin les dissimulations successorales cessent de retentir sur les intérêts civils pour les brouiller. Pour tous ces motifs, le régime de la séparation de biens est en train de devenir fréquent. La disposition du Code qui attribue au mari toutes les économies réalisées sur les revenus apportés au ménage est le principal obstacle à son adoption courante ; mais au fur et à mesure que se répand la connaissance des clauses par lesquelles il est possible d'écarter cet inconvénient, le contrat de séparation se généralise de plus en plus et facilite d'autant l'adoption des précautions que nous voudrions indiquer.

Malheureusement, la nature des choses et l'esprit général de nos

lois conspirent à rendre plus facile, même sans fraude, la défense de la fortune mobilière que celle de la propriété terrienne, plus intéressante au point de vue national et social. Les meubles, l'argent, les valeurs au porteur se donnent aisément de la main à la main. Ce procédé, qui permet de ne rien payer du tout, n'est applicable ni à l'universalité d'un patrimoine, ni aux immeubles et fonds de commerce ; pour ces biens, il ne peut s'agir que d'en assurer la transmission par les modes qui ouvrent application aux droits les moins élevés. Observons seulement que si une exploitation agricole, industrielle ou commerciale a été mise en société pour en empêcher le morcellement par le partage forcé à chaque succession, il arrive par surcroît que les titres, parts ou actions de cette société deviennent transmissibles comme toutes les autres valeurs mobilières.

Le don manuel n'est pas restreint aux présents modiques et aux cadeaux d'usage : la remise de la main à la main d'un million en argent ou en valeurs au porteur est une libéralité parfaitement valable. Elle n'est en rien une fraude à la loi. On ne peut pas la dire rigoureusement exempte de droits, car si elle se trouve relatée plus tard dans un acte ou constatée par un jugement, le droit de donation sera exigible mais sans amende, sans double droit, et la donation manuelle n'a pas besoin d'être dissimulée : elle peut être de notoriété publique, avouée ; tant qu'elle ne fait pas l'objet d'une constatation judiciaire, elle ne donne lieu à aucune perception. Tout ce qu'on risque, c'est de payer alors le droit dont aurait été passible cette donation si elle avait été rédigée par acte authentique.

Rien n'empêche d'en constituer la preuve par écrit pour assurer par exemple un rapport à succession, pour stipuler le retour de la chose donnée si le donataire décède avant le donateur, pour imposer au premier certaines charges au profit du second. Si la donation est pure et simple, ce sera le donataire qui, pour mettre sa délicatesse au-dessus de tout soupçon ou pour exercer des reprises dans sa communauté, aura intérêt à se faire remettre par son bienfaiteur l'attestation écrite de la libéralité qu'il tient de lui.

Un préjugé mondain fort répandu, vestige d'une vieille controverse d'école, tient la rédaction d'un écrit comme inconciliable avec la donation manuelle. Rien n'est plus faux : il est tout à fait légitime et utile de préconstituer, au moment même où elle se fait, la preuve de toute donation manuelle de quelque importance. L'écrit n'aura le plus souvent pas besoin d'être produit et préviendra par sa seule

existence les procès qui donneraient à la justice l'occasion de constater la donation et de la soumettre ainsi à l'impôt. On prendra seulement garde, depuis la loi du 29 juin 1918, à ne pas donner à cet écrit la forme d'un acte synallagmatique sous seings privés : il devrait alors être enregistré dans les trois mois. Un reçu de la chose donnée, où le donataire s'obligera aux charges, un échange de lettres constitueront une preuve dont la production, si elle devient nécessaire, n'entraînera que la perception du droit simple.

Constatée par écrit, accompagnée de tous pactes qu'il convient aux parties de stipuler, la donation manuelle est par contre soumise à une condition rigoureuse que le grand public ne comprend pas toujours suffisamment. Pour être valable, elle doit être réalisée par un dessaisissement irrévocable : « Emportez telle somme ou telle chose ; si je ne vous la redemande pas, elle sera à vous à ma mort. » Qui parle ainsi ne fait pas de donation valide, non plus celui qui dépose entre les mains d'une personne de confiance des meubles ou de l'argent avec mandat de les remettre après sa mort à un tiers désigné. Comme le propriétaire peut toujours révoquer cette instruction, les biens qui en font l'objet n'ont pas cessé de faire partie de son patrimoine et devront compter dans sa succession.

Le testateur garde le droit de changer et de refaire son œuvre jusqu'à son dernier souffle. Les vieux juriconsultes disaient que la volonté testamentaire était ambulatoire : *Ambulatoria usque ad extremum vitæ spiritum.* Le donateur n'a pas cette faculté. C'est le dépouillement immédiat et irrévocable qui est la condition de la validité de son œuvre. C'est un grand obstacle et plus d'un se répétera le vieil adage :

*Qui le sien donne avant mourir*
*Bientôt s'apprête à moult souffrir.*

Mais il suffit que le dessaisissement irrévocable porte sur la nue propriété. La réserve d'usufruit est aussi possible avec le don manuel que dans une donation par acte authentique. Les choses qui en font l'objet peuvent alors être déposées chez un tiers pour le compte commun des deux parties.

S'il s'agit de titres, on peut les transformer en titres nominatifs immatriculés en usufruit au nom du donateur et en nue propriété au nom du donataire. Dans ce cas, le titre lui-même porte la preuve de l'opération réalisée et, la succession venant à s'ouvrir, les représen-

tants de l'État n'ont pas à s'étonner de ne pas retrouver des valeurs correspondant aux revenus du défunt.

Signalons quelques applications particulières et un peu détournées de la donation manuelle.

La différence considérable des droits de succession en ligne directe et entre collatéraux ou étrangers peut donner intérêt à réaliser un legs sous l'apparence d'une donation manuelle. Je veux laisser 10 000 francs à un serviteur ou à un ami. Ce modeste legs est grevé d'un droit de mutation de 25 à 27 pour 100, soit 2 260 francs. Sur la même somme, mes enfants paieraient un droit progressif suivant l'importance de ma fortune mais qui n'est que de 5 pour 100 entre 100 et 250 000 francs. Si j'ai confiance en eux, je leur recommanderai seulement cette disposition, ou encore, si je l'ai écrite dans un testament, rien ne les oblige à le produire, et ils exécuteront le legs par don manuel comme une libéralité personnelle avec une économie de plus de 2 000 francs de droits.

Pratiquement, on peut complètement assimiler à la tradition d'un titre au porteur l'endossement d'un titre à ordre. En droit pur, ce n'est pas une donation manuelle, mais une donation indirecte ou déguisée. Elle échappe également à l'application des tarifs fiscaux et au reproche de fraude.

Donation indirecte encore la remise de dette à un débiteur qu'on veut favoriser ou la constitution directe d'un droit sur la tête d'un tiers. Ce dernier procédé a l'avantage de pouvoir s'appliquer à toute espèce de biens. Je peux acheter une propriété au nom de celui que je veux favoriser, faire en son nom le placement hypothécaire de mes propres deniers, voire passer ces actes en son nom pour la nue propriété, au mien pour l'usufruit. Là encore, aucune fraude.

Restent les immeubles, les fonds appartenant déjà au testateur. Pour ceux-ci, la transmission ne saurait s'opérer sans un fait juridique nécessairement connu du fisc et donnant ouverture à un droit de mutation. Toute la défense du patrimoine se ramène à payer les droits les moins répétés et les moins lourds possible.

Si un aïeul qui a déjà des enfants très âgés et des petits-enfants laisse son bien passer normalement de génération en génération, il y a chance que les droits de mutation soient perçus plusieurs fois dans un espace de temps très court. Bien plus, il y a au premier degré, on le suppose, des célibataires qui ont absolument renoncé à s'établir et qui sont bien décidés à laisser leur part revenir à leurs neveux. Cette

part paiera alors les droits de confiscation établis par la loi entre collatéraux. Si l'auteur commun par son testament fait directement passer la nue propriété de sa succession à ses petits-enfants, ses enfants nantis de l'usufruit ne seront pas dépouillés en fait, et pour l'application des tarifs, voici ce qui se passera. Le tarif de la ligne descendante au second degré n'est jamais que de 0 fr. 50 pour 100 plus élevé que le tarif au premier degré. C'est même une des malfaçons de la loi, car sur le droit de 1 pour 100 la majoration est ainsi de 50 pour 100 et sur le droit de 17 pour 100 elle n'est que d'un trente-quatrième. Cette toute petite majoration ne correspond aucunement à la chance de payer deux fois, surtout à la perspective des droits d'oncle à neveu ; elle disparaît même par le fait que les parts héréditaires, les unes en usufruit, les autres en nue propriété, sont plus faibles et se voient par suite appliquer des tranches inférieures du tarif progressif. Si les petits-enfants sont plus nombreux que les enfants, s'ils ont eux-mêmes une famille leur donnant droit à la réduction de 10 pour 100 par enfant en sus du troisième, ce dispositif peut très bien aboutir à une seule perception de droits plus faible que chacune des deux qu'elle prévient !

Seulement il faudra une véritable union familiale pour que la première génération accepte de bon gré ce dépouillement juridique, tout théorique qu'il soit.

La même entente rend seule possible les partages anticipés ou les donations par contrat de mariage dont les tarifs sont plus avantageux que ceux des successions moyennes, 4 fr. 50 pour 100 s'il y a deux enfants, alors que ce taux est atteint tout de suite par l'addition de la taxe successorale et du droit de mutation. La tranche de 50 à 100 000 francs paie déjà 4 pour 100 de droits de mutation et 2 pour 100 de taxe successorale, s'il y a deux enfants. Mais ces chiffres expriment encore inexactement l'intérêt de recourir aux donations privilégiées. Comme elles s'accompagnent facilement de réserves d'usufruit, le droit, calculé sur la nue propriété seule, est sensiblement inférieur.

Enfin le taux de la donation ordinaire faite à un enfant unique, qui est de 9 fr. 50 pour 100, est légèrement inférieur au droit de mutation immobilière (10 pour) 100 et ne laisse pas en ligne directe d'intérêt aux donations déguisées sous la forme d'un contrat à titre onéreux. Par rapport aux droits de succession, la donation, même ordinaire, devient avantageuse au-dessus de 100 000 francs, la tranche de

100 000 à 250 000 payant 10 et la tranche de 250 000 à 500 000 payant 11 fr. 50.

Les avancements d'hoirie sont la seule précaution qui soit à recommander en ligne directe pour payer moins. Quant à payer plus facilement, à éviter que les droits de mutation n'obligent à des ventes, à des emprunts hypothécaires ou épuisent le fonds de roulement nécessaire à l'exploitation fructueuse des propriétés, cet objet ne peut être rempli que par la constitution de réserves. Le procédé le meilleur est celui de l'assurance sur la vie, constituée directement sur la tête de l'héritier présomptif.

Si lourds que soient les tarifs en ligne directe, il n'y a pas de proportion entre leur rigueur et celle des tarifs en ligne collatérale. La donation faite à un frère par contrat de mariage paie déjà 15 pour 100 et le tarif successoral entre oncle et neveu commence à ce taux. Y a-t-il quelque secret pour faire bénéficier un collatéral ou un étranger des tarifs relativement favorables pratiqués en ligne directe?

C'est l'effet de l'adoption. Elle a été très conseillée au Parlement lors des derniers débats. L'enfant adoptif compte comme un fils de l'adoptant ; seulement les conditions de l'adoption sont multiples et strictes. Pour adopter, il faut avoir cinquante ans. Qui meurt à quarante-neuf ans, eût-il élevé depuis son enfance le pupille le plus favorable, un orphelin de guerre, un neveu, un beau-fils, n'a aucun moyen d'empêcher que l'État ne prélève la part du lion sur le bien qu'il laisse à cet enfant.

Ensuite l'adopté doit être majeur. On peut remédier à cette exigence par la tutelle officieuse, mais alors il faut se décider avant que l'enfant ait atteint quinze ans. La loi, qui tient déjà compte de l'adoption de fait pour les exemptions de l'impôt sur le revenu et l'attribution des pensions à ceux qui ont élevé un soldat mort à la guerre, devrait faire état de cette situation en matière successorale.

Mais jusqu'à présent les adoptions ont été beaucoup moins fréquentes que les situations qui les auraient rendues possibles : le simple intérêt fiscal en a déterminé très peu ; beaucoup sont des légitimations voilées, d'autres sont inspirées par le désir de transmettre un nom qui s'éteindrait. En dehors de ces hypothèses, les adoptions sont peu fréquentes. Or, combien ne connaissons-nous pas de femmes sans enfant qui ont suppléé une sœur, une belle-sœur morte ou aidé une sœur vivante à élever sa famille ; faut-il rappeler une page célèbre de Louis Veuillot ou le rôle auprès de Gambetta de

la « tata Massabie »? Rien n'est plus fréquent dans les familles françaises : les conditions de l'adoption réalisées, rarement l'adoption légale intervient.

Dans toutes ces hypothèses, elle devra être conseillée comme la défense la plus naturelle, la plus légitime et la plus parfaite contre la confiscation fiscale. Il faut qu'une succession soit bien minime pour qu'il y ait lieu de regarder comme une contre-indication les frais de la procédure devant le juge de paix, le tribunal et la cour.

La différence des droits de mutation à titre gratuit et à titre onéreux donne un intérêt tentant à l'usage de la donation déguisée. Si je gratifie mon neveu, par une donation ostensible, d'une terre de famille, il paiera 30 pour 100 ; un étranger paierait 40. Si je lui consens un acte de vente, sauf à ne pas exiger le prix, il paiera seulement 10 pour 100.

En droit civil, la donation déguisée est parfaitement valable.

En droit fiscal, la fictivité du prix peut-elle être appelée une fraude?

La Régie de l'Enregistrement se réserve le droit de prouver le caractère libéral de la vente prétendue, mais à supposer la preuve faite, l'État ne prélèvera que la différence entre le droit de vente déjà perçu et le droit de donation qu'il aurait eu le droit de percevoir tout de suite. Pas de doubles droits, pas d'amende, aucune des sanctions de la fraude. En fait, la preuve de la fictivité du prix n'a été admise jusqu'à présent par la jurisprudence que pour des ventes *in extremis*, mais il faut s'attendre à une rigueur plus stricte.

La vente à fonds perdus moyennant une rente viagère n'est pas une donation, même déguisée. Si, plus tard, le vendeur n'exige pas la rente qu'il a stipulée, cette remise de dette ne saurait rétroagir pour changer la nature de l'acte primitif. Quant à prouver que le vendeur n'avait pas l'intention d'exiger la rente au moment où il se la faisait promettre, cette preuve sera matériellement impossible.

Si l'on suppose que le titulaire d'une fortune à la fois mobilière et immobilière vende la nue propriété de ses immeubles moyennant une rente viagère, sérieuse et qu'il exigera, mais correspondant d'ailleurs au revenu de valeurs mobilières qu'il aura données de la main à la main, on a le type d'une opération dans laquelle ne se rencontre même pas une fiction.

De telles précautions sont infiniment supérieures — on ne parle pas en moraliste — à des dissimulations et à des fraudes, car elles

peuvent être facilement avouées si, plus tard, quelque intérêt inattendu le requiert. Mais, on le voit, tous les moyens légaux d'éviter ou de réduire les droits de mutation à titre gratuit supposent chez ceux qui veulent ainsi assurer la transmission de leur patrimoine, la décision de se dépouiller au moins juridiquement et de disposer irrévocablement de leur vivant.

Aux objections banales sur les donataires ingrats, il faut en joindre une beaucoup plus grave : c'est que souvent la mort se rit de l'ordre naturel des décès. Avant de se dépouiller même d'une nue propriété, au profit de celui que l'on souhaite comme son continuateur, il faut toujours se demander à qui passerait ce qu'on lui donne s'il venait à prédécéder et cette prévision est d'autant plus nécessaire que le mode d'aliénation garantit mal ou, comme la vente à fonds perdus, exclut complètement le droit de retour.

Si le donataire a déjà des enfants, ou que ses héritiers, ses frères par exemple, soient ceux-là mêmes que l'on aurait gratifiés à sa place, le dépouillement anticipé ne soulève plus que des questions morales. Il répugnera toujours au grand nombre et par là les moyens de défense que nous venons d'énumérer menacent peu la productivité de l'impôt.

Mais ils sont intéressants justement parce qu'ils ne sont à la portée que d'une élite, celle des familles à la fois les plus prévoyantes et les plus unies.

M. de Roux.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

## M. PHILIPPE BERTHELOT

*Il fut un temps, qui n'est pas encore si lointain, où M. Philippe Berthelot venait à son bureau du ministère des Affaires étrangères à bicyclette, un foulard au cou, comme un petit employé des postes. Sa tenue négligée choquait les diplomates de l'ancienne manière. Aujourd'hui, M. Philippe Berthelot ne va plus à bicyclette. Il a des autos, de très belles autos. Il est reçu à Buckingham Palace. Et il est le maître au quai d'Orsay.*

*Le luxe et les grandeurs où il vit à présent ne l'ont pas tout à fait tiré de son ancienne bohème. Mais sa bohème est intellectuelle et elle se traduit par un esprit paradoxal : il y a des situations où l'on est paradoxal à peu de frais. Le plaisir de M. Berthelot est de scandaliser les bourgeois et même les aristocrates qu'il méprise en ayant la faiblesse de les rechercher, car il est devenu mondain. Il disait un jour à une Infante : « Après la guerre, nous ferons la révolution universelle et nous plongerons nos bras dans le sang. » L'Infante pensa : « Que ce monsieur est mal élevé! » M. Philippe Berthelot vit ce qu'elle pensait et se félicita de l'effet qu'il avait produit. Son défaut est de vouloir étonner. On voudrait que ce fût par de grandes choses. C'est plus facile par des mots.*

*Ses meilleurs sont du genre féroce. En 1916, après l'entrée en guerre de la Roumanie, comme M. Briand se réjouissait de ce succès diplomatique dont il était applaudi par toute la presse, Philippe laissa tomber*

*cette phrase : « Et maintenant, les déceptions vont commencer. » Ce n'était pas si mal vu. Il eût mieux valu préparer et diriger l'intervention de la Roumanie en sorte qu'elle ne tournât pas en désastre.*

*Le moindre défaut de son esprit c'est qu'il date un peu. M. Berthelot affecte le dandysme que Maurice Barrès avait mis à la mode vers 1888. Le Philippe qui dirige notre politique étrangère, le Philippe qui, d'un style impérieux, où il imite la correspondance de Napoléon, une de ses lectures favorites, rédige les instructions aux ambassadeurs, le Philippe qui négocie les grandes affaires de la paix et partage, chez Sassoon, le breakfast de M. Lloyd George, ce Philippe de chair et d'os ressemble étrangement au Philippe imaginaire du* Jardin de Bérénice. *Il y a beaucoup de littérature dans le cas de M. Philippe Berthelot. De sa voix qui martèle les syllabes, — une voix de famille qui a le son du métal chez lui, du bois chez ses frères, — il scande des formules dédaigneuses. « Comme son tour d'esprit portait notre sujet à généraliser, il commença dès lors à ne penser des hommes rien de bon. » C'est encore un aspect de personnage barrésien. M. Philippe Berthelot excelle à donner à ses interlocuteurs l'impression qu'ils sont des enfants, des imbéciles ou des gredins. Cette méthode a parfois de bons effets. Parfois seulement.*

*Ses camarades de jeunesse ont gardé le souvenir d'un excellent mystificateur. Ils ont aussi connu un garçon audacieux qui aimait les défis et le risque. Un soir qu'ils étaient avec lui dans un de ces caveaux des Halles dont les habitués ont une fâcheuse réputation, Philippe s'amusa à jeter un saladier de vin chaud à la figure de certains clients de mauvaise mine. Les apaches étonnés burent l'affront — on ne saurait mieux dire — et respectèrent ces jeunes bourgeois dont le chef n'avait pas froid aux yeux.*

*Les compagnons de Philippe ont encore mémoire d'un jeune homme qui aimait le plaisir et les belles choses et qui souffrait de manquer d'argent, car son illustre père avait tenu à honneur de ne pas battre monnaie avec la chimie organique. Dès lors, Philippe se jura qu'il serait riche un jour, quoiqu'il ne semblât pas en avoir pris le moyen en pénétrant dans une carrière où, jadis, pour s'enrichir, il fallait être Mazarin et Talleyrand.*

*Dans l'homme fait et arrivé, tous ces traits se retrouvent et composent une personne étrange. C'est le mystificateur qui a donné une ambassade à M. Paul Claudel et il n'admet pas qu'on plaisante Paul Claudel écrivain. Chaque fois qu'on joue un « mystère » de l'ambassadeur, son chef hiérarchique est là. Il faut applaudir pour être bien noté : « Qui*

*méprise Cotin, n'estime pas son roi. » Mais des intimes de M. Philippe Berthelot assurent qu'il n'impose la littérature de Paul Claudel que pour se moquer du monde. Le poète est d'ailleurs son ami depuis la Chine où ils ont débuté tous les deux, et la Chine joue un grand rôle dans la vie de M. Philippe Berthelot. Les amis sont même devenus des associés, car on sait peu que l'auteur de* l'Annonce faite à Marie *est un homme d'affaires remarquable. Il n'est pas nouveau qu'un poète s'entende au commerce. Mais les temps sont durs et les diplomates de nos jours s'adonnent au négoce, ce qui est bien dangereux.*

*Le paradoxal ne se retrouve pas seulement dans les amitiés de M. Berthelot. Il lui tient lieu de principes politiques et c'est ce qui lui a valu le surnom de « des Esseintes de la diplomatie ». Mais, comme quelqu'un l'observait un jour, le héros de Huysmans était plus amusant et il ne faisait de mal à personne. Parmi les imprudences que son audace accumule, M. Philippe Berthelot a d'ailleurs commis celle d'écrire et de publier des choses signées de son nom, ce qui permet de juger son esprit. Il y a ainsi une longue préface à des morceaux choisis de Louis Ménard qui est une désolante platitude. Ce n'était pas dans les lettres qu'il devait réussir. Ce n'était pas non plus dans les idées générales.*

*On n'est donc pas étonné qu'il conduise le ministère des Affaires étrangères comme un bureau et un peu comme une banque. Entouré d'une petite coterie fort ignorante, fort prétentieuse et, dit-on, assez tripoteuse, M. Philippe Berthelot a su se rendre indispensable. Il tient tous les dossiers, tous les fils : depuis longtemps, aucun ministre ne peut plus se passer de lui. Arrivé le premier, parti le dernier, il voit tout, il fait tout. C'est le préteur,* prætor, *qui s'occupe des détails,* de minimis. *On ne sera pas surpris que, sous sa direction, la politique française ne brille pas par les ensembles.*

*De l'étude, de la réflexion, de l'expérience, choses inséparables de la modestie intellectuelle : voilà comment les anciens directeurs du quai d'Orsay concevaient leur métier difficile. Tout cela, M. Philippe Berthelot l'a remplacé par des formules* a priori *et par des boutades. Sa politique extérieure est un peu de l'école dada. La nouveauté des Tchéco-Slovaques l'enchante. Il ne connaît pas, après lui-même, d'autre homme d'État que M. Bénès. Il est vrai que M. Bénès est un diplomate habile, une espèce de Cavour des Carpathes, de ceux qui mettent dans leur poche les systématiques du genre de Napoléon III, et la politique napoléonienne se retrouve toute crachée dans celle de M. Philippe Berthelot. C'est lui qui, en* 1919, *imaginait de proposer l'Autriche à la Prusse en*

*échange de la rive gauche du Rhin : la vieille histoire des « compensations ». Et de même qu'il chérit les Tchéco-Slovaques parce qu'ils sont nouveaux, M. Philippe Berthelot déteste les Turcs parce qu'ils sont démodés. Livré à lui-même, l'an dernier, pendant une des conférences de Londres, il fut sur le point d'accorder à M. Lloyd George que les Turcs seraient chassés de Constantinople. C'est alors qu'il reçut du Département la mauvaise dépêche, celle qu'il envoie souvent (sauf à M. Barrère, le seul agent qui sache se faire respecter), celle qui commence par : « Je regrette que... »*

*Cet incident n'a pas laissé d'autre trace. Rien se semble atteindre le puissant directeur. On parle beaucoup de lui depuis quelque temps. Il laisse dire. Il a un caractère bien trempé, une volonté opiniâtre, le mépris des hommes, l'orgueil du nom de Berthelot. Oh! c'est quelqu'un. C'est un tempérament qui se croit un cerveau. Il aime ses frères et il est fidèle à ses amis : voilà une justice à lui rendre. Quel sujet pour l'observateur! Il faut le voir dans le monde, où il vient parfois en veston de grand travailleur resté tard au bureau, avec son front géométrique, sa forte mâchoire serrée d'où un paradoxe est toujours prêt à sortir, frappé par l'étonnante voix métallique. Derrière ce masque, on devine des soucis qui, peut-être, ne sont pas toujours ceux de l'État. Le public commence à être intrigué par cette figure. Le curieux, le psychologue se demandent : « Jusqu'où montera-t-il encore, ou comment cela va-t-il finir? »*

***

## L'œuvre dramatique de M. Gabriel Marcel.

Une pièce publiée voici peu de mois : *le Quatuor en fa dièze* ; une autre pièce jouée voici peu de semaines : *le Cœur des autres*, ont attiré et retenu l'attention sur l'œuvre d'un auteur dont les mérites sont grands, les expériences profondes et les visées hautes, M. Gabriel Marcel.

M. Gabriel Marcel appartient à cette génération que le catholicisme a fortement touchée, et, pour une part, conquise. Il n'a pas été conquis, mais il a été touché, et le voisinage, la tentation de la foi a singulièrement affiné en lui le sens des exigences, des attentes de l'âme, l'a rendu singulièrement propre à connaître ces espérances, ces idéalités errantes, qui, toute croyance réglée venant à manquer, visitent l'âme et l'ébranlent. Cette influence, très forte d'abord, semble s'éloigner un peu. Mais elle ne s'efface pas.

M. Gabriel Marcel est universitaire. Il enseigne la philosophie (il a écrit de belles études sur le système spiritualiste de l'Américain Royce). Universitaire par profession, il est, par vocation, homme de théâtre. Il l'est d'ailleurs sans cesser d'être philosophe. Les idées l'occupent, elles hantent ses personnages et conduisent ses tragédies. Elles les conduisent sans les décharner, sans les abstraire. Sous la domination des idées dangereuses, des idoles et des dieux, les péripéties éclatent, les destinées s'essayent et se brisent : « Il y a un tragique de pensée », écrivait M. Gabriel Marcel en 1914 ; son œuvre le prouve. M. Gabriel Marcel appartient à la lignée de François de Curel, de Marie Lenéru.

Le tragique de la vie religieuse a formé la substance des deux premières pièces de M. Gabriel Marcel : *la Grâce* et *le Palais de sable*, qui ont été publiées sous un titre commun : *le Seuil invisible* (1914). L'une d'elles, *le Palais de sable*, développe une donnée magnifique, et je ne doute pas qu'elle ne soit un jour tirée de l'ombre où la critique l'a laissée. Entre les deux œuvres récentes dont nous avons donné les titres, un lien de pensée existe. Toutes deux ont pour objet la valeur, la fonction singulières, que l'œuvre d'art et l'artiste assument en nos temps. L'art est aujourd'hui l'objet d'une sorte de culte, très mal déterminé, mais très puissant et répandu. L'artiste, que ni Shakespeare ni Molière n'ont soupçonné, est un caractère qui s'impose à tout observateur de l'humanité moderne. Demi-dieu, demi-monstre, on ne l'élude pas.

Je me souviens qu'on nous faisait écrire, dans nos exercices scolaires, que la tragédie d'*Athalie* était dominée par un protagoniste invisible, qui était Dieu. Il serait assez juste de dire, je pense, que *le Quatuor en fa dièze* est dominé par un protagoniste invisible, qui est l'œuvre d'art.

Stéphane Mazères écrit un quatuor. C'est un artiste doué ; il a produit de bonnes choses, et, l'inspiration le portant, il est en train d'en écrire une qui promet d'être belle. Ses amis le savent, ils l'encouragent, l'entourent ; ils attendent. Stéphane est-il, à quelque degré, un grand homme? Non ; son caractère est moyen, son intelligence moins forte que nuancée. L'artiste peut être inférieur à l'œuvre. M. Gabriel Marcel veut nous le faire sentir, et nous le sentons, en effet. Un mouvement heureux élève Stéphane Mazères : son quatuor sera son chef-d'œuvre, et peut-être un chef-d'œuvre.

Cependant qu'il avance et réussit dans son art, sa vie familiale, par sa faute, se détruit. Les belles auditrices le courtisent, l'une est devenue sa maîtresse. Sa femme est une créature haute et violente qui méprise les à peu près du cœur. Elle ne pardonne pas la fai-

blesse. Son mari lui remontre en vain le passé qui les lie, les sentiments qui subsistent entre eux, l'art qu'ils aiment tous deux. Claire n'entend rien ; elle n'admet pas le refuge équivoque de l'art, ni cette nouvelle « mystique, au service, je n'ose dire de quoi... » Son mari insiste ; elle lui impose silence : « N'évoque pas toute cette musique qui m'a fait tant de mal. Elle n'incite qu'à la résignation. Je lui en veux. » Elle s'en va.

Trouvera-t-elle, dans une vie solitaire, quelque repos? Elle le trouverait peut-être, si la sagesse bourgeoise était suivie. La sagesse bourgeoise conseille que la femme séparée, même impeccable, rompe entièrement avec la famille dont elle n'est plus. Mais les Mazères ont une culture trop libre, des cœurs trop généreux : ils négligent les préjugés. La belle-mère de Claire, son beau-frère, Roger Mazères, l'avaient en grande affection. Ils continuent de la connaître. Cette femme énergique est une épave, elle vit désemparée. Roger lui fait de fréquentes visites. Quel sentiment se forme en lui pour elle? Quel sentiment se forme entre eux? pitié? peut-être amour? Certain jour de vive émotion, un mot leur échappe : c'est amour. Ils s'épouseront, et Claire aura été la femme de l'un et l'autre frère.

Trouvera-t-elle, à force d'amour, de dignité, de retraite, dans cette union scabreuse, quelque bonheur? Peut-être, si Roger avait la force de l'emmener après avoir eu la faiblesse de la prendre, et de se donner tout à elle. Mais Roger ne l'emmène pas au loin, ne se sépare pas du passé. Il rencontre chez sa mère son frère Stéphane. Son premier mouvement, très net, est de se retirer. Mais son frère lui tend les mains. « Je n'accepte pas, lui dit-il, que ton mariage fasse de nous des étrangers... » Roger résiste à l'appel, Stéphane insiste. « N'avons-nous pas, lui dit-il, ce long passé d'amitié et de musique? » Encore la musique ! Entre les deux frères elle a été le lien le plus prenant, le plus subtil, la source des plus émouvants accords. Roger a toujours été le confident du travail de Stéphane, son premier auditeur. L'art les unit plus et mieux que le sang. Roger fléchit, Stéphane l'a reconquis. Il lui parle de son quatuor, mené à bien nonobstant les jours cruels. Ce sera la plus glorieuse, la plus heureuse de ses œuvres. Il en joue quelques thèmes. Assieds-toi, dit-il à son frère, suis-moi ; « improvisons, comme jadis, à quatre mains... » Dès lors Roger ira plus souvent chez sa mère, il y rencontrera son frère, et Claire chez elle sera seule, soupçonnant quelque trahison.

N'est-ce pas en effet une trahison? Elle la découvre enfin, Roger l'avoue. Elle se plaint. Roger, loin qu'il s'excuse, réplique, et les propos amers sont désormais le pain quotidien des deux êtres. Un jour Roger esquisse au piano une suite d'accords qui l'émeuvent. Elle

s'approche. Qu'est-ce donc? Il répond : « C'est l'andante du *Quatuor en fa dièze;* il l'a complètement refait. » Elle reste là, Roger continuant à jouer, et elle se tient derrière lui, toute droite, les yeux fixes. La musique est rentrée dans sa vie, celle de l'homme qu'elle a aimé et dont elle demeure imprégnée.

*Le Quatuor en fa dièze* va être donné en public pour la première fois. Claire ne résiste pas à la tentation du passé. Elle s'échappe, et va seule écouter la musique de Stéphane. Stéphane l'apprend et s'étonne. Roger l'apprend et s'irrite. Claire s'explique sans déguiser. Oui, l'œuvre l'attirait et l'a bouleversée, l'œuvre conçue près d'elle et loin d'elle devenue parfaite. A-t-elle jamais aimé un autre homme que Stéphane? Elle se le demande ; et en Roger n'aima-t-elle jamais que le frère de Stéphane? Peut-être. Elle prononce l'horrible aveu, et, parmi ses cris même, elle déplore sa clairvoyance affreuse. « Celle qui ne sait pas rendre heureux, voilà ce que je suis. » Celle qui ne sait pas rendre heureux, celle qui n'a rien à donner. Prendre pour briser, voilà tout ce dont elle est capable...

Elle a vu clair, cette infortunée dont voir clair est la passion. La tragédie est achevée, et cela du moins est un bien, car tout achèvement, même cruel, comporte un apaisement. Roger l'écoute et la comprend. Une pitié commune unit les deux êtres brisés, la tendresse renaît entre eux, et peut-être un pâle bonheur.

Ainsi l'action va toute entre deux forces : l'une, c'est l'œuvre d'art, c'est l'être de rythme et de beauté dont la naissance bouleversa ceux même qui l'ont conçu. L'autre, c'est Claire, la créature lucide qui subit les troubles, mais les repousse ; Claire la révoltée contre le vagabondage rêveur. Cette volonté de lucidité, qui la dévore, est la marque fréquente des héros de M. Gabriel Marcel. C'est une nécessité de son art. Le tragique de pensée ne vit que de pensée. Il exclut l'inconscience. « J'estime que le drame doit être explicite », écrit-il dans sa préface de 1914. « Le lyrisme tragique que je souhaite est un lyrisme de la connaissance claire... » Où mène la clarté comprise? Le rêve égare, la clarté détruit, et rien ne reste enfin que cette pitié sur le destin de l'homme où les Grecs avaient reconnu l'expression ultime du poème tragique.

Je ne raconterai pas avec tant de détails la pièce qui vient d'être jouée, *le Cœur des autres.* Belle en sa donnée, fort belle en son personnage central, magistrale en ses grandes scènes, *le Cœur des autres* n'a pourtant pas la signification nombreuse et toute inventée, l'ampleur ni l'importance du *Quatuor en fa dièze. Le Cœur des autres* est la tragédie de l'artiste qui, pour nourrir son art, exploite sans pitié les sentiments intimes des siens même. Sa femme, longtemps

aveugle et dévouée, se révolte un jour. Elle proteste, et se heurte au plus aveugle, au plus égoïste orgueil ; elle veut s'échapper et fuir ; mais où? Elle est captive, et le comprend. Triste et clairvoyante, elle se courbe à nouveau sous le triple égoïsme du mâle, du littérateur, du poète. Mme Greta Prozor a admirablement joué ce rôle, et M. Gabriel Marcel a peut-être la bonne fortune d'avoir rencontré en elle l'interprète attentive que son œuvre réclame. M. de Curel, voici quelque vingt ans, avait parlé de *la Nouvelle Idole*. C'était la science. Mais il en est plus d'une. L'art est comme la science une idole des modernes, et M. Gabriel Marcel s'est fait le tragédien de son culte précaire. Mais l'art est pour lui bien autre chose qu'une idole. L'art est la voix d'un dieu, semblable aux dieux antiques, fécond en supplices comme en délices ; c'est la voix d'un démon, qui s'attache l'homme pour mieux jouer avec ses peines et son cœur.

Nous avons assez insisté sur les mérites du jeune auteur. La limite de ses dons, nous l'apercevons peut-être. L'observation psychologique, le nombre des thèmes qu'il essaye, le déborde et l'encombre parfois. Rare encombrement ! Rare sans doute, et point méprisable ; mais tout de même un encombrement. D'autre part, l'enchaînement des scènes et des actes n'a pas cette sûreté, cette puissance de flot qui est un signe de maîtrise. Entre l'un et l'autre fait, peut-être il y a lien : est-ce l'encombrement qui gêne la conduite? est-ce le défaut de conduite qui produit l'encombrement? Où, pour dire avec un autre mot la même impression, cet *éparpillement* que je vois reproché par un critique de la *Nouvelle Revue française?* Souhaitons que M. Gabriel Marcel ordonne de mieux en mieux les passions nombreuses qui l'animent. Quant à la menue habileté scénique, le plus souhaitable est sans doute qu'il ne la cherche pas. Ce qu'il trouverait serait peu de chose, et de valeur médiocre, au prix de ce qu'il donne. Il a déjà rencontré deux ou trois fois, et il rencontrera plusieurs fois encore, nous en sommes persuadés, ces sujets magistraux où *les grands à-pic de l'âme*, selon son expression même, énergiquement découverts, fournissent au drame son armature nécessaire et inspirent au dialogue cette ardeur émouvante et logique dont l'Antigone est le type éternel.

DANIEL HALÉVY.

# *LES FAITS DE LA QUINZAINE*

L'Allemagne et les affaires de Haute-Silésie. — *Toute la quinzaine a été dominée par les événements de Haute-Silésie, l'attitude de l'Allemagne et l'opposition de vues qui s'est manifestée à ce propos entre la France et l'Angleterre.*

*Le 17 mai, Korfanty, le chef des insurgés polonais, répond publiquement aux allégations apportées à la Chambre des Communes par M. Lloyd George et fait savoir que les Polonais de Haute-Silésie accepteraient d'évacuer les territoires envahis à condition que ceux-ci soient occupés aussitôt par les troupes alliées.*

*Le 18, tandis que M. Lloyd George confirme ses premières déclarations, les bandes allemandes, où avaient pris place des détachements de la Reichswehr, attaquent les Polonais à Gleiwitz. Le 19, M. Witos, président du Conseil des ministres polonais, répond à M. Lloyd George.*

*Le même jour, une note officielle française demande au gouvernement allemand de fermer la frontière entre l'Allemagne et la Haute-Silésie, une requête analogue ayant déjà été acceptée par le gouvernement polonais, et le 21, le quai d'Orsay propose à Londres une intervention conjointe des Alliés auprès de Berlin.*

*Le 23, le gouvernement allemand, sans répondre à la question, déclare n'avoir aucune influence sur les mesures d'auto-protection prises par la population allemande dans un territoire soumis à l'administration de la Commission interalliée.*

*Mandé au quai d'Orsay, l'ambassadeur allemand assure dans la nuit le gouvernement français que Berlin acquiesce à toutes ses demandes : fermeture de la frontière et dissolution des corps francs.*

*Une nouvelle menace n'a peut-être pas été étrangère à la rapidité avec laquelle M. Mayer a obtenu une réponse de son gouvernement.*

*A propos des sanctions, M. Briand avait déclaré, dans la matinée du 24, qu'en cas d'inexécution d'une ou de plusieurs clauses du traité de Versailles, l'occupation de la Ruhr s'effectuerait automatiquement ; dans la soirée, après la séance de la Chambre, M. Briand faisait savoir qu'il y aurait lieu, en ce cas, de faire auprès du cabinet de Londres une démarche purement courtoise, n'entraînant pas de conférence, pour l'avertir de la mise en route des troupes. L'occupation de la Ruhr par la France seule, a-t-il ajouté, équivaudrait à l'abandon du traité de Versailles.*

*Cependant, on se bat toujours en Haute-Silésie. La question du partage n'est pas réglée, et une nouvelle conférence est prévue pour les premiers jours de juin, à Boulogne.*

*Le* 26 *mai, par* 390 *voix contre* 162, *la Chambre française accorde sa confiance à M. Briand.*

*Le* 27, *les premiers* 150 *millions de marks or de la dette allemande sont versés à la Banque fédérale de réserve à New-York, et* 20 *bons du Trésor allemand, représentant une valeur totale de* 850 *millions de marks or, ont été envoyés à Paris.*

*Le Comité des garanties prévu par l'accord de Londres pour surveiller les paiements de l'Allemagne a été créé le* 28 *mai. Il doit durer jusqu'à l'extinction de la dette allemande* (73 *ans d'après les calculs de M. Henry Chéron). Il pourra prendre toutes les mesures qu'il jugera utiles pour l'accomplissement de sa mission, mais il ne devra pas s'ingérer dans l'administration allemande.*

*Le* 28, *nouvelle note française au Foreign Office, en réponse à l'invitation de l'Angleterre de réunir le Conseil suprême. Elle expose que, puisque les trois hauts-commissaires alliés ne peuvent se mettre d'accord sur la question de Haute-Silésie, il vaudrait mieux confier l'étude du partage à une commission composée de juristes, de militaires et de diplomates, après quoi le Conseil suprême trancherait définitivement.*

*Le* 30, *l'Angleterre répond qu'elle accepte le principe d'une commission d'experts, mais elle insiste pour la réunion immédiate du Conseil suprême.*

*Le* 31, *le gouvernement français maintient ses objections. A peine la note française était-elle arrivée à Londres, que l'agence Reuter faisait savoir officieusement que l'Angleterre insistait de nouveau pour la réunion immédiate.*

*Le* 1^er^ *juin, en Haute-Silésie, recrudescence des troubles. En Bavière, l'opposition au désarmement est toujours aussi forte.*

France, 16 *mai. — M. Millerand et le roi Albert Ier de Belgique se rencontrent à Lille.*

19 *mai. — Mgr Ceretti est nommé nonce du Pape à Paris.*

23 *mai. — Mort de M. Emile Combes.*

Belgique et Luxembourg, 15 *mai. — Signature de l'accord qui règle les points en litige entre les deux pays.*

Angleterre, 25 *mai. — Les sinn-feiners incendient l'Hôtel des Douanes de Dublin.*

31 *mai. — La grève des mineurs dure depuis soixante et un jours. Une ordonnance promulgue le droit de réquisition générale.*

Pologne, 19 *mai. — Démission du prince Sapieha, ministre des Affaires étrangères.*

ALLEMAGNE, 23 *mai.* — *Le président d'Empire nomme ministre des Affaires étrangères, en remplacement de M. Simons, le docteur Rosen, ancien diplomate et confident de Guillaume II.*

— *Le procès des criminels de guerre commence devant la Haute-Cour de Leipzig. La plupart des accusés ne sont condamnés qu'à des peines minimes.*

AUTRICHE, 29 *mai.* — *La plébiscite de la province de Salzbourg donne une majorité de* 93 *pour* 100 *des voix en faveur de l'annexion à l'Allemagne.*

ITALIE. — *Les élections du* 15 *mai pour le renouvellement de la Chambre des députés ont donné les résultats suivants :* 273 *membres du bloc national (libéraux, démocrates, radicaux, nationalistes et fascistes),* 108 *populaires (catholiques),* 122 *socialistes,* 15 *communistes,* 7 *républicains,* 4 *Slaves et* 4 *Allemands. Les socialistes perdent* 16 *sièges, les communistes* 3, *les républicains* 2. *Les populaires gagnent* 8 *sièges, les Slaves et les Allemands* 4 *chacun. Le reste des sièges est gagné par le bloc. La défaite socialiste est moins considérable qu'on ne le prévoyait.*

ETATS-UNIS, 19 *mai.* — *Le colonel Harvey, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, annonce que son gouvernement sera désormais représenté aux séances du Conseil suprême des Alliés.*

ÉGYPTE, 19 *mai.* — *Emeutes au Caire et à Alexandrie. Les étrangers sont attaqués par la population indigène.*

PORTUGAL. — *A la suite d'une révolte de la garnison de Lisbonne* (21 *mai), le cabinet Bernardino Machado donne sa démission. Il est remplacé par un cabinet Barros-Queiroz.*

TURQUIE, 27 *mai.* — *Un nouveau cabinet kemaliste est constitué sous la présidence de Favley-pacha. Il manifeste, dit-on, le désir de voir aboutir l'accord signé à Londres en mars dernier, mais avec des modifications importantes. Toutefois, l'idée d'une entente avec Moscou semble faire des progrès au sein du gouvernement d'Angora.*

A. M.

# TABLE DES MATIÈRES

TOME V — Avril-Juin 1921.

# LES IDÉES ET LES FAITS

## LA VIE A L'ÉTRANGER

## LES LETTRES



## LA PHILOSOPHIE



## L'HISTOIRE



## LES BEAUX-ARTS



## LES SCIENCES



## LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE



*Le Gérant :* Robert Tisné.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^ie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 26496.